



Construire une alternative à l'agriculture industrielle :
Les organisations paysannes et la souveraineté alimentaire
au Québec et à Oaxaca

Lise-Anne Léveillé

Thèse présentée à
La Faculté des études supérieures
Dans le cadre du programme de
Maîtrise en Mondialisation et Développement
international
Pour l'obtention du grade de Maître ès Arts (M.A.)

École de développement international et mondialisation
Faculté des sciences sociales :

Université d'Ottawa

© Lise-Anne Léveillé, Ottawa, Canada, 2013

Résumé

Le régime agroalimentaire dominant, qualifié de corporatif, marchand et industriel, est le produit de la mondialisation néolibérale. Les tenants de ce libéralisme soutiennent qu'il n'existe pas d'alternative viable. Pourtant, en agriculture, les mouvements paysans proposent des alternatives plus justes et écologiques. En partant de ce point, la thèse répond aux questions suivantes : quelle est l'importance de ces mouvements dans la défiance au modèle dominant? Comment les organisations paysannes du Nord et du Sud s'approprient-elles et adaptent-elles l'idée de souveraineté alimentaire? Et comment tentent-elles de mettre en pratique les principes qui y sont associés?

La thèse se construit autour de deux études de cas, l'Union paysanne au Québec et l'UNOSJO à Oaxaca, pour démontrer que les organisations paysannes du Nord et du Sud ont adopté et se sont approprié le concept de souveraineté alimentaire afin de promouvoir, de mettre en œuvre et de consolider des régimes agroalimentaires alternatifs plus écologiques et plus justes. Ces alternatives se construisent sur le respect des pratiques ancestrales et la construction d'une identité collective au sein des organisations. L'approche polanyienne permet de comprendre le contre-mouvement créé par les organisations paysannes s'opposant aux conséquences néfastes du modèle dominant qui met leur qualité de vie et leur survie en danger. L'approche de Gibson-Graham permet de saisir comment les organisations paysannes proposent des modèles alternatifs qui intègrent l'activité agricole au sein d'une économie plurielle, c'est-à-dire une économie qui intègre les aspects culturels, politiques et écologiques.

Mots-clés :

Souveraineté alimentaire, contre-mouvement, mouvements paysans, UNOSJO, Union paysanne, agroécologie, multifonctionnalité, identité paysanne

Remerciements

Merci à Marie-Josée Massicotte, plus qu'une professeure, elle est une *mentor* et un modèle de dévouement et d'activisme académique. Je la remercie pour son accompagnement lors de ma recherche terrain et pour la persévérance et la patience qu'elle a eues à mon égard.

Merci à Susan Spronk pour son soutien, son ouverture et pour avoir su me diriger vers les ressources dont j'avais besoin. Merci à David Welch pour ses encouragements, grâce auxquels j'ai pu participer à la conférence du *Canadian Association for Food Studies* à Frédéricton.

Doy las gracias a todos mis compañeros mexicanos. Su lucha es mía. Su energía, su cultura y su fuerza son infinitas y contagiosas, las llevo conmigo hasta la victoria siempre.

Merci aussi à tous les membres de l'Union paysanne qui ont partagé leur précieux temps avec moi. Vos histoires sont inspirantes et notre combat est juste. Merci à Carl et au MSRO qui m'ont offert une vision unique sur l'agriculture québécoise.

Merci à tous mes collègues de MDG qui ont su faire de l'Outaouais (♥VH) un endroit où l'on peut débattre et apprendre, mais aussi s'amuser et rire.

J'aimerais finalement remercier ma famille et mes amies (Mimi!) qui m'ont appuyée dans cette grande épopée, malgré la distance.

Table des matières

Résumé	II
Mots-clés :	II
Remerciements	III
Introduction	6
Contribution scientifique de la recherche	10
Méthodologie et cadre d'analyse	13
Chapitre 1. Cadre théorique et conceptuel	21
L'approche polanyienne de l'économie politique	22
Double mouvement	23
Écologie politique	29
Approches poststructuralistes, identités et mouvements sociaux	32
Conclusion	36
Chapitre 2. Transformation des régimes agroalimentaires en Amérique du Nord	37
1. le régime colonial de 1870- 1930	38
1.1 L'implantation du régime agroalimentaire colonial au Québec	40
1.2 Régime agroalimentaire colonial au Mexique	41
2. Le régime agroalimentaire mercantile-industriel : 1950-1980	44
2.1 Régime mercantile-industriel au Québec	45
2.2. Régime mercantile-industriel au Mexique	48
3. Régime agroalimentaire néolibéral : 1980 à aujourd'hui	49
3.1 Régime agroalimentaire néolibéral au Québec	55
3.2 Régime agroalimentaire néolibéral au Mexique	59
Conclusion	63
Chapitre 3. Le soulèvement des résistances	66
La Vía Campesina et sa campagne contre le libre-échange agroalimentaire	67
L'Union paysanne face au régime d'exportation	71
Mexique : à la défense du maïs indigène	83
La naissance de la Red en defensa del maíz, gardienne du maïs indigène	85
Conclusion	92

Chapitre 4. L'émergence d'agricultures alternatives	95
Souveraineté alimentaire, fruit de la révolte de LVC	96
L'Union paysanne pour un territoire rural multifonctionnel.....	101
Multifonctionnalité de la terre au Québec	102
La construction du paysan québécois	111
UNOSJO et agroécologie : pratique holistique de l'agriculture.....	117
La milpa : une pratique traditionnelle et agroécologique	121
Les paysans autochtones : acteurs zapotèques de la Sierra Juárez	126
Conclusion	130
Chapitre 5. Conclusion.....	133
Bibliographie.....	143
Annexes.....	158

Introduction

Le régime agroalimentaire dominant, qualifié de corporatif, marchand et industriel, est le produit de la mondialisation néolibérale. Celle-ci a exacerbé les effets de plus de 150 ans d'évolution du capitalisme. Les accords de libre-échange intensifient la marchandisation de la terre et la mainmise des firmes transnationales sur le régime agroalimentaire (Bello et Baviera, 2010; McMichael, 2007; Weis, 2007; Rosset, 2006). En Amérique du Nord, l'adoption de l'ALÉNA¹ a grandement influencé les pratiques agricoles et par conséquent, les conditions sociales et écologiques dans les zones rurales. Cette ouverture des marchés entraîne une déréglementation favorisant les exportations et importations agricoles et l'adoption de cultures industrielles. Les effets sont dévastateurs sur l'alimentation, les communautés, les petits agriculteurs et sur l'environnement. La crise alimentaire de 2007-2008, la malnutrition persistante, l'obésité et la pollution croissantes témoignent des failles de ce régime. Le passage de l'agriculture comme mode de reproduction sociale à activité économique capitaliste et industrielle a déconnecté l'agriculture de son cadre social et écologique.

Le discours libéral domine la gestion de l'économie et de l'agriculture. Les tenants du libéralisme soutiennent qu'il n'existe pas d'alternative viable. Pourtant, en agriculture, des discours alternatifs semblent surgir face à ce mouvement de libéralisation et de concentration de la production. La souveraineté alimentaire est un de ces paradigmes alternatifs. D'abord formulée par La Vía Campesina (LVC) en 1996, la définition de la souveraineté alimentaire a été approfondie lors du Forum de Nyéléni au Mali en 2007. Lors de ce forum, des centaines

¹¹ Accord de libre-échange nord-américain, voir lexique en annexe 1 pour tous les acronymes.

de représentants² d'organisations civiles et paysannes cherchant un changement dans le régime agroalimentaire adoptent cette définition :

la souveraineté alimentaire est le droit des peuples à une alimentation saine, dans le respect des cultures, produite à l'aide de méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles (traduction de l'auteure, Wiebe et Wipf, 2011, p. 4).

Le concept apparaît d'abord pour faire contrepoids au concept de la sécurité alimentaire qui prévaut lorsque l'on aborde l'agroalimentaire à l'échelle globale. La sécurité alimentaire vise à ce que tous aient accès à une alimentation saine³ sans questionner le mode de production ou les origines des problèmes d'accès à l'alimentation (Pimbert, 2008a, p. 50). La recherche de sécurité alimentaire peut donc légitimer des pratiques polluantes comme l'utilisation de pesticides, ou potentiellement dangereuses pour la biodiversité comme les OGM. La notion de sécurité alimentaire néglige également les relations de pouvoir qui définissent le système de production agroalimentaire néolibéral (Shaw, 2009, p. 49; Desmarais, 2008, p. 46; Patel, 2009, p. 665). Le concept de souveraineté alimentaire vient donc politiser la problématique en mettant en évidence les jeux de pouvoir présents dans le système de production, de distribution et de consommation agroalimentaires (McMichael, 2008b, p. 169; Wiebe et Wipf, 2011, p. 4). La souveraineté alimentaire stipule que la sécurité alimentaire doit être atteinte dans le respect des paysans et en pratiquant une agriculture écologique. La souveraineté alimentaire peut être comprise comme un appel au réencastrement de l'activité économique agroalimentaire dans un cadre politique, social et écologique.

² Le genre masculin est généralement utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

³ « La sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine » (FAO, 2012, web).

LVC a été le premier porteur de la souveraineté alimentaire. LVC est un réseau paysan transnational composé de diverses organisations et mouvements paysans du Nord et du Sud créé en 1993. La mission de LVC est de défendre les droits des paysans et des petits et moyens producteurs et de promouvoir une agriculture paysanne durable basée sur la justice et l'égalité. Le concept de souveraineté alimentaire est repris par les nouvelles organisations paysannes qui émergent dans les années 1990-2000. Menacés, les paysans tentent de réencastrent l'agriculture dans un cadre holistique à la fois social, politique, culturel et écologique.

Observer la renaissance et les actions des mouvements paysans fait naître diverses interrogations : (1) Quelle est l'importance de ces mouvements dans la défiance au modèle dominant? (2) Comment naissent ces mouvements alternatifs à l'intérieur du régime agroalimentaire néolibéral tel que celui promu par l'ALÉNA? (3) Comment les organisations paysannes du Nord et du Sud s'approprient-elles et adaptent-elles l'idée de souveraineté alimentaire, et comment tentent-elles de mettre en pratique les principes qui y sont associés?

La thèse soutient que les organisations paysannes du Nord et du Sud ont adopté et se sont approprié le concept de souveraineté alimentaire afin de promouvoir, de mettre en œuvre et de consolider un régime agroalimentaire alternatif, qui repose sur des pratiques agricoles qui perdurent ou qui émergent et s'alimentent de traditions rurales ancestrales plus écologiques et plus justes. D'un côté, les organisations paysannes s'opposent aux conséquences néfastes du modèle dominant qui met leur qualité de vie et leur survie en danger. De l'autre, les organisations paysannes proposent des modèles alternatifs intégrant l'activité agricole au sein d'une économie substantielle et plurielle, c'est-à-dire qui reconnaît les aspects culturels, politiques et écologiques de l'économie.

Suite à l'implantation de l'ALÉNA en 1994, diverses organisations se forment en Amérique du Nord pour contester le régime agroalimentaire dominant et les conséquences anticipées de l'accord sur les milieux ruraux. Cette thèse observe l'éclosion de ces nouvelles contestations. Au Québec, l'Union paysanne a été la première organisation à promouvoir et discuter le concept de souveraineté alimentaire. À Oaxaca, le concept de souveraineté alimentaire a été réapproprié par les groupes autochtones-paysans tels que l'Union de las organizaciones de la Sierra Juárez (UNOSJO)⁴. La thèse repose sur ces deux études de cas pour démontrer la capacité des organisations du Sud et du Nord à se mobiliser et à participer à la création d'un régime agroalimentaire alternatif plus écologique et socialement juste. Bien que des différences fondamentales entre ces deux cas naissent de contextes politiques et socio-économiques distincts, les petits agriculteurs du Québec et du Mexique subissent des effets négatifs similaires dus aux politiques néolibérales, dont ceux découlant de leur insertion commune au sein de l'ALÉNA. Ainsi, la résistance s'organise à la fois au Nord et au Sud en se basant sur des pratiques d'agriculture alternatives et en s'alliant à LVC, réseau transnational de résistance paysanne. Comme on tentera ici de le démontrer, ces alternatives se bâtissent à l'intérieur *et* en réaction au régime agroalimentaire dominant.

Les principes de la souveraineté alimentaire permettent aux organisations paysannes de repenser leurs pratiques agricoles en valorisant les approches écologiques et locales. Elles développent leurs capacités de subsistance et de résistance face à la dégradation environnementale et sociale. Ces alternatives représentent un changement de paradigme qui priorise la reproduction sociale et environnementale plutôt que l'accumulation du capital et la productivité à tout prix (McMichael, 2012, p. 99).

⁴ Union des organisations de la Sierra Juárez

Contribution scientifique de la recherche

La présence des paysan-ne-s semble perdurer et se renouveler (Bello, 2009, p.12; Desmarais, 2010, p. 367). La contribution des paysans a longtemps été dévalorisée par les théories économiques classiques et plusieurs questionnements subsistent quant à leur rôle dans le système de reproduction sociale et de production (Desmarais, 2008; McMichael, 2007). Cette thèse s'inscrit dans un courant académique cherchant à comprendre le rôle des paysans dans l'opposition au système de production dominant (Isakson, 2009; McMichael, 2008; Schneider et Niederle, 2010). Les paysans ont très souvent été considérés comme n'ayant que peu ou pas de pouvoir; pourtant l'étude de leurs luttes permet de comprendre leur capacité à transformer le système (Bello, 2009; Holt-Giménez, et Patel, 2009; Rosset, 2006; Desmarais, 2008, McMichael 2008; Wittman, 2010). Cette thèse permettra donc d'appréhender la paysannerie en tant qu'identité plutôt qu'en tant que classe sociale, expliquant ainsi l'usage stratégique de ce concept par les organisations voulant mettre en valeur leur singularité. Comme près de 50% de la population mondiale vit en zone rurale et que 75% des pauvres viennent de milieux ruraux, l'étude de la contestation paysanne est primordiale dans la recherche d'un monde plus équitable (BM, 2011, web).

Effectivement, l'étude de systèmes alimentaires alternatifs s'inscrit dans une large remise en question du modèle néolibéral et dans une recherche de solutions plus justes et durables. Les théories néolibérales tendent à nier la légitimité d'économies diverses déjà existantes (Gibson-Graham, 2008, p. 620). Les recherches en agriculture et en politiques agricoles ont longtemps répondu aux besoins de l'agroindustrie plutôt qu'aux besoins des petits agriculteurs (Cohn, 2006, p.51). Une des demandes des mouvements paysans tels LVC est le changement de cet agenda afin d'ouvrir la recherche à de nouvelles réalités (Cohn,

2006, p. 52). Cette recherche s'inscrit donc dans un mouvement académique voulant exposer ces alternatives économiques existantes, l'émergence de discours divergents et de pratiques alternatives de l'agriculture (Gibson-Graham, 2008; Desmarais, 2008, McMichael, 2008b). La souveraineté alimentaire est l'une de ces alternatives, particulièrement importante dans un contexte de crises financière, alimentaire, énergétique et environnementale. La thèse contribue ainsi à produire et à transformer la réalité matérielle à travers les analyses qu'elle propose et les stratégies qu'elle fait valoir.

La recherche se base sur l'étude des luttes locales de groupes paysans afin de saisir l'importance des différentes échelles dans la réalisation d'alternatives. Les luttes paysannes sont profondément ancrées dans le territoire et la terre cultivée. Les mouvements paysans, comme les mouvements autochtones, sont profondément ancrés dans un contexte local (Massicotte, à paraître, p. 365), c'est donc ce niveau qu'il faut observer pour reconnaître l'apparition d'alternatives. Pour comprendre la réalité d'un mouvement transnational tel que celui de La Vía Campesina, il faut comprendre les actions et luttes locales et nationales des groupes qui le composent : « La consolidation des alternatives repose entièrement sur ce qui se passe à l'échelon local; elle dépend du développement des organisations dans chaque région, chaque pays. C'est cela qui assure la viabilité d'une action mondiale » (Magana Guerrero, cité dans Desmarais, 2008, p. 190). Étudier des mouvements considérés parfois comme marginaux permet de comprendre l'apparition d'alternatives masquée par la prédominance de l'analyse macro.

En utilisant les concepts de Karl Polanyi, la thèse permettra de voir comment cette approche de l'économie politique est pertinente pour appréhender les actions des organisations paysannes actuelles. La recherche permet de démontrer l'importance des

organisations paysannes dans la formation d'un contre-mouvement au Nord comme au Sud, et de faire un parallèle entre le rôle des organisations paysannes au Nord et au Sud dans la création d'alternatives économiquement viables, plus justes et plus écologiques. L'étude de luttes locales et nationales spécifiques permettra de comprendre comment ces acteurs s'approprient divers éléments de la campagne transnationale de LVC pour la souveraineté alimentaire. Cette recherche pourra donc apporter une lumière différente sur les relations entre le local, le national et le global.

La recherche s'intéresse au cas nord-américain car l'adoption de l'ALÉNA a été un point marquant de l'implantation de la mondialisation néolibérale (Escobar, 2008, p. 164). Ce constat est d'autant plus vrai en matière d'agriculture, puisque l'ALÉNA a entraîné l'« ouverture » de marchés qui étaient jusque-là encore très contrôlés par les États. Comme nous le verrons ci-après, les cas ont été choisis car ils illustrent comment deux régions au contexte distinct (une dite du Sud et une dite du Nord) peuvent être affectées par le régime agroalimentaire néolibéral, et peuvent engager des stratégies alternatives basées sur des mouvements sociaux et paysans locaux. Cette recherche permet d'analyser les réactions communes à ce modèle imposé tout en considérant leurs particularités.

Comprendre les changements de paradigme est un processus complexe et de longue durée. Cette recherche de maîtrise se limite donc à explorer le rôle des deux organisations paysannes choisies. Ce faisant, la thèse laisse délibérément de côté de nombreux acteurs (États⁵ et firmes transnationales, entre autres) qui forgent et transforment de façon

⁵ Bien que l'analyse de cette recherche porte principalement sur les acteurs sociopolitiques de la société civile (mouvements paysans), l'État demeure un acteur qui facilite ou limite de façon significative les possibilités de changements sociaux. Plusieurs organisations paysannes considèrent l'État comme un lieu de luttes et tentent de changer les politiques et les réglementations en vue de concrétiser les alternatives imaginées (Massicotte, 2010, p. 78).

significative le système agroalimentaire dominant, mais qui sont également les acteurs les plus visibles et les mieux analysés. Il s'agit plutôt ici d'étudier ces autres acteurs et modèles de production afin de mieux saisir leur potentiel ainsi que les nombreux défis auxquels ils continuent de faire face. En abordant la paysannerie comme identité, cette étude ne vise pas à contribuer au débat portant sur la survie des paysans en tant que classe mais bien à mieux saisir les logiques qui alimentent les pratiques et le discours d'organisations spécifiques, qui ont choisi l'identité paysanne afin de mettre en valeur un modèle alternatif de développement agricole.

Méthodologie et cadre d'analyse

Pour développer la thèse, deux études de cas sont développées permettant d'analyser comment l'agriculture industrielle a affecté une région dite du Nord et une région dite du Sud et d'examiner les réactions sociales paysannes dans chacun de ces contextes (Knight, 2002). Deux techniques de collecte de données ont été utilisées : les entrevues semi-dirigées et l'analyse de sources primaires et secondaires. Les entrevues permettent de se familiariser avec les contextes de lutte et de production des acteurs sous étude, et d'analyser la perception des participants sur les enjeux prioritaires de leur organisation, sur la souveraineté alimentaire, ainsi que sur le développement de pratiques agricoles alternatives⁶.

Voulant comparer les expériences de petits producteurs au Nord et au Sud, j'ai retenu le cas québécois pour des raisons d'intérêt personnel et de proximité, me permettant d'étudier l'émergence récente d'une organisation paysanne qui s'est affiliée avec LVC et qui a pris

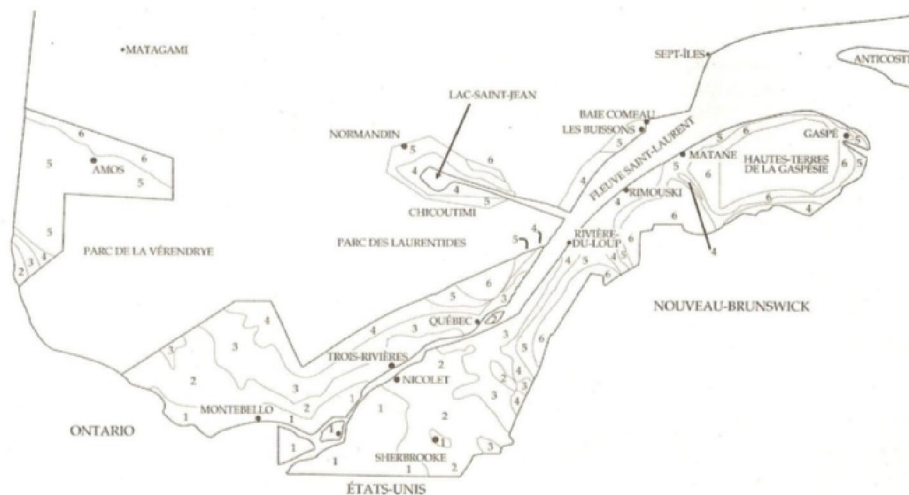
⁶ Un guide d'entrevue est fourni à l'annexe 4. Le projet a été approuvé par le Bureau d'éthique et d'intégrité à la recherche de l'Université d'Ottawa. Le projet s'inscrit dans le cadre de la recherche de ma directrice, Marie-Josée Massicotte, et a reçu l'approbation numéro 09-08-14B. De plus, le consentement libre et éclairé des participants a été obtenu. Pour ne pas exclure les participant-e-s analphabètes, un consentement oral a été préféré. D'autre part, la confidentialité des informations recueillies a été garantie. Les enregistrements des entrevues semi-dirigées sont protégés par des mots de passe et conservés dans un lieu sécuritaire.

position pour la souveraineté alimentaire. Bien que d'autres organisations prônant la souveraineté alimentaire existent au Québec, l'Union paysanne fondée en 2001 est la seule qui soit membre de LVC. L'Union paysanne est un syndicat citoyen, regroupant petits agriculteurs et citoyens, qui a pour mission de promouvoir une agriculture alternative à celle soutenue par les acteurs dominants du système agricole québécois :

L'organisme, qui se veut un syndicat agricole, réunit des agriculteurs attachés à un modèle de ferme familiale de taille humaine, des citoyens porteurs de valeurs écologistes, amants de la nature et de la ruralité, vivant à la campagne ou à la ville, des consommateurs, des professionnels de la santé et des élus municipaux de communautés rurales (Proulx, 2007, p. 137).

L'Union paysanne agit principalement à l'échelle provinciale et s'adresse au gouvernement québécois, principal responsable des politiques agricoles affectant les agriculteurs. Son but est de « faire contrepoids au monopole de représentation syndicale et des promoteurs d'un modèle industriel d'agriculture » (Côté, 2012, p. 7).

Le syndicat offre un cas intéressant pour comprendre les agissements de paysans qui vivent dans un contexte où la pratique agricole industrielle s'est généralisée. Les agriculteurs paysans représentent une infime partie de la population québécoise. Bien qu'il n'existe pas de données exactes sur le sujet, on sait qu'environ 44 000 personnes possèdent une ferme produisant pour la vente au Québec, soit 0,54% de la population (Statistique Canada, 2011). Le nombre total de fermes au Québec est de 29 437, dont 12 313 ont des revenus bruts annuels de moins de 50 000\$. L'Union paysanne compte environ 1500 membres et amis, et a réussi depuis sa création à se forger une place dans le discours public, de même qu'à mettre en place des techniques uniques de culture et de vente directe. .



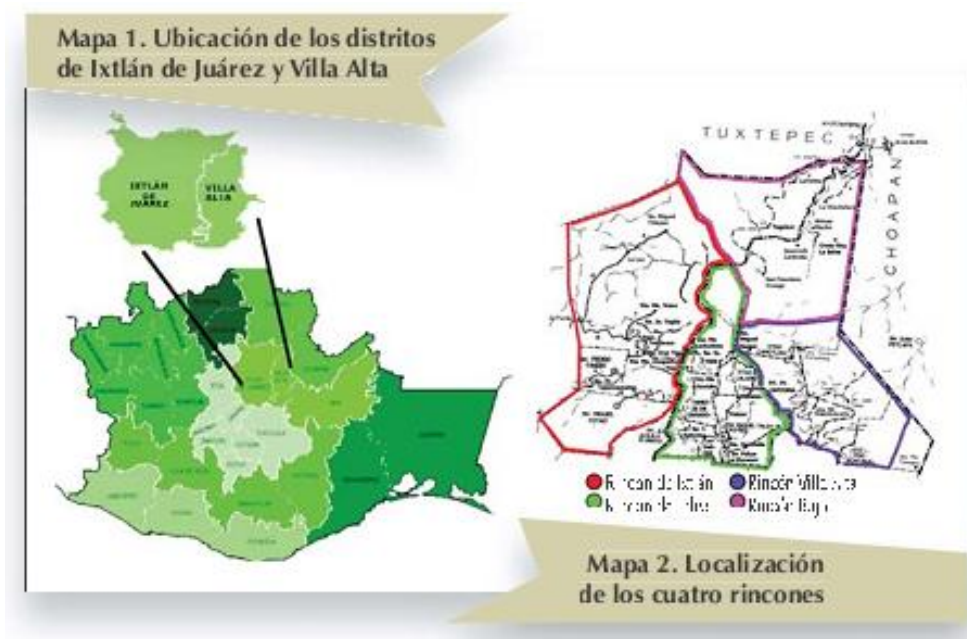
La carte de zonage bioclimatique inclut certains des microclimats présents sur le territoire du Québec (où 1 correspond à la zone la plus chaude et 6 à la plus froide). Notez qu'il ne faut pas confondre cette carte avec celle des zones de rusticité.

Principales zones arables de la province du Québec (Canada), territoire d'action de l'Union paysanne (source : Fortier, 2012, p.29)

L'analyse du cas québécois est construite sur une série d'entrevues réalisées entre janvier et juin 2011 auprès de dix membres de l'Union paysanne provenant de diverses régions du Québec (Outaouais, Laurentides, Québec et Montérégie). Les documents produits par l'Union paysanne, entre autres pour communiquer ses opinions dans diverses commissions (ex : porciculture, avenir de l'agriculture) ont été analysés. Plusieurs observations ont pu être faites sur le terrain en participant à la fête éco-bio paysanne en juin 2011 et en participant à différents modes de vente directe promus par les membres de l'Union paysanne, comme l'agriculture soutenue par la communauté et les marchés de solidarité.

Le cas d'Oaxaca, au Mexique, aussi membre de l'ALÉNA, a été retenu comme contrepartie représentant une région du Sud. Bien que le Mexique soit considéré comme un pays émergent, il faut souligner que la population d'Oaxaca vit dans des conditions de pauvreté représentative du Sud global. Au Mexique, la population rurale représente 25 % des 130 millions d'habitants. Cette population est particulièrement touchée par la pauvreté : 85 % de la population rurale vit dans la pauvreté modérée ou extrême (FIDA, 2009, web). Dans l'État d'Oaxaca, le taux de population rurale est élevé : 60 % des 3,2 millions d'habitants vivent dans les zones rurales (Moreno Derbez, 2010, p. 72). Cette population rurale pauvre fait d'Oaxaca un des trois États les plus pauvres du pays : 75 % des municipalités sont catégorisées comme extrêmement pauvres (Boege, 2009, p.180). Il s'agit également d'un centre de maïs indigène⁷ où ont été découverts les premiers cas de contamination transgénique et où a surgi à une mobilisation paysanne. La forte présence autochtone dans l'État a permis à des organisations autochtones-paysannes de naître pour faire valoir les intérêts des communautés rurales autochtones et rechercher leur autonomie alimentaire et sociale.

⁷ Traduction de l'auteure du terme « maíz nativo »



Le territoire de l'État d'Oaxaca (Mexique) et de la Sierra Juárez, où travaille l'UNOSJO.

(source : Boege et Carranza, 2009, p. 181)

L'analyse du cas mexicain portera principalement sur l'organisation UNOSJO ainsi que le réseau *Red en defensa del maíz* (Réseau pour la défense du maïs, ci-après RDM). L'UNOSJO est membre fondateur du RDM qui est né suite à la découverte en 2001 de la contamination transgénique dans la région de la Sierra Juárez, où est basée l'UNOSJO.

L'UNOSJO est une ONG travaillant auprès de 16 communautés d'origine zapotèque afin d'accomplir sa mission (Boege et Carranza, 2009, p. 188) :

Promouvoir le développement des communautés et des organisations membres, en favorisant l'amélioration de leurs conditions de vie, par l'implantation de projets sociaux, économiques et d'infrastructures primaires, ainsi qu'en stimulant le travail des femmes et la défense des droits des communautés selon leur propre vision (UNOSJO, 2012, web).

L'UNOSJO travaille dans quatre principales sphères pour atteindre ses objectifs : droits autochtones (accès au territoire, promotion des droits collectifs), droits des femmes, agroécologie et entreprise sociale (générateur de revenus pour l'organisation) (entrevue 24, 2011). Les principaux moyens pour atteindre ces objectifs sont le renforcement des capacités et le développement d'outils de communication communautaires, outils qui seront essentiels pour réagir à la contamination transgénique (Boege et Carranza, 2009, p. 188).

Pour ce qui est du cas du Mexique, la recherche terrain a débuté alors que j'ai participé, comme observatrice, au Forum mondial « Pour la Vie et la Justice environnementale et sociale » de La Vía Campesina organisée en marge de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP 16), à Cancún en décembre 2010. Cette première étude a permis d'identifier les acteurs principaux du mouvement paysan mexicain et de développer des contacts. La recherche terrain s'est par la suite déroulée aux mois de février et mars 2011. Ce séjour a permis d'effectuer 26 entrevues avec différents acteurs du monde paysan mexicain. Deux entrevues ont été effectuées avec des membres de l'UNOSJO et cinq avec des membres d'autres organisations faisant partie de la RDM. Les autres entrevues ont permis d'avoir une meilleure compréhension de l'environnement des organisations paysannes en conversant avec divers acteurs de la société civile mexicaine appartenant à des organisations paysannes telles la CEPCO⁸ et l'UNORCA⁹. Plusieurs observations ont aussi pu être effectuées en participant à des ferias de promotion de la *milpa*¹⁰ à Oaxaca en mars 2011. L'analyse du discours construit par les organisations paysannes a aussi été complétée par l'étude du contenu écrit produit par les deux

⁸ Coordination étatique des producteurs de café d'Oaxaca (Coordinadora Estatal de Productores de Café de Oaxaca).

⁹ Union nationale des organisations régionales paysannes autonomes (Unión Nacional de Organizaciones Regionales Campesinas Autónomas).

¹⁰ La *milpa* est la production traditionnelle du maïs qui sera abordée au chapitre 4.

mouvements étudiés, notamment celui disponible sur leur site internet respectif (communiqués de presse, déclarations de principes, etc.).

Le cadre théorique basé sur une approche polanyienne permettra de rendre compte des dynamiques d'économie politique auxquelles font face les organisations locales ainsi que d'interpréter les contre-mouvements créés par les paysans. Ce cadre se fonde principalement sur l'approche de Karl Polanyi. Cet auteur permet de comprendre les phénomènes économiques et politiques de libéralisation des marchés et la réaction sociale provoquée par la marchandisation. Cette approche sera complétée par une analyse poststructuraliste telle que développée par Gibson-Graham et Arturo Escobar afin d'expliquer et de mettre en valeur l'émergence de modèles alternatifs au sein des mouvements paysans au Québec et au Mexique. Cette analyse poststructuraliste permettra de considérer le rôle des organisations paysannes dans la création d'un discours alternatif, dans la mise en pratique d'une agriculture écologique et dans le développement d'une identité paysanne ou autochtone-paysanne.

Pour développer l'argumentation, la thèse sera divisée en quatre chapitres. Le premier chapitre présente le cadre théorique qui servira à développer l'argumentation et l'analyse. Le second chapitre présente la revue de la littérature qui détaille principalement la montée de l'agriculture industrielle et marchande dans le monde et particulièrement à Oaxaca et au Québec. Ce chapitre est essentiel pour situer et comprendre l'implantation du régime agroalimentaire dominant en Amérique du Nord et situer les organisations paysannes dans le contexte historique, politique, social et économique propre à chaque région. C'est en expliquant les origines et la consolidation du régime dominant et de ses conséquences

destructives sur les communautés et l'environnement qu'il sera ensuite possible de comprendre la mobilisation et la résurgence de groupes paysans.

Les chapitres 3 et 4 recueillent l'analyse des deux études de cas. Le troisième chapitre se base sur les entrevues et la littérature secondaire pour expliquer le premier argument central à la thèse : les organisations paysannes rejettent le modèle agroindustriel et condamnent la dégradation environnementale causée par ce régime dominant. Ce chapitre démontrera ainsi dans quel contexte les organisations et les réseaux paysans (re)naissent pour occuper une place dans l'espace public. Le quatrième chapitre démontre le deuxième argument central de la thèse : les paysans ne se contentent pas de manifester leurs désaccords avec les pratiques dominantes; ils mettent en pratique des alternatives et participent à la construction d'un paradigme basé sur la souveraineté alimentaire. Les discours liés à la souveraineté alimentaire proposent une vision holistique de l'activité agricole, c'est-à-dire une vision qui reconnaît les dimensions sociale, politique, économique, écologique, culturelle et reproductive de l'agriculture.

Chapitre 1. Cadre théorique et conceptuel

Revenons à ce que nous avons appelé le double mouvement. Il peut être personnifié comme l'action de deux principes organisateurs dans la société [...]. Le premier est le principe du libéralisme économique qui vise à établir un marché autorégulateur, qui compte sur le soutien des classes commerçantes et qui adopte pour méthode principale le laissez-faire et le libre-échange; l'autre est le principe de protection sociale, qui vise à conserver l'homme et la nature aussi bien que l'organisation de la production, qui compte sur les divers soutiens de ceux qui sont le plus directement affectés par l'action délétère du marché [...].

- Polanyi, 1983, p. 196

Manger et cultiver la terre sont des gestes politique, économique, culturel et social. C'est pourquoi l'étude du fonctionnement des systèmes agroalimentaires recoupe de nombreuses disciplines des sciences sociales et naturelles. Politique, sociologie, anthropologie, agronomie, économie, nutrition, géographie, écologie : ces disciplines analysent le système agroalimentaire sous des lentilles distinctes. Les études en développement et mondialisation permettent de combiner plusieurs de ces lentilles par une approche pluridisciplinaire essentielle pour comprendre ce type de problématique complexe. Le cadre d'analyse adopté dans cette thèse repose sur un agencement d'approches dont le point central sera l'économie politique de Polanyi. Cette approche sera adaptée au contexte actuel étudié en y annexant certains principes d'écologie politique et de l'analyse des mouvements sociaux. Mon cadre d'analyse permet ainsi de saisir la montée de la mondialisation néolibérale et la réaction de contestation sociale qui s'en suit.

L'approche polanyienne de l'économie politique

L'économie politique est une approche bidisciplinaire étudiant les relations socio-économiques et les relations de pouvoir propres aux modes de production et de distribution. Les approches critiques de l'économie politique naissent avec les écrits de Karl Marx sur la transformation des modes de production. Tout en reconnaissant l'importance du contexte historique, les approches critiques s'intéressent aux effets des systèmes économiques sur la société et la politique ainsi que réciproquement aux effets de la société sur l'économie (Sacrey et Scheider, 2002 p. 96). L'approche critique de l'économie politique internationale choisie comme centrale pour le cadre d'analyse est celle de Karl Polanyi (1886-1964). Polanyi est un historien de l'économie ayant étudié le développement du modèle capitaliste. Il a élaboré une théorie systémique sur le processus de libéralisation des marchés, défini comme une tentative de désencastrement de l'activité économique de son cadre social et écologique. Il développe cette théorie dans *La Grande Transformation* en construisant une analyse économique et politique de la montée du capitalisme en Angleterre et en Europe et ses contrecoups sociaux. Bien que développés pour la compréhension du libéralisme de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle, les concepts de Polanyi (marchandisation fictive du travail et de la terre, double mouvement, désencastrement) sont toujours d'actualité. Ils ont été adaptés par divers auteurs (McMichael, 2008; Munck, 2007; Desmarais, 2007) pour expliquer la montée de la mondialisation néolibérale et la résurgence des mouvements sociaux de la fin du 20^e et du début du 21^e siècle. Cette section explique donc les concepts centraux de l'approche polanyienne ainsi que leur adaptation aux enjeux contemporains.

Double mouvement

Polanyi analyse les luttes sociales en développant un principe clé : le double mouvement. Ce double mouvement est composé de forces opposées. D'un côté, un mouvement vise la libéralisation de l'économie marchande. De l'autre, un contre-mouvement de résistance cherche la protection de la société et le maintien de l'économie au service des communautés (Fraser, 2010, p.13; Polanyi, 1983, p. 198).

Pour Polanyi, le mouvement vers la libéralisation économique en milieu rural débute avec l'abolition en 1834 du Speenhamland Act qui met fin à la protection des pauvres dans les campagnes anglaises (Polanyi, 1983, p. 131; Caillé et Laville, 2007, p. 84). Ce mouvement « vise à établir un marché autorégulateur [...] qui adopte pour méthode principale le laissez-faire et le libre-échange » (Polanyi, 1983, p. 196). Selon Polanyi, le système capitaliste est caractérisé par cette quête du marché autorégulateur à l'intérieur d'un État national (Bresson, 2005, p. 99). La libéralisation suppose le désencastrement des activités économiques de par une séparation de l'économie des interactions sociales et écologiques et du processus de reproduction sociale. Le désencastrement se produit lorsqu'il y a subordination de la société aux intérêts économiques marchands (Polanyi-Levitt, 2005, p. 9) : « Un marché autorégulateur n'exige rien de moins que la division institutionnelle de la société en une sphère économique et une sphère politique » (Polanyi, 1983, p. 121).

La libéralisation et le désencastrement reposent sur la marchandisation massive des ressources. Ce que soutient Polanyi, c'est que cette marchandisation est fictive (Polanyi, 1983, p. 123). Elle incorpore au marché des ressources qui ne sont pas destinées à la vente telles que le travail, la terre (la nature) et la monnaie (Polanyi, 1983, p.118; Munck, 2007, p. 15; Escobar, 2008, p. 93). Polanyi explique : « le travail n'est rien d'autre que ces êtres

humains eux-mêmes dont chaque société est faite, et la terre, que le milieu naturel dans lequel chaque société existe. Les inclure dans le mécanisme du marché, c'est subordonner aux lois du marché la substance de la société même » (Polanyi, 1983, p. 121).

La marchandisation fictive et la libéralisation des marchés reposent sur une vision limitée de l'économie. Ce que les libéraux définissent comme économie, est pour Polanyi l'économie de marché ou l'économie formelle (Stanfield, 1986, p.33). Cette conception se construit autour de la notion de rareté, du laissez-faire et de l'existence d'un marché autorégulateur. Dans ce type d'économie, on suppose que le gain plutôt que la subsistance est le motif principal à l'action des individus (Polanyi, 1983, p. 85)

Polanyi affirme que cette vision libérale est tronquée et réductrice. L'économie doit être considérée dans son sens substantiel. Polanyi se base sur la prémisse émise par les Grecs anciens : l'économie se définit comme un mode de subsistance ou comme la gestion de la maison (Stanfield, 1986, p. 36; Polanyi, 1983, p. 99). Polanyi se réfère à une période préindustrielle où le marché était un aspect secondaire de l'économie (Polanyi, 1983, p. 87). « L'homme agit de manière, non pas à protéger son intérêt individuel à posséder des biens matériels, mais de manière à garantir sa position sociale, ses droits sociaux » (Polanyi, 1983, p. 91). Confondre l'économie avec l'économie de marché crée une erreur économiste : l'économie marchande dévalorise les motivations sociales et culturelles en assumant que l'humain est toujours à la recherche de profit (Stanfield, 1986, p. 4; Polanyi, 1983, p.103)

Pour Polanyi, « [l]e système économique est une fonction de l'organisation sociale » (Polanyi, 1983, p. 95). L'économie libérale tente de subordonner les relations sociales à l'économie de marché (Polanyi, 1983, p. 104). Pour Polanyi, les motivations humaines ne

peuvent se réduire à un comportement basé sur la rationalité économique de marché. Les libéraux prétendent que cette rationalité marchande « naturelle » amène une autorégulation du marché qui ne doit pas être pervertie par les lois humaines (Polanyi, 1983, p. 189). Polanyi conteste en argumentant que le libre-marché est artificiel et planifié (Plociniczak, 2007, p. 212; Polanyi-Levitt, 2005, p. 8). En effet, la mise en place du soi-disant marché autorégulateur demande une grande participation étatique et législative (Plociniczak, 2007, p. 210). Dressant un parallèle avec le processus d'industrialisation, Polanyi explique :

De même que l'invention de machines qui économisent le travail, au rebours de ce qu'on attendait d'elles, n'a pas fait diminuer, mais a augmenté les utilisations du travail de l'homme, l'introduction de marchés libres, loin de supprimer le besoin de commande, de régulation et d'intervention, a énormément augmenté la portée de celles-ci (Polanyi, 1983, p. 206).

Le marché parfaitement autorégulé reste une chimère impossible. S'il se réalisait, cela entraînerait la destruction de l'humain et de la nature (Munck, 2007, p. 16). Si le marché semble fonctionner, c'est qu'il n'est pas libre, mais plutôt contrôlé et limité par les États.

Polanyi rejette l'économie de libre-marché, l'*économisation* de la société et la marchandisation fictive. Polanyi observe les conséquences d'un tel modèle sur l'agriculture. Lors du passage vers l'industrialisation, il y a marchandisation fictive de la terre, qui se trouve subordonnée aux besoins de la ville et du capital :

La fonction économique n'est que l'une des nombreuses fonctions vitales de la terre. Celle-ci donne sa stabilité à la vie de l'homme; elle est le lieu qu'il habite; elle est une condition de sa sécurité matérielle; elle est le paysage et les saisons. Nous pourrions aussi bien imaginer l'homme venant au monde sans bras ni jambes que menant une vie sans terre. Et pourtant, séparer la terre de l'homme et organiser la société de manière à satisfaire les exigences d'un marché de

l'immobilier, cela a été une partie vitale de la conception utopique d'une économie de marché (Polanyi, 1983, p. 253).

La terre étant un élément de la nature lié aux humains, tenter de l'isoler et de l'inclure au marché est une aberration propre à la libéralisation (Polanyi, 1983, p. 253). La marchandisation fictive de la terre, l'eau et les denrées alimentaires sont caractéristiques du régime agroalimentaire dominant décrit au chapitre 2 de la thèse.

Les tentatives d'implantation d'une économie de libre-marché causent diverses tensions sociales telles que le chômage, les tensions entre les classes, des rivalités impérialistes et une dégradation culturelle et écologique (Polanyi, 1983, p. 228). Toutefois, ces coûts n'entrent que rarement - et seulement partiellement -, dans la valeur marchande des biens et services. Ces coûts sont donc externalisés en vue de permettre aux entreprises de faire plus de profit. Ces externalités seront des éléments déclencheurs pour la mobilisation sociale.

La libéralisation entraîne donc un contre-mouvement. La libéralisation n'est jamais complète, car la société réagit pour ne pas être réduite aux intérêts économiques (Plociniczak, 2007, p. 213; Polanyi, 1983, p. 217). Pour Polanyi, il s'agit du mouvement de protection sociale qui vise « à conserver l'homme et la nature aussi bien que l'organisation de la production, qui compte sur les divers soutiens de ceux qui sont le plus directement affectés par l'action délétère du marché – en premier lieu, mais pas exclusivement, la classe ouvrière et les propriétaires terriens » (Polanyi, 1983, p. 196). Ce contre-mouvement cherche le réencastrement de l'économie dans un cadre social : « Par encastrement, il [Polanyi] désigne l'inscription de l'économie ainsi définie dans des règles sociales, culturelles et

politiques qui régissent certaines formes de production et de circulation des biens et des services » (Caillé et Laville, 2007, p. 97).

Ce contre-mouvement peut prendre diverses formes incluant l'ensemble des actions sociales qui cherchent la « dé-marchandisation »¹¹; soit le retrait d'un élément du marché et questionnant donc un aspect fondamental de l'économie de marché (Munck, 2007, p. 15).

Le contre-mouvement étudié par Polanyi est celui découlant de la grande dépression de 1929. Il se caractérise principalement par une action étatique qui établit une « législation protectrice » interventionniste qui oppose aux forces du marché un contrôle du travail et de la terre (Polanyi, 1983, p. 194). Le contre-mouvement ne se réduit pas à un phénomène étatique, mais est bien un phénomène social et culturel qui s'organise à travers des réseaux religieux, le quartier, ou la famille élargie, par exemple (Munck, 2007, p. 35). Chez Polanyi, la protection sociale n'est pas liée au socialisme, mais est plutôt une réaction plus large et instinctive propre à toutes les sociétés qui sentent leurs intérêts vitaux menacés (Polanyi, 1983, p.211). Pour appuyer ses dires, Polanyi souligne que des régimes politiques variés ont adopté des lois et réglementations similaires pour protéger l'emploi, l'industrie et l'agriculture, ou encore le droit de syndicalisation. La protection de la société se traduit par diverses formes telles que le protectionnisme propre au « welfare state » et au « New Deal » américain (McMichael, 2005, p. 294; Polanyi-Levitt, 2005, p. 7). Toutefois, le fascisme a également été une réponse aux problèmes causés par la libéralisation : « Le fascisme, comme le socialisme, était enraciné dans une société de marché qui refusait de fonctionner » (Polanyi, 1983, p. 325).

¹¹ Traduction du terme « decommodification ».

Le contre-mouvement corrobore la vision de l'économie substantive de Polanyi : l'humain a besoin d'accomplissement et d'être reconnu par ses pairs et ce ne sont pas seulement les intérêts économiques marchands qui le dirige. La société n'agit pas naturellement par rationalité économique marchande (Caillé et Laville, 2007, p. 81; Polanyi, 1983, p. 222). Ainsi le contre-mouvement chez Polanyi s'apparente au concept de contre-hégémonie chez les auteurs (néo)gramsciens (Munck, 2007, p. 35). Ces derniers affirment que plusieurs forces contre-hégémoniques s'organisent depuis quelques décennies afin de dénoncer et de contrecarrer l'hégémonie à la fois du mode de pensée unique de la démocratie libérale capitaliste, et des pratiques et politiques néolibérales (Cox, 2005, p. 45).

Effectivement les grands principes développés par Polanyi et Gramsci peuvent expliquer certains phénomènes liés à l'arrivée de la mondialisation néolibérale (Fontan, Laville et Tremblay, 2008, p. 2; Gill, 2005, p. 54). Les parallèles entre le libéralisme et le néolibéralisme ont justifié une relecture de Polanyi par divers auteurs¹² : « Ce que nous appelons aujourd'hui la mondialisation néolibérale n'est rien d'autre que le retour de la croyance dans le "marché autorégulateur" qui prévalait au XIXe siècle et qui a déclenché la crise capitaliste décrite par Polanyi » (Fraser, 2010, p.14). La mondialisation est une magnification et une intensification de la libéralisation décrite par Polanyi (Munck, 2007, p. 17). Selon Levitt-Polanyi¹³, Karl Polanyi avait même énoncé la possibilité d'un retour au libéralisme. Polanyi aurait affirmé que « les mesures prises par la société pour se protéger pouvaient altérer le fonctionnement du marché et provoquer une contre-attaque du capital

¹² Par exemple, le recueil « Karl Polanyi in Vienna : The Contemporary Significance of the Great Transformation » (2005) démontre la multitude d'analyses et d'interprétations possibles pour une lecture polanyienne du XXIe siècle, que ce soit pour la compréhension de la finance, du développement ou la démocratie.

¹³ Kari Levitt-Polanyi, professeure d'économie, est la fille de Karl Polanyi.

pour se libérer des contraintes sociales. C'est en effet ce qui s'est produit depuis les années 1970 » (Polanyi-Levitt, 2005, p. 10).

Polanyi est maintenant vu comme un « critique exemplaire des effets fatidiques de la subordination de la société aux critères de l'économie de marché » (Polanyi-Levitt, 2005, p. 3). L'écho des écrits polanyiens est particulièrement important pour les critiques de la mondialisation néolibérale (Polanyi-Levitt, 2005, p. 3; Fraser, 2010, p.13; Evans, 2008, p. 273; Munck, 2007, p. 37). Polanyi offre une base analytique pour comprendre la réaction sociale face à la libéralisation actuelle. Les auteurs anti ou altermondialistes font référence au principe de contre-mouvement pour expliquer la montée de divers mouvements sociaux se formant en réaction aux échecs du marché autorégulateur (Evans, 2008, p. 273; Munck, 2007, p. x). L'utilisation des concepts polanyiens par les critiques du système agroalimentaire mondial tels que Philip McMichael, Raj Patel et Walden Bello démontre que cette perspective demeure pertinente pour mieux comprendre les enjeux des luttes agraires actuelles. Ces auteurs démontrent que l'adoption de politiques néolibérales par les États et institutions interétatiques telles que l'OMC crée une marchandisation et une tentative de désencastrement du régime agroalimentaire qui prévaut aujourd'hui.

Écologie politique

La contemporanéité de Polanyi se traduit aussi par l'adoption de certains de ces concepts par les auteurs en écologie politique. Cette perspective d'analyse émerge dans les années 1970 de liens développés entre les théories écologiques et l'économie politique critique (Escobar, 2010, p. 1). Cette alliance permet de combler les lacunes de l'une et de l'autre des approches, en intégrant la notion de pouvoir à l'écologie humaine et en étayant la notion de nature et de culture en économie politique (Escobar, 2010, p. 1; Biersack, 2006,

p. 3). Ce courant peut se définir comme l'étude des conflits quant à l'accès et au contrôle des ressources naturelles (Escobar, 2008, p. 13). L'écologie politique met l'emphasis sur les inégalités, les relations de pouvoir et les hiérarchies régissant les interactions entre les individus et l'environnement (Pimbert, 2009, p. 14). Ainsi, on note les liens et apports des perspectives postcoloniales et de la pensée autochtone qui ont remis au cœur des analyses une cosmovision insistant sur les inégalités mais également sur les interdépendances entre communautés humaines et écosystèmes. Les mouvements autochtones ont en effet insisté sur la nécessité d'une remise en question d'un modèle de développement reposant sur une consommation et une exploitation abusives des ressources naturelles qui ont brisé le lien entre la terre-mère et les cycles de vie. On a ainsi assisté à la naissance d'un discours sur le *buen vivir*, «bien-vivre» se basant sur les relations entre le cosmos, la nature et l'humain (Bedregal, 2011, p.77). Provenant des communautés andines, ce discours a par la suite influencé à la fois les pratiques et les revendications non-autochtones et écologistes dans différentes régions du monde. Dans certains cas, comme en Bolivie et en Équateur, les gouvernements au pouvoir ont adopté certaines normes et politiques reconnaissant la valeur de ces approches, présentent au sein de différents travaux et analyses d'écologie politique (Bedregal, 2011, p. 85). En effet, un des domaines de recherche en écologie politique s'intéresse aux dynamiques et aux « relations entre environnement, développement et mouvements sociaux; entre capital, nature et culture », des interrogations qui sont au cœur de ce projet de recherche (traduction de l'auteur, Escobar, 2008, p. 21). L'approche autochtone enrichie aussi l'analyse d'écologie politique de la souveraineté alimentaire en proposant un système agroalimentaire incluant la terre, le territoire, l'eau, l'air, les plantes et les animaux (Morrison, 2011, p. 98).

Les concepts de marchandisation fictive et de désencastrement de Polanyi sont des piliers importants pour interpréter le rôle de l'environnement. Polanyi intègre, plus que Marx, l'importance et la spécificité de la terre et de la nature à son analyse du système économique marchand. La marchandisation fictive des ressources naturelles et la destruction qui s'ensuit ont « attiré les économistes de l'environnement vers la critique de l'économie de marché et de la société de marché faite par K. Polanyi » (Polanyi-Levitt, 2005, p. 13).

La nature et les ressources naturelles étant essentielles à la compréhension des systèmes agroalimentaires, les apports de l'écologie politique seront donc centraux pour saisir les différences intrinsèques entre le modèle dominant et les modèles alternatifs proposés par les groupes paysans (Friedmann, 2005). En agriculture, l'approche d'écologie politique permet de comprendre l'apparition de ce que Hannah Wittman définit comme la « citoyenneté agraire écologique ». Il s'agit de réencastrer l'agriculture au sein d'une identité sociale et écologique. La modernisation rurale a engendré divers problèmes environnementaux et une déconnexion entre les communautés rurales et la base « écologique de la citoyenneté » (Wittman, 2010, p. 91). L'auteur propose de repenser la relation que la société entretient avec la nature, le monde rural; c'est ce qui sera discuté au chapitre 4.

Pour Wittman, Escobar ou Gibson-Graham, les notions de cultures et d'identité doivent être intégrées à l'analyse d'écologie politique. L'étude des mouvements sociaux, des identités et l'approche poststructuraliste complètent donc le cadre d'analyse en offrant des outils pour expliquer le rôle et la construction des mouvements paysans dans l'apparition de modèles alternatifs démontrant que les processus sociaux et environnementaux ne peuvent être réduits à leur valeur marchande (Escobar, 2008, p. 92).

Approches poststructuralistes, identités et mouvements sociaux

Les auteures féministes Gibson-Graham permettent d'incorporer une vision poststructuraliste à l'économie et l'écologie politique. Gibson-Graham relèvent, dans *A Postcapitalist Politics*, l'importance des acteurs de la société civile dans la construction d'alternatives au cadre capitaliste dominant par la construction d'un nouvel imaginaire permettant l'émergence de pratiques alternatives. Tout comme Polanyi a affirmé que le marché n'est qu'une forme de pratique de l'économie, Gibson-Graham adoptent une vision non essentialiste de l'économie. Les auteures rejettent l'idée qu'il peut y avoir des lois économiques « naturelles » et dénoncent l'analyse de tout système économique par les seuls échanges marchands et par la rationalité économique marchande. Gibson-Graham affirment que le modèle marchand est devenu à ce point dominant qu'il rend impossible la conceptualisation d'une réalité alternative (Escobar, 2008, p. 74).

En démontrant que les règles économiques sont construites, il devient possible d'affirmer qu'un autre ordre économique est possible : il se construit présentement en parallèle du modèle dominant (Gibson-Graham, 2006, p. 49). Comme l'avait fait Polanyi, Gibson-Graham proposent de repolitiser l'économie en déconstruisant la représentation essentialiste du capitalisme comme forme naturelle et dominante définissant l'économie (Gibson-Graham, 2006, p. 54). Gibson-Graham construisent un cadre économique pluriel et ce nouvel imaginaire permet de s'engager dans la création de pratiques postcapitalistes et les rend visibles et compréhensibles (Gibson-Graham, 2006, p. 195). En adoptant le cadre de Gibson-Graham, il est possible de rendre visibles les alternatives à l'économie marchande et repenser la production selon une perspective culturelle et écologique (Escobar, 2008, p. 102).

Ce que Gibson-Graham recherchent est la libération de l'imaginaire économique en rendant visibles les « discours de différence économique ».

Cet imaginaire défie les dichotomies classiques : local-global, réforme-révolution, opposition-expérimentation, institution-individu (Gibson-Graham, 2006, p. xix). Plusieurs auteurs géographes critiques et poststructuralistes repensent l'échelle de leurs analyses. Ils refusent la division entre local et global et remettent en valeur le niveau local souvent mis de côté en économie politique. L'écologie politique est l'une des approches qui tentent de saisir les articulations de l'axe local - global et voir comment ils sont mutuellement constitués (Biersack, 2006, p.4; 2004, p. 43). Les mouvements ruraux de base participent à la remise en question de la hiérarchie des échelles en luttant à divers niveaux (Massicotte, 2010, p. 74). C'est cette vision qui sera adoptée et la présence d'organisations paysannes sera analysée dans son contexte local tout en considérant les processus nationaux et régionaux (tels que l'adoption de l'ALÉNA) dans lesquels elles s'inscrivent. Gibson-Graham montrent l'importance de la prise de conscience à l'échelle locale dans la formation d'un imaginaire postcapitaliste. Les auteures tentent de faire reconnaître de nouveaux lieux en tant que source potentielle de lutte et de pouvoir.

Cette approche poststructuraliste permettra à la thèse d'aller au-delà des acteurs et structures dominants du régime agroalimentaire et de voir l'importance d'acteurs qui ont été marginalisés dans l'analyse du régime transnational. Accorder de l'attention au développement d'imaginaires alternatifs, c'est aussi intégrer les notions constructivistes de production discursive de la réalité (Escobar, 2010, p. 2). Selon les poststructuralistes, le discours est important, car il produit une représentation de la réalité inséparable de la « réalité matérielle » : c'est un élément constitutif de la réalité (Escobar, 2010, p. 3).

L'analyse de l'inclusion de la souveraineté alimentaire dans le discours paysan offre une perspective intéressante dans l'analyse des pratiques paysannes.

Divers auteurs étudiant les mouvements sociaux reconnaissent l'importance de la création de discours dans leurs actions (Melucci, 1996 ; Conway, 2004). Comme les groupes d'opposition ont parfois peu de pouvoir, l'idéologie et l'imaginaire deviennent le premier pas à franchir : proposer une vision alternative du futur (Evans, 2008, p. 295). En créant des discours alternatifs, les mouvements exercent une forme de pouvoir, celui de définir la réalité, les savoirs, une vision du futur ; définir les problèmes et solutions (Pimbert, 2009, p.3; Melucci, 1996, p. 357). Les mouvements ont introduit « une faille dans les normes de perception et de production de la réalité, à partir de laquelle plusieurs façons de nommer et imaginer les choses, de nouveaux langages et de nouvelles écritures luttent pour émerger » (traduction de l'auteure, Melucci, 1996, p. 358).

Actuellement plusieurs de ces mouvements réagissent à la mondialisation néolibérale (Conway, 2004, p. 14). Ces mouvements sociaux tentent de répondre aux causes de cette crise en changeant le paradigme dominant et en créant des espaces propices au développement (Conway, 2004, p. 21; Wiebe et Wipf, 2011, p. 12). Selon Wiebe et Wipf, le changement de paradigme dépend de la création d'un paradigme rival offrant une analyse différente des problèmes et des solutions politiquement et économiquement viables (Wiebe et Wipf, 2011, p. 12). Selon Janet Conway, c'est par la pratique et la production de savoirs que se forment ces alternatives (Conway, 2004, p. 2).

En redéfinissant le discours, les mouvements participent à une lutte politique et économique mais aussi à une lutte culturelle ou identitaire (Escobar, 1992, p. 69;

Desmarais, 2010, p. 369; Munck, 2007, p. 22). L'émergence d'une identité collective est un préalable pour la mobilisation, l'identité devient un constituant formant les stratégies des mouvements. Ces identités sont construites par les relations entre différentes forces sociales et géographiques (Conway, 2004, p. 27 - 37; Alvarez et Escobar, 1992, p. 321).

Les mouvements sociaux radicaux sont engagés dans des luttes dépassant les exigences économiques et politiques. Ils sont clairement impliqués dans des luttes politico-culturelles, cherchant de nouvelles façons de voir, de connaître et d'être dans le monde. Ces formes de luttes cherchent à créer de nouvelles « alternatives » aux identités et solidarités collectives (Desmarais, 2010, p. 369).

L'analyse de l'identité et de l'imaginaire est centrale à l'analyse des mouvements paysans. Effectivement, LVC et ses membres se réapproprient l'identité paysanne (Pimbert, 2008a, p. 41). Selon Annette Desmarais :

La récupération du terme paysan (ne) est peut-être l'une des réalisations les plus importantes de La Vía Campesina. Elle tient compte des personnes qui partagent un engagement profond envers un territoire particulier et qui font partie d'une communauté rurale dont le mode d'existence est menacé (Desmarais, 2010, p. 380).

Au chapitre 4, l'importance de l'identité pour les groupes paysans sera discutée. La notion de paysan devient un outil pour comprendre la construction de discours par les organisations, bien que la connotation du terme paysan puisse varier d'une région à l'autre comme nous l'observerons. La notion d'identité paysanne est utilisée comme construction permettant aux organisations dites paysannes ou autochtones-paysannes de rallier leurs membres autour de valeurs communes et de créer d'un sentiment d'appartenance. Comme nous l'avons noté plus haut, le terme paysan n'est pas utilisé ici au sens de classe sociale, comme c'est le cas chez différents auteurs marxistes tels Henry Bernstein. Ce dernier utilise

le concept de paysan pour définir une classe précapitaliste aujourd'hui disparue et ayant été remplacée par une série de classes de petits agriculteurs aux intérêts variés (Bernstein, 2010, p. 4).

Conclusion

L'analyse des luttes paysannes demande une compréhension de divers éléments économiques, politiques, culturels et écologiques. C'est pourquoi le cadre théorique intègre à ses bases polanyiennes des éléments relevant de l'écologie politique et de l'approche poststructuraliste des mouvements sociaux. Les concepts polanyiens permettent d'expliquer la tentative de libéralisation de l'agriculture et le contre-mouvement social que cette tentative cause. Polanyi offre une définition substantielle de l'économie qui dénonce la marchandisation des ressources naturelles et sociales. Escobar et Gibson-Graham permettent d'approfondir la notion d'économie plurielle en expliquant la résurgence d'imaginaires alternatifs au sein du système dominant. L'approche poststructuraliste permet de considérer des acteurs dits « sans pouvoir » comme les paysans. Ce cadre sera utilisé au chapitre 4 pour démontrer le rôle des organisations paysannes dans la définition d'un nouveau paradigme par la création d'un discours lié à la souveraineté alimentaire, de nouvelles pratiques et de nouvelles identités.

Chapitre 2.

Transformation des régimes agroalimentaires en Amérique du Nord

Les actions des organisations paysannes sont façonnées par le régime agroalimentaire dans lequel elles se développent. La revue de littérature permet d'identifier les tendances idéologiques internationales ayant déterminé les pratiques dominantes de l'agriculture des 150 dernières années (Campbell, 2009, p. 311). La revue permet de cerner la succession de régimes agroalimentaires mondiaux, leurs effets sociaux et écologiques, ainsi que le degré de pénétration de ces régimes dans les deux régions à l'étude : Québec et Oaxaca. Ce chapitre utilisera la vision de libéralisation de Polanyi pour montrer le désencastrement progressif de l'agriculture de son cadre socio-écologique et la marchandisation exponentielle de l'agroalimentaire (Desmarais, 2010, p. 372; McMichael, 2010b, p. 174; van der Ploeg, 2008, p. 17). Comprendre l'instauration du régime néolibéral permettra de comprendre la résurgence d'alternatives promues par les paysans voyant leur mode de vie et leur environnement menacés.

Le chapitre décrira l'évolution des régimes agroalimentaires vers le régime néolibéral dominant actuellement. La mondialisation néolibérale, et en particulier la libéralisation des échanges qui l'accompagne, exacerbe les effets de l'industrialisation et entraîne la destruction des écosystèmes et des pratiques holistiques, constituées de relations symbiotiques entre les communautés et la nature (Bello 2009; McMichael 2007; Desmarais 2008; Patel 2008; Allen et Wilson 2008; Shaw 2009; Shiva, 2008, p. 3).

Les sociologues Phillip McMichael et Harriet Friedmann sont des auteurs de référence pour l'étude de l'évolution historique des régimes agroalimentaires. Ces auteurs ont divisé les systèmes dominants de production, d'échange et de consommation d'aliments en une série de régimes agroalimentaires, permettant de saisir le rôle de l'agriculture dans l'économie politique globale (McMichael, 2010, p. 140; Friedmann, 2005, p.228). L'outil qu'ils proposent permet de définir des périodes caractérisées par un certain type d'agriculture, de diète et de relations de pouvoir, s'inscrivant au sein de certaines tendances sociales, écologiques, économiques et géopolitiques (McMichael, 2011, p. 104). Leur modèle n'est pas strictement structurel. Il se base plutôt sur un équilibre momentané atteint dans les relations inégales entre les divers acteurs forgeant le régime agroalimentaire : États, entreprises et population (Friedmann, 2005, p. 228). C'est sur ce modèle que se fondent divers auteurs pour analyser les effets du régime agroalimentaire actuel (tels que : Bello, 2009; Patel, 2008; Campbell, 2009).

1. Premier régime international agroalimentaire : le régime colonial de 1870- 1930

Bien que le commerce international d'aliments existe depuis l'Antiquité, le premier régime international agroalimentaire à proprement parler est établi vers 1870¹⁴ (McMichael, 2010, p. 141; Dupont, 2009, p. 20). En matière de commerce, il s'inscrit dans la continuité des échanges coloniaux mis de l'avant par l'hégémon anglais¹⁵. L'Angleterre délocalise graduellement son approvisionnement alimentaire vers ses colonies, sacrifiant ainsi son autosuffisance alimentaire (Polanyi, 1983, p. 121). Cette délocalisation assurera jusqu'en

¹⁴ Ce régime est tout simplement appelé premier régime par McMichael (2010, p. 141) ou encore régime « colonial-diasporic » (McMichael, 2010, p. 143).

¹⁵ Le commerce du thé et du sucre, des colonies vers l'Angleterre, a été en effet un des précurseurs des échanges internationaux de denrées agricoles (Patel, 2007, p. 76-78).

1929 une stabilité sociale en fournissant de la nourriture à bas prix au nombre croissant d'ouvriers de la société industrielle urbaine (Polanyi, 1983, p. 256).

Au-delà de l'augmentation des échanges transnationaux et des exportations agricoles, cette période est marquée par l'introduction de la monoculture, l'intensification et la spécialisation de la production. Ce premier régime correspond à l'application, à l'agriculture, des principes de la grande transformation économique décrite par Polanyi. La Révolution industrielle rejoint l'agriculture dorénavant basée sur les notions libérales d'efficacité et d'efficience, d'économies d'échelle et de domination de la nature (Levins, 2006, p. 39; Wittman, 2010, p. 91; Toledo, 2002, p. 36). Polanyi constate la nature internationale de ces transformations « La mobilisation des produits de la terre s'est étendue de la campagne avoisinante aux régions tropicales et subtropicales; la division du travail entre industrie et agriculture s'est appliquée à la planète » (Polanyi, 1983, p. 256). S'ensuit une marchandisation de la terre, considérée comme une ressource essentielle pour augmenter la production.

Ce nouveau régime a d'importants impacts sur les communautés et les écosystèmes : création de nouvelles inégalités, privatisation des biens communs, perte de la souveraineté alimentaire et du savoir traditionnel, surexploitation des ressources (McMichael, 2008b, p. 31). Le commerce international produit d'autre part une déconnexion entre la production et la consommation d'aliments. Le marché prend donc une place de plus en plus importante dans l'accès aux denrées pour les différentes populations, et l'argent détermine pour la première fois la capacité des communautés à s'alimenter (McMichael, 2008b, p. 33; Patel, 2007, p. 222-257). La modernisation de l'agriculture est basée sur une conception marchande

de la nature, dans laquelle cette dernière doit être dominée au nom de l'efficacité et de l'expansion de la production.

Plusieurs types de dégradations environnementales sont liés à l'agriculture industrielle : détérioration et érosion des terres arables, rupture des cycles de fertilisation naturelle des sols, perte de biodiversité, pollution des sols et de l'eau par l'utilisation d'intrants chimiques et l'augmentation des émissions de gaz carbonique (McMichael, 2008, p. 214; Pérez-Vitoria, 2010, p. 31; Bello, 2009, p.134; Wittman, 2010, p. 93; Rosset, 2006, p.6; Patel, 2007, p. 296; McAfee, 2006, p. 4). Cette transformation des conditions agraires, sociales et écologiques a ainsi interrompu le lien holistique liant l'agriculture à l'humain, la culture et l'environnement, provoquant une rupture métabolique entre les humains et la nature (Wittman, 2010, p. 94; Wittman, 2009).

1.1 L'implantation du régime agroalimentaire colonial au Québec

Au Québec, la modernisation de l'agriculture débute en 1854, au moment de la fin du système de la propriété seigneuriale (Morisset et Couture, 2010a, p. 130). Jusqu'alors, le modèle colonial avait survécu : les terres agricoles appartenaient à des seigneurs, qui les répartissaient aux habitants devant leur payer une rente. La pratique de l'agriculture par les colons français a façonné l'occupation du territoire québécois. D'un côté, le territoire cultivé et le nombre de fermes iront toujours en augmentant jusqu'à la moitié du 20^e siècle (Dupont, 2009, p. 33). De l'autre, la religion catholique règne dans les campagnes : elle fait la promotion de la pratique de l'agriculture familiale (Dupont, 2009, p. 17-18). L'agriculture était jusqu'alors pratiquée sur un petit territoire par certains groupes autochtones, tels les Abénaquis, les Hurons-Wendat, les Malécites, les Kanien'kehakas (Mohawks) qui semaient haricots, courges et maïs (Dupont, 2009, p. 24; Lepage, 2009).

L'industrialisation de l'agriculture québécoise est précédée de l'industrialisation des villes, dont Montréal. Cette transition amène différents changements sociaux. En premier lieu un phénomène d'urbanisation massive, alors que la mécanisation de l'agriculture engendre un exode rural. Les nouveaux citadins viendront agrandir la classe ouvrière dans les villes du Québec (Dupont, 2009, p. 48-51). Les premiers supermarchés font leur apparition dans la première moitié du 20^e siècle : la population urbaine doit recourir au marché pour satisfaire ses besoins alimentaires de base.

L'époque du premier régime agroalimentaire international est caractérisée au Québec par le commerce de denrées agricoles bâti dans une perspective coloniale. Les exportations agricoles sont destinées principalement aux marchés anglais afin de nourrir un nombre croissant d'ouvriers (Dupont, 2009, p. 39). Bien que l'agriculture soit principalement une agriculture de subsistance, le passage vers la spécialisation se développe progressivement dans la première moitié du 20^e siècle.

1.2 Régime agroalimentaire colonial au Mexique

Au Mexique, le premier régime agroalimentaire international s'implante dans un territoire où l'agriculture a déjà été grandement chamboulée par la colonisation. Une vaste littérature commente l'agriculture préindustrielle mexicaine (Maldonado *et al.*, 1995; Bartra, 2003; Esteva, 2003; Bartra et Otero, 2005). À Oaxaca, les peuples autochtones avaient une histoire millénaire d'occupation du territoire et de culture du maïs lorsque l'arrivée des Espagnols crée différents bouleversements sociaux, écologiques et agricoles (Maldonado *et al.*, 1995, p. 7; Aguilar *et al.*, 2003 p. 83). Les Espagnols relèguent la *milpa*¹⁶, une pratique traditionnelle plaçant la culture du maïs au cœur d'une association de cultures variées, à des

¹⁶ La combinaison de la culture du maïs avec certaines cultures complémentaires – voir lexique.

zones moins fertiles ou accidentées. Ce faisant, s'est vue altérée la relation symbiotique qu'avaient entretenue jusqu'alors les populations autochtones avec le maïs. La guerre d'Indépendance (1810-1821) n'améliore pas la situation et se conjugue plutôt avec désarticulation économique et crise agricole.

L'indépendance est suivie d'une « Deuxième conquête » qui instaure un système de suprématie *criollo*, une minorité de descendance espagnole (Maldonado *et al.*, 1995, p. 83; Bartra et Otero, 2005, p. 385). Vers 1910, 1 % de la population possède alors 90 % des terres (Esteve, 2003b, p. 185; Esteve, 2003a, p. 21). C'est alors que s'instaure le premier régime agroalimentaire au Mexique. Sous la période dite du « *porfiriato* », du nom du président Porfirio Diaz ayant « régné » pendant plus de 30 ans (1876-1910), se consolide l'instauration du système capitaliste de production et de l'économie de marché (Hamilton, 2011, p. 29; Maldonado *et al.*, 1995, p.87; Bartra et Otero, 2005, p. 385). À cette époque se développent les grandes *fincas*, des fermes pratiquant l'élevage intensif et les cultures d'exportation telles le café, la canne à sucre, le tabac et le coton dans la région (Hamilton, 2011, p. 30; Aguilar *et al.*, 2003, p. 99). Les ressources naturelles se convertissent alors en marchandises et se constituent comme un moyen d'accumuler des profits. (Maldonado *et al.*, 1995, p. 88). Cela amène la dégradation et la surexploitation de ces ressources et entraîne l'érosion de la terre. La perte des techniques agricoles s'intensifie : alors qu'elles faisaient partie d'un vaste ensemble de savoirs formant un schéma de compréhension de l'environnement pour les cultures autochtones, l'uniformisation des procédés prend de l'expansion (Maldonado *et al.*, 1995, p. 97).

À cette époque, les communautés autochtones sont dépossédées de 90 % de leurs terres : les latifundistes se les approprient et utilisent les autochtones comme ouvriers (Bartra et Otero, 2005, p. 385; Hamilton, 2011, p. 31; Moreno Derbez, 2010, p. 64). Cela aura pour conséquence de briser les liens entre les paysans et la terre, en plus d'amener la malnutrition chez des populations maintenant dépendantes du marché pour se nourrir (Bartra et Otero, 2005, p. 385; Maldonado *et al.*, 1995, p. 89). C'est dans ce contexte que se déclenche en 1910 la Révolution mexicaine. Plusieurs, dont les troupes d'Emiliano Zapata, se battent pour que la révolution soit agraire : l'objectif premier posé par ces acteurs est de retrouver leur accès à la terre (Moreno Derbez, 2010, p. 102; De Ita, 2006, p. 149; Hamilton, 2011, p. 33). C'est déjà l'expression d'un contre-mouvement se formant contre la tentative de marchandisation des terres et de l'agriculture.

Le principal acquis de la révolution en matière agraire est l'adoption de l'article 27 dans la Constitution de 1917. Cet article répond au mécontentement paysan en reconnaissant des types de propriété communale, *ejidale*¹⁷ et privée. Il permet aussi l'expropriation des terres pour servir l'intérêt public et interdit les *latifundios* (plus de 100 hectares) (Bartra et Otero, 2005, p. 386; Bello, 2009, p. 46). Finalement, la Constitution limite le droit à la propriété de l'Église et des étrangers, en plus d'interdire la vente des terres communales et *ejidales*. Cela a pour effet de ralentir la marchandisation de la terre et de permettre la survie de l'agriculture de subsistance (Bello, 2009, p. 47). Il s'en est suivi un long processus de redistribution des terres: en 1990, cette réforme avait redistribué 103 millions d'hectares, soit

¹⁷ *Ejidale*, l'*ejido* est un type de propriété rurale. Il s'agit d'une terre à usage commun détenue par un petit groupe de paysans (par exemple, un pâturage). Ce type de propriété est héréditaire et ne peut être vendu (jusqu'à la modification de la Constitution en 1993)

56 % du territoire agricole mexicain, à 3,5 millions de petits propriétaires (Bello, 2009, p. 46)¹⁸.

2. Le régime agroalimentaire mercantile-industriel : 1950-1980

Le deuxième régime agroalimentaire, appelé mercantile-industriel, débute après la Seconde Guerre mondiale et se termine dans les années 1970 (McMichael, 2010, p. 141). Se caractérisant par l'agro-industrialisation et le protectionnisme étatique, il sera aussi appelé modèle productiviste ou régime de Bretton Woods (McMichael, 2010, p. 143; Friedmann, 2005, p. 258; Rosset, 2006, p. 3; Bello, 2009, p. 24).

Ce régime est caractérisé par la mise en place de la Révolution verte. Cette Révolution vise à augmenter la productivité agricole par l'utilisation de nouvelles technologies comme les semences à haute performance et les intrants chimiques. Cette Révolution est un élément clé du projet de modernisation visant l'expansion du modèle économique occidental (Holt-Giménez et Patel, 2009, p. 24). Les États-Unis, offrant auparavant une aide alimentaire directe au pays du Sud, privilégient désormais plutôt la production locale d'aliments. Raj Patel explique : « Cela a déplacé la dépendance des pays du Sud global de la nourriture elle-même à une dépendance croissante aux technologies agricoles » (traduction de l'auteure, Patel, 2007, p. 92). Les pays du Sud demeurent endettés, car ils doivent payer ces nouvelles technologies au prix élevé, en exportant de plus en plus de denrées alimentaires à des prix stagnants.

¹⁸ Toutefois, cette distribution s'est largement faite de façon clientéliste par le régime populiste du Parti national révolutionnaire (PRI), qui a dirigé le Mexique depuis sa fondation en 1928 jusqu'à l'an 2000. L'État mexicain est durant cette période un État corporatiste exerçant un contrôle sur les diverses classes sociales par un jeu de politiques populistes (Bartra et Otero, 2005, p. 389). Par exemple, ce régime politique a intégré et coopté les paysans en établissant un régime agricole étatique basé sur les relations privilégiées de certaines organisations paysannes avec le gouvernement (Bello, 2009, p. 44; Bartra et Otero, 2005, p. 386; Moreno Derbez, 2010, p. 31).

Cette révolution a également engendré d'importants coûts écologiques et sociaux (Campbell, 2009, p. 314; Friedmann, 2005, p. 243; Patel, 2008, p. 124) :

L'accroissement des inégalités dans les revenus ruraux, la concentration des terres et des ressources [...], les problèmes grandissants de parasites, la perte de la biodiversité agricole; intoxications massives des travailleurs agricoles; salinisation des sols; aquifères épuisés et contaminés, et l'érosion des sols tropicaux fragiles (traduction de l'auteure, Holt-Giménez et Patel, 2009, p. 27).

Ce deuxième régime est donc caractérisé par l'approfondissement de l'industrialisation et la marchandisation de l'agriculture nuisant aux populations et à l'environnement.

2.1 Régime mercantile-industriel au Québec

Au Québec, la marchandisation et l'industrialisation de l'agriculture propres au régime mercantile industriel s'installent rapidement et profondément dans le Québec de l'après-guerre (Silvestro, 2008, p. 112; Dupont, 2009, p. 99). L'État québécois intervient pour moderniser l'agriculture et gérer le développement agricole (Dupont, 2009, p. 19). Le coup d'envoi de ce régime est donné par la Commission Héron sur l'agriculture (1952-1955). Dans ses conclusions, la Commission recommande des changements draconiens à la pratique de l'agriculture et préconise une réduction drastique du nombre de fermes : on souhaite voir celui-ci passer de 150 000 à 40 000. La Commission prône ainsi le passage vers une agriculture industrielle. Selon Morisset, la Commission cherche à :

provoquer la disparition de toute cette agriculture séculaire encore tournée vers les besoins de la famille (domestique) ou trop diversifiée, qui amène au marché uniquement des surplus de qualité douteuse et en quantité variable qui ne font que déstructurer les circuits nationaux d'approvisionnement (Morisset, 2010a, p. 17).

Les grandes fermes mécanisées sont alors idéalisées comme devant représenter le futur de l'agriculture, alors que l'agriculture familiale est marginalisée et associée à des techniques rétrogrades. On lie la modernité à une agriculture à la chaîne afin d'avoir un approvisionnement stable, à moindre prix, et de qualité pour répondre aux besoins des villes grandissantes. L'implantation de ce nouveau régime aura des effets fulgurants : « En proportion de la population totale, le poids démographique des agriculteurs diminue de près de moitié en dix ans (1951 à 1961) passant d'un sur cinq à un sur dix » (Dupont, 2009, p. 84).

Même si le nombre d'agriculteurs est en baisse, le revenu moyen par ferme diminue. Les fermes dépendent maintenant de la machinerie et des engrais chimiques dont les coûts augmentent plus rapidement que le prix des produits agricoles (Qualman, 2011, p. 31; Proulx, 2007, p. 28; Dupont, 2009, p. 83). Malgré la croissance, les agriculteurs s'endettent de plus en plus : « Les dépenses totales des fermes ont augmenté en moyenne de plus de 600 % en trente ans » (Dupont, 2009, p. 89).

Le modèle favorise l'intégration verticale et horizontale des entreprises et mène à la formation d'oligopoles (Dupont, 2009, p. 91-93; Silvestro, 2008, p. 113). Même les entreprises de type coopératives, prédominantes dans le monde agricole québécois, adoptent ce modèle (Dupont, 2009, p. 98-110). Par cette intégration, les fabriques artisanales et locales disparaissent et l'agriculture se transforme en un maillon d'une longue chaîne agroalimentaire. L'agriculture perd son aspect central dans l'alimentation alors que les grandes entreprises contrôlent la production et la distribution des aliments.

Le gouvernement joue à cette époque un rôle important dans le contrôle de la production agricole. Avec la Commission Héron sont instaurés l'Office des marchés agricoles et les plans conjoints¹⁹ (Dupont, 2009, p. 122). Dès les années 1970, le régime agricole est caractérisé par un système de gestion de l'offre contrôlant la production de produits laitiers, volaille, œufs, sirop d'érable et lapins. Dans ce système, des quotas limitent la production et le prix de vente est fixé. Le but originel de ce programme était de garantir une production suffisante pour combler les besoins des consommateurs, sans générer de surplus et tout en assurant un revenu minimum aux producteurs (Bouchard, 2002, p. 100). Toutefois, ce modèle a des effets pervers : il favorise les grands producteurs ayant la capacité de standardiser leur production et cause une spéculation sur les quotas mêmes (Bouchard, 2002, p. 102).

L'intervention étatique se fait en étroite collaboration avec le seul syndicat autorisé, depuis 1972, à représenter les agriculteurs : l'Union des producteurs agricoles (UPA). Par l'entremise des fédérations de producteurs, ce syndicat contrôle l'application du système de gestion de l'offre. De plus, il perçoit la cotisation annuelle obligatoire de tous les agriculteurs. L'UPA devient donc une organisation puissante, qui influence le développement du régime agricole québécois comme il sera expliqué au chapitre 3 (Silvestro, 2008, p. 115).

¹⁹ Les plans conjoints sont des outils permettant la mise en marché regroupée de denrées agricoles. Les producteurs se regroupent et obtiennent alors un plus grand pouvoir de négociation dans la vente de leurs récoltes.

2.2. Régime mercantile-industriel au Mexique

Après la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement mexicain axe ses politiques vers l'urbanisation et l'industrialisation (Esteva, 2003b, p. 194). On concentre les ressources étatiques vers des enclaves agricoles de haut rendement pour nourrir les villes. Le gouvernement foment la mécanisation et l'utilisation de fertilisants²⁰ et de semences améliorées, et appuie le développement de l'agrochimie (Esteva, 2003b, p. 195). L'État devient donc le principal instigateur de cette « Révolution verte »²¹ (De Ita, 2009, p. 37). Le Mexique est effectivement un pays privilégié dans l'implantation des nouvelles technologies, la fondation Rockefeller s'associe au gouvernement pour créer le *Centro internacional de mejoramiento de maíz y trigo* (CIMMYT) et implanter les variétés améliorées suggérées par Norman Borlaug (Patel, 2007, p.123). Différentes technologies caractérisent cette révolution verte : semences hybrides, engrais et pesticides chimiques (Holt-Giménez et Patel, 2009, p. 27).

Bien que la production augmente, la Révolution verte profite à une minorité de fermiers privilégiés et amène une concentration des ressources au détriment des paysans (Holt-Giménez et Patel, 2009, p. 28-31; Aguilar *et al.*, 2003, p. 100). La Révolution verte entraîne une crise de l'agriculture paysanne; une perte de production des aliments de base au profit des cultures d'exportation; une augmentation de la mainmise des firmes transnationales sur l'agriculture et du chômage rural (Martinez Borrego, 1991, p. 24-25). L'agriculture industrielle et ses technologies redéfinissent les modes d'échange en profondeur en exigeant une marchandisation, c'est-à-dire un passage obligé par le marché pour les intrants et les extrants agricoles. L'agriculture n'est plus autosuffisante, elle dépend

²⁰ La superficie fertilisée passe de 4,8 % en 1950 à presque 40 % en 1970 (Esteva, 2003-2, p. 195)

²¹ La Révolution verte va de pair avec la vision étatique du « *desarrollismo* », menant vers la modernité par la substitution des importations (Moreno Derbez, 2010, p. 38; Martinez Borrego, 1991, p. 21)

de l'achat des intrants, de semences, de la machinerie (McMichael, 2010b, p. 178). De plus, l'agriculteur n'est plus autosuffisant et doit vendre les produits de la monoculture sur les marchés pour se procurer sa propre nourriture (Pérez-Vitoria, 2010, p.28; Bello, 2009, p. 24).

Même si cette période est caractérisée par la présence grandissante des compagnies transnationales, l'État mexicain demeure le joueur central dans l'agriculture mexicaine. Par exemple, au milieu des années 1960, est créée la CONASUPO²², la compagnie nationale de subsistances populaires. Les programmes de cette compagnie étaient centraux dans le développement des politiques agraires mexicaines et contrôlaient une importante composante de l'agriculture mexicaine (Yunez-Naude, 2006, p. 221). CONASUPO assurait un prix minimum aux agriculteurs pour différentes cultures de base comme les fèves, le maïs, le riz, le soya et le blé.

3. Régime agroalimentaire néolibéral : 1980 à aujourd'hui

Le régime agroalimentaire qui domine à l'heure actuelle, tel que décrit par Philip McMichael (2010, p. 142), est le régime néolibéral²³. Ce régime, débutant dans les années 1980, est l'expression d'une tendance économique dominante : la mondialisation néolibérale (Evans, 2008, p. 276; McMichael, 2005, p. 266). Le néolibéralisme est une restructuration du capitalisme visant à augmenter le volume de production et les profits, ainsi qu'à diminuer le contrôle étatique des marchés (Conway, 2004, p. 21). Ce processus, qui se pose comme un retour de la libéralisation décrite par Polanyi, entraîne la concentration et l'accumulation de

²² *Compañía Nacional de Subsistencias Populares*. La Compagnie nationale de subsistances populaires est une entreprise étatique mexicaine créée en 1962 pour contrôler le prix des aliments du panier de base. La CONASUPO garantit l'approvisionnement populaire en créant un réseau d'entrepôt et de magasins communautaires en zone éloignée. Elle sera dissoute en 1999 et remplacée par la DICONSA (Randall, 2006, p. 221).

²³ Le terme utilisé par McMichael est « *corporate food regime* » mettant l'emphasis sur le contrôle de la chaîne agroalimentaire par un nombre restreint de multinationales se basant sur un modèle capitaliste de production : c'est-à-dire une utilisation intensive du capital, des ressources, de l'énergie et de la terre en vue de maximiser le profit sur les marchandises agricoles.

la richesse, et est caractérisé par la privatisation des profits et l'externalisation et la socialisation des coûts. En agriculture, ce régime concentre les moyens de production dans les mains de quelques firmes transnationales et diminue la capacité des agriculteurs à contrôler leur façon de cultiver (Menser, 2008, p. 29; Allen et Wilson, 2008, p. 536).

Dans les pays du Sud, les difficultés économiques des années 1980 ont favorisé la formation de ce régime agroalimentaire (Bello, 2009, p. 6). La mondialisation néolibérale s'est imposée par l'entremise des ajustements structurels (PAS), exigés par la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI) aux pays endettés en vue de redresser leur situation financière. Ces programmes ont engendré une privatisation et une diminution des dépenses étatiques. En agriculture, ces politiques ont favorisé la déréglementation des marchés agricoles, la marchandisation des semences et de la terre, l'arrêt des réformes agraires et l'utilisation accrue des biotechnologies (Rosset, 2006b, p. 303).

La mondialisation néolibérale a engendré l'adoption de normes internationales facilitant le commerce agroalimentaire. L'évolution des traités de libre-échange permet de voir que la « libéralisation » des marchés est en fait un processus largement réglementé tel que commenté par Polanyi : « La voie du libre-échange a été ouverte, et maintenue ouverte, par un accroissement énorme de l'interventionnisme continu, organisé et commandé à partir du centre » (Polanyi, 1983, p. 205). Le marché n'est donc pas autorégulé, mais constitue plutôt le fruit du travail des acteurs étatiques et privés. L'Organisation mondiale du commerce (OMC), instituée en 1994 pour poursuivre le travail du GATT²⁴, est une institution clef dans ce processus de libre-échange. L'OMC tente dès sa création de

²⁴ L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (en anglais GATT – *General Agreement on Tariffs and Trade*), fut instauré en 1947 comme institution multilatérale de régulation du commerce international.

libéraliser le commerce de denrées agricoles en diminuant les barrières sanitaires et techniques de commerce international.

La mondialisation néolibérale et le libre-échange favorisent la mainmise des multinationales sur le secteur agricole, car ils favorisent le marché international plutôt que local ou national. Cela privilégie principalement les grandes entreprises capables de s'insérer dans ces marchés : celles-ci deviendront les acteurs dominants du régime agroalimentaire (McMichael, 2005, p. 270; Shiva, 2008, p. 95; Bello, 2009, p. 31). Dans les années 1990, l'intégration de l'agriculture dans les négociations de libre-échange diminue la capacité des États à établir leurs politiques agroalimentaires (McMichael, 2010, p. 154). Contrairement aux régimes précédents, ce ne sont plus les États qui contrôlent le flot de denrées alimentaires : les firmes multinationales, telles que Monsanto et Cargill, contrôlent aujourd'hui 40 % du commerce de l'agriculture (Patel, 2008, p. 99; McMichael, 2005, p. 273; Dupont, 2009, p. 196).

L'ALÉNA perpétue les asymétries en permettant le maintien des subventions à l'agriculture au Nord (Canada et États-Unis) tout en forçant l'ouverture des marchés au Sud (Mexique) (McMichael, 2010, p. 154). Le chapitre 7 de l'ALÉNA est consacré à l'agriculture. L'article 703 stipule que : « Les parties s'emploieront de concert à élargir l'accès à leurs marchés nationaux respectifs, par la réduction ou l'élimination des barrières à l'importation affectant leurs échanges de produits agricoles » (ALÉNA, 1994). Les répercussions de cet article ont transformé les régimes agroalimentaires :

L'ALÉNA a donné du pouvoir aux transnationales agroalimentaires, augmenté la concentration des marchés, et consolidé le pouvoir au sein des marchés. Puisqu'un petit nombre de dirigeants d'entreprises exercent désormais un contrôle sur la disponibilité et le prix des denrées alimentaires, les agriculteurs ne peuvent plus obtenir un juste prix pour leur production, tandis que les consommateurs sont étouffés par la hausse des prix en épicerie. Pendant ce temps, les firmes transnationales agroalimentaires voient leurs marges de profit atteindre de nouveaux sommets (traduction de l'auteure, Olson, 2008, p. 418).

Le chapitre trois montrera comment l'incorporation au libre-échange a affecté les agriculteurs québécois et oaxaqueños.

L'institutionnalisation du libre-échange, la mondialisation néolibérale et les organisations économiques telles que l'OMC ont été préjudiciables pour l'agriculture en exerçant une pression vers le bas sur les coûts de production et en permettant une grande pénétration et intensification de l'agriculture industrielle à l'échelle planétaire (Madeley, 2002, p. 120; Pérez-Vitoria, 2010, p. 28). Cette agriculture néolibérale est déconnectée de la nature, et a diverses conséquences au niveau environnemental.

Premièrement, ce régime se distingue par une nouvelle Révolution verte, caractérisée par le développement des biotechnologies et des organismes génétiquement modifiés (OGM) (McMichael, 2010b, p. 178). Les effets environnementaux des OGM demeurent peu connus. Ceux-ci sont présentés comme une solution pour éliminer la faim dans le monde en créant des variétés poussant facilement et ayant de nouvelles valeurs nutritives. Pourtant, la majorité des modifications visent à créer des organismes stériles ou résistants aux pesticides vendus par les multinationales (Patel, 2008, p. 134). Ces modifications génétiques sont contrôlées par les firmes multinationales, comme Monsanto, et visent avant tout l'augmentation des profits plutôt que l'avancée de la sécurité alimentaire (Bello, 2009, p. 33;

Patel, 2007, p. 134-135). Ce changement signifie un contrôle accru des ressources par les grandes multinationales qui contrôlent la vente de ces semences. Le fait que les semences soient infertiles crée une dépendance au marché pour les petits producteurs qui doivent s'endetter pour accéder aux semences, qu'ils préservent auparavant d'une saison à l'autre.

On assiste deuxièmement à une perte de la biodiversité due à la monoculture. Perçues comme étant plus « efficace » et permettant un plus grand contrôle de la production aux firmes transnationales produisant en énormes quantités uniformes, la valorisation et la pratique de la monoculture ont effectivement réduit la diversité des variétés de semences cultivées (Wittman, 2010, p. 92). 75 % de l'alimentation mondiale repose sur huit céréales²⁵, et ce, alors que l'on retrouve dans le monde 80 000 plantes comestibles, dont 3 000 qui ont été cultivées avec constance tout au long de l'histoire humaine (Shiva, 2008, p. 174). La perte de la biodiversité est très préoccupante, car c'est l'abondance des ressources génétiques qui permet de mieux résister aux épidémies et aux changements de conditions météorologiques grâce aux plantes évoluant en s'adaptant à divers environnements (Bouchard, 2002, p. 55).

Finalement, l'agriculture industrielle, dépendante des énergies fossiles, augmente l'émission de polluants causant les changements climatiques (Pimbert, 2008a, p. 33; Wittman, 2010, p. 92; Patel, 2008, p. 295; Shiva, 2008, p. 96; Gottlieb et Joshi, 2010, p. 28). Le régime alimentaire dominant a accru la distance parcourue par les aliments, ce qui augmente l'empreinte écologique de la production agricole (McMichael, 2010, p. 160; Gottlieb et Joshi, 2010, p. 226). L'utilisation d'agrocarburants, présentée comme une « solution » aux changements climatiques, est aussi préoccupante. Plusieurs États se sont

²⁵ Soit le maïs, le riz, le blé, le soya, l'avoine, l'orge, le millet et le sorgho.

tournés vers cette énergie promettant une plus grande indépendance et sécurité énergétiques; toutefois, il s'agit d'un détournement de l'agriculture de ses fins nourricières (Bello, 2009, p. 115). La production d'agrocarburants est le reflet de l'économie marchande : la nourriture est considérée comme une simple marchandise; elle n'est pas dédiée à l'alimentation, mais à l'accumulation de profits.

La marchandisation a fait perdre son caractère unique aux denrées alimentaires. Une marchandise peut à la fois servir de carburant ou de nourriture pour les animaux ou les humains, et ce, sans distinction qualitative. La valeur de la production agricole pour la reproduction sociale est compromise. Selon Vandana Shiva, le caractère unique, distinctif, nutritif et culturel des aliments n'est pas pris en considération par ce régime (Shiva, 2008, p. 123). On peut donc spéculer sur les denrées alimentaires, vues comme sources potentielles de profit, plutôt que comme moyen de subsistance (Holt-Giménez et Patel, 2009, p. 81; McAfee, 2006, p. 7). Cette dénaturalisation de la nourriture rappelle la marchandisation fictive décrite par Polanyi. En effet, le désencastrement du marché requiert qu'il y ait marchandisation des terres et des aliments. Ce faisant, la marchandisation dépossède les paysans de la terre et des semences au profit des entreprises en situation d'oligopole (Desmarais, 2010, p. 371). Cela a souvent des conséquences désastreuses sur les moyens de subsistance des paysans et engendre des résistances diverses, comme nous le verrons au chapitre 3.

3.1 Régime agroalimentaire néolibéral au Québec

Le courant économique néolibéral s'instaure au Québec à la fin des années 1980 (Rousseau *et al.*, 2009, p. 2), et ce, malgré le rejet initial du néolibéralisme par les agriculteurs. Dans les années 1990, les négociations du GATT et du traité de libre-échange nord-américain amènent le gouvernement et les dirigeants de l'UPA à croire qu'il n'est pas possible d'éviter le tournant néolibéral. Ces acteurs voient comme inévitables la spécialisation et l'intégration au marché international. Le syndicat des producteurs agricoles, qui prônait jusque-là l'exclusion de l'agriculture des accords de libre-échange, se résigne (Morisset, 2010a, p. 43; Morisset, 2010b, p. 87). En 1991, l'UPA modifie ainsi sa vision et part « à la conquête des marchés internationaux » : elle commence à promouvoir les exportations agricoles québécoises, notamment dans le secteur du porc et des produits laitiers (Morisset, 2010b, p. 111-119). Le Rendez-vous des décideurs de 1998 confirme cette tendance s'arrimant à celle des politiques de libre-échange entrant en vigueur au cours de cette décennie, comme il sera expliqué au chapitre suivant (Morisset et Couture, 2010a, p. 182-184). La mise en œuvre successive de l'ALÉ, de l'ALÉNA et de l'OMC change en profondeur les échanges commerciaux agroalimentaires canadiens. Entre 1989 et 2009, les exportations agroalimentaires canadiennes ont quadruplés (Qualman, 2011, p. 21). Ces exportations ont augmenté très rapidement suite à l'adoption de l'ALÉNA : alors que la valeur exportée est passée de 5 milliards en 1980 à 15 milliards de dollars en 1995, elle s'est envolée jusqu'à représenté près de 40 milliards de dollars en 2007 (Qualman, 2011, p. 22). En 2008, c'est 45% de la production agricole canadienne qui est exportée. Ces changements commerciaux ont favorisé l'expansion des cultures et les élevages propres à l'exportation, tels le blé, le maïs, le porc et le bœuf (Qualman, 2011, p. 23). Ces changements rapides ont aussi amenés les changements décrits au chapitre 2 : augmentation de la taille des fermes,

diminution des revenus nets des entreprises agricoles, industrialisation et biotechnologisation de l'agriculture.

Le régime agroalimentaire axé sur l'exportation est implanté partout au Canada par le gouvernement et les entreprises transnationales de l'agro-industrie. Entre 1989 et 2009, les exportations agricoles canadiennes quadruplent (Qualman, 2011, p. 21). La production de maïs, de blé, d'orge, de canola, de soya, de bœufs et de porcs augmente drastiquement et est principalement destinée aux marchés étrangers (Qualman, 2011, p. 23). Parallèlement, les importations agricoles canadiennes augmentent, passant de 9,6 milliards de dollars en 1975 à 20,4 milliards de dollars en 2004 (Dupont, 2009, p. 171).

Selon divers auteurs, les accords de libre-échange ont profité principalement aux multinationales de l'agroalimentaire et non aux agriculteurs et communautés rurales canadiennes (Wiebe et Wipf, 2011, p. 11). L'agriculture est intégrée à la chaîne de production et de distribution contrôlée par les grandes entreprises agroalimentaires. Celles-ci contrôlent les marchés en achetant à bas prix les produits de base et en contrôlant la transformation et la vente au détail (Dupont, 2009, p. 127; Madeley, 2002, p. 123). Marco Silvestro soutient que les « agriculteurs et agricultrices indépendantEs, propriétaires de leurs installations, tendent à disparaître au profit d'agriculteurs et d'agricultrices “sous contrat d'intégration” » (Silvestro, 2008, p. 113). Avec ces contrats, les compagnies de transformation et de distribution s'engagent à acheter l'entièreté de la récolte (ou des animaux) de l'agriculteur, mais celui-ci se trouve dépossédé de ses moyens de production et doit suivre les méthodes et exigences de l'acheteur. Dans ce régime, l'agriculture est un maillon d'une chaîne agroalimentaire industrielle suivant une procédure prédéterminée afin de standardiser le produit final et de répondre aux besoins du marché (Silvestro, 2008,

p. 116). La priorité est d'assurer l'uniformité des produits disponibles dans les supermarchés en matière de prix, de couleur, de goût et de forme. Ce régime standardisé ne prend donc pas en considération la qualité nutritive, la santé animale, le bien-être des communautés rurales ou la diversité des produits offerts.

L'agriculture industrielle a eu d'importantes conséquences au Québec. Selon la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec (CAAAQ), formée en 2007 et mieux connue comme Commission Pronovost, l'agriculture québécoise se trouve présentement en situation de crise. Le rapport de la Commission exige des réformes dans plusieurs volets de l'agriculture québécoise : le monopole syndical, la gestion de l'offre, le système de subvention, l'environnement, la formation et la recherche, et la préservation du territoire agricole (CAAAQ, 2007, p. 48). Plusieurs problèmes environnementaux ont été constatés au Québec et au Canada : déboisement, perte de diversité liée à la spécialisation, pollution de l'eau, dégradation des sols (Bouchard, 2002, p. 69; p.109; Wiebe et Wipf, 2011, p. 3).

L'industrialisation a causé la quasi-disparition des agriculteurs québécois, qui ne représentent plus que 1,3 % de l'ensemble de la population en 2008 (Silvestro, 2008, p. 111). Entre 1981 et 2001, en moyenne 780 fermes ont disparu par année au Québec (Dupont, 2009, p. 127). Cela a entraîné une forme de « dépeuplement », de même que le démantèlement des communautés rurales et une désoccupation du territoire jumelé à un étalement urbain en progression (Bouchard, 2002, p. 69). Cela témoigne de la perte de la valeur sociale de l'agriculture, qui permet aux régions rurales de vivre et qui va au-delà de la production de marchandises.

Ce processus va de pair avec l'agrandissement des fermes restantes. Celles-ci visent les économies d'échelle pour obtenir une rentabilité : la grandeur moyenne d'une ferme au Québec est passée de 53 hectares en 1956 à 113 hectares en 2006 (Statistiques Canada, 2006). Le gouvernement appuie ces fermes de grande taille : au Québec, les fermes ayant un chiffre d'affaires de moins de 50 000\$ par année ne reçoivent que 7 % des subventions versées à l'agriculture, alors qu'elles représentent 37 % du nombre total de fermes. En revanche, 50 % du financement est dirigé vers les producteurs ayant un revenu annuel de plus de 250 000 \$, bien qu'ils ne représentent que 13 % de l'ensemble des fermes (Bouchard, 2002, p. 95). Cette orientation politique a une influence considérable sur le modèle agricole, puisqu'un milliard de dollars de fonds publics sont investis chaque année, et que ces subventions constituent 50 % des revenus des agriculteurs (Bouchard, 2002, p. 94).

Aujourd'hui, bien que plus grandes, les fermes sont généralement moins rentables : il y a une diminution tendancielle des revenus des agriculteurs (Silvestro, 2008, p. 112). Le revenu total moyen des « exploitants agricoles » au Québec est de 53 149 \$ (Statistiques Canada, 2006). Les petites fermes ont généralement besoin d'un revenu extérieur pour survivre (Silvestro, 2009, p. 38). L'endettement des agriculteurs est également préoccupant : « La dette des fermes canadiennes, équivaut maintenant à 64 milliards et augmente d'environ 2,7 milliards par année » (traduction de l'auteure, Qualman, 2011, p. 32). C'est près du tiers des fermes québécoises qui ne couvrent pas leurs dépenses en 2004 (Morisset et Couture, 2010b, p. 339). Le fort endettement des agriculteurs n'est pas compensé par l'augmentation actuelle des prix des aliments, celle-ci est absorbée principalement par les transformateurs et les différents intermédiaires.

Ce régime agricole se traduit, au Québec comme ailleurs, par une libéralisation et une marchandisation accrues de l'agriculture, créant une déconnexion entre l'agriculture, l'agriculteur et la nature. Roméo Bouchard, fondateur de l'Union paysanne, dénonce ce désencastrement :

La ferme industrielle moderne [...] est une entreprise commerciale. Elle n'a plus aucune fonction d'autosuffisance [...]. Elle obéit à la logique de la rentabilité marchande et non à celle de l'appartenance familiale ou terrienne, ni à celle de la Nature. Les méga-élevages intensifs de poulets, de porcs, de bovins, de veaux sont la plupart du temps des élevages dits « sans sol » ou « hors sol », en ce sens qu'ils ne sont pas reliés aux terres du propriétaire (Bouchard, 2002, p. 36).

3.2 Régime agroalimentaire néolibéral au Mexique

Au Mexique, l'instauration du dernier régime agroalimentaire se fait dans une période économique trouble. Dans les années 1970, le Mexique emprunte massivement pour financer ses programmes sociaux, se fiant sur ses réserves de pétrole et des taux d'intérêt très favorables afin de rembourser ses emprunts internationaux. Lorsque le prix du pétrole, la principale exportation nationale, chute et que les États-Unis entrent en crise économique, le peso s'effondre (Bartra et Otero, 2009, p. 95). En 1982, le pays est au bord de la faillite et fait appel aux institutions financières internationales (IFI), le FMI et la BM. L'État mexicain est sous pression et se retrouve face à très peu d'options; il consent à adopter des politiques d'austérité et d'ajustement structurel pour redresser ses finances afin d'obtenir l'aide des IFI (Bello, 2009, p. 39; Escobar, 1992, p. 1). Les conditions imposées obligent le pays à modifier ses interventions en matière d'agriculture : il y a diminution des barrières aux importations et privatisation des entreprises étatiques (Bello, 2009, p. 42).

L'État, le plus gros investisseur économique mexicain, est forcé de restreindre ses dépenses publiques qui diminuent, en zones rurales, de moitié entre 1981 et 1986 (Bello,

2009, p. 41-44). Plusieurs institutions régissant l'agriculture et assurant une certaine stabilité du revenu pour les paysans disparaissent au cours des années 1980. C'est le cas de la CONASUPO et des organismes de production de semences, de fertilisants et de café (INMECAFÉ)²⁶. Les campagnes mexicaines se retrouvent alors privées des principaux appuis qui facilitaient auparavant l'accès aux intrants et aux marchés internes. Ces effets, combinés à ceux de l'ouverture des marchés, seront dévastateurs pour la vie rurale mexicaine comme nous le verrons plus loin (Tetreault, 2010, p. 78).

Le libre-échange s'approfondit au cours des années 1990. Le Mexique joint l'OCDE en 1993, et l'ALÉNA entre en vigueur en 1994. Sous l'influence des différentes institutions et accords économiques internationaux, le Mexique modifie ses lois agricoles (De Ita, 2006; Rosset 2006; Bello, 2009). Pendant le mandat du Président Salinas (1988-1994), trente changements à la Constitution sont apportés pour répondre aux exigences de l'ALÉNA et des programmes d'ajustement structurel (Bello, 2009, p. 42; Tetreault, 2010, p. 80). Un des changements les plus importants est l'abrogation de l'article 27 de la Constitution. La modification permet la privatisation et la marchandisation de la terre, et donne l'accès à la propriété foncière aux investisseurs étrangers (Bello, 2009, p. 48; Pimbert 2010, p. 3; Bartra et Otero, 2005, p. 384; de Ita, 2006, p. 149). Jusqu'alors, la terre avait été préservée de la marchandisation : « Dans l'ancien cadre, la terre était un droit social et non pas une marchandise » (traduction de l'auteure, De Ita, 2006, p. 160). Ces changements tentent de transformer la terre en un simple facteur de production et marquent la fin d'un aspect fondamental des droits sociaux conquis lors de la Révolution mexicaine de 1910 (Moreno Derbez, 2010, p. 94).

²⁶ *Instituto Mexicano del Café* : L'Institut mexicain du café offrait depuis 1972 le transport, l'entreposage et la vente du café aux petits producteurs, ainsi qu'un soutien technique et financier. Son mandat est considérablement réduit en 1989 (CECCAM, 1990, web).

Les effets de l'adoption de l'ALÉNA sont dévastateurs pour les petits agriculteurs mexicains (Dahl-Bredine, 2006, p. 164). Le Mexique est rapidement devenu un importateur de denrées alimentaires de base, alors qu'avant l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, il en était un exportateur net (Martinez Borrego, 1991, p. 23). Le pays parvient à avoir une balance déficitaire en matière alimentaire : cela est principalement dû à l'importation annuelle d'une valeur de 2 milliards de dollars de maïs en provenance des États-Unis (Rosset, 2006, p. 56; Bartra, 2003, p. 224). Avant l'ALÉNA, le maïs représentait 2,9 % des importations alimentaires mexicaines; ce taux se situait au milieu des années 2000 entre 20 et 25 % (Rosset, 2006, p. 57). Plusieurs paysans ont dû abandonner l'agriculture, car ils ne pouvaient faire compétition à ces produits importés, subventionnés par les politiques agricoles protectionnistes étatsuniennes – et donc vendues sous les coûts de production²⁷ (De Ita, 2007; McAfee, 2006, p. 6; Hamilton, 2011, p. 258). Selon certaines estimations, les importations de denrées alimentaires des États-Unis auraient laissé sans travail au moins 1,3 million de fermiers (1,175 million de personnes selon Rosset, 2006, p. 62; Bello, 2009, p. 51).

L'ALÉNA a donc eu un lourd impact sur les communautés rurales. Le manque de perspectives a entraîné suicides, exode rural, émigration et développement du narcotrafic (Maldonado *et al.*, 1995, p. 105; Patel, 2007, p. 50-60; entrevue 21, 2011; Bello, 2009,

²⁷ Selon la théorie des avantages comparatifs, les fermiers mexicains auraient dû changer leur production de maïs pour une autre plus compétitive sur les marchés internationaux. Néanmoins, cette théorie ne prend pas en considération les effets de distorsion du marché et l'interventionnisme propre au néolibéralisme : subventions étatsuniennes, particularités des terres mexicaines impropres à la conversion, baisse de l'accès aux crédits et aux services en raison du retrait de l'État mexicain (Steward et Cook, 2006, p. 18; Holt-Giménez et Patel, 2009, p. 56). De plus, on a sous-estimé l'importance culturelle du maïs au Mexique. Les agriculteurs ont donc persisté à produire du maïs et dépendent souvent des transferts de fonds de migrants depuis l'étranger (*remittances*) pour combler leurs pertes (Rosset, 2006, p. 58; Hamilton, 2011, p. 261).

p. 42)²⁸. Dans ce contexte, la subsistance est difficile pour les paysans ayant décidé de demeurer en zone rurale.

Oaxaca connaît également de grands problèmes de dégradation environnementale, y compris la perte de biodiversité, la déforestation, l'érosion des sols. La pollution de l'eau et de l'air est la conséquence du régime néolibéral privilégiant l'utilité économique de la terre et des ressources naturelles plutôt que le bien commun (Steward et Cook, 2006, p. 18; Maldonado *et al.*, 1995, p. 107; Toledo, 2002, p. 10; Boege, 2009, p. 92). Bien qu'une partie du territoire d'Oaxaca ait été épargnée de la production mécanisée de par son relief accidenté, l'État a subi divers dommages environnementaux en raison du régime agroalimentaire dominant. La pratique intensive de la caféiculture, l'érosion des sols et la surexploitation des ressources naturelles sont des illustrations de ces dommages. La principale menace pour Oaxaca demeure la contamination de son maïs par les OGM impropres à la consommation humaine : cet élément sera discuté au chapitre 3.

²⁸ L'entrée en vigueur de l'ALÉNA marque aussi le début du soulèvement zapatiste. Ces communautés autochtones du Chiapas réclament l'autonomie et le contrôle sur leur territoire, éléments mis en danger par les changements imposés avec l'adoption de l'ALÉNA (Pimbert, 2010, p.38-39). La situation diffère tout de même entre Oaxaca et le Chiapas. Alors que la propriété communale a été mise en place longtemps avant la Révolution mexicaine de 1910-1917 dans le cas de Oaxaca, au Chiapas, ce sont les luttes post-révolution qui ont permis une redistribution de la terre et la création de certains ejidos, mais plusieurs Chiapanèques n'ont pas pu obtenir de titres légaux de propriétés communales (entrevue 13, Oaxaca, 3 mars 2011). En 1992, la réforme constitutionnelle de l'article 27, en prévision de l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, a mis fin au programme de répartition des terres et a à nouveau permis la privatisation. C'est dans ce contexte qu'on a assisté au soulèvement zapatiste, entre autres parce que plusieurs Chiapanèques perdaient ainsi le moyen légal de lutter pour l'accès à la terre. Dans l'État de Oaxaca, c'est depuis la colonisation espagnole que l'on a reconnu la propriété sociale de la terre chez les communautés paysannes-autochtones (entrevue 13, Oaxaca, 3 mars 2011). Ceci a en partie facilité le maintien de la propriété collective et d'une forme de gouvernance autonome (basé sur les us et coutumes, «usos y costumbres», tel que nous le verrons au chapitre 4), aujourd'hui légalement reconnue dans cet État mexicain. Il y a également un fort attachement à la terre qui est encore sacralisée chez plusieurs de ces communautés (entrevue 13, Oaxaca, 3 mars 2011) et un nombre limité d'assemblées communales a effectivement appuyé le processus de privatisation de la terre autour du PROCEDE (de Ita, 2006, p. 150). Il faut tout de même mentionner que de nombreux conflits terriens persistent tant dans l'État de Oaxaca que du Chiapas, et le discours misant sur la défense du territoire a également marginalisé les revendications des paysans sans-terre (voir « Indigenous Encounters with Neoliberalism » d'Isabel Altamirano-Jimenez, 2013).

Conclusion

Le régime agroalimentaire industriel actuel est le résultat de 160 ans d'industrialisation de l'agriculture, dont les effets se sont exacerbés au cours des dernières décennies par l'adoption de politiques néolibérales (Shiva, 2008, p. 3). Le premier régime agroalimentaire international, dit colonial, a favorisé le commerce international des denrées agricoles, principalement depuis les colonies vers l'Europe qui s'industrialise. Cette industrialisation s'étend également aux champs : la mécanisation et la standardisation de l'agriculture s'instaurent progressivement. Après l'instabilité créée par les deux guerres mondiales, un deuxième régime international s'installe, caractérisé par de grandes interventions étatiques dans l'agriculture et la recherche de la modernisation. L'utilisation d'intrants chimiques se répand et la production augmente pour fournir en aliments des villes toujours plus grandes. Les difficultés économiques mondiales dans les années 1970-1980 favorisent l'essor de l'actuel régime néolibéral dominant. L'État réoriente son intervention et crée un cadre législatif favorisant les actions des grandes transnationales. Ce régime néolibéral est caractérisé par une grande dépendance aux capitaux, aux intrants énergétiques et chimiques, et repose sur la spécialisation et l'agrandissement de la taille des fermes afin d'en accroître la productivité et la rentabilité. Ce régime s'exerce toutefois aux dépens des communautés rurales, comme les prochains chapitres tenteront de le démontrer.

Au Québec, le régime industriel prend son envol après la Seconde Guerre mondiale. Le gouvernement met en place un système favorisant la diminution du nombre de fermes et la mécanisation des opérations. Ce régime, d'abord orienté vers le marché intérieur, va s'extérioriser et se tourner vers les marchés internationaux avec l'adoption de traités de libre-échange. Alors que la tendance néolibérale rejoint l'agriculture québécoise au courant des

années 1990, l'exportation devient l'objectif des grands producteurs. L'agriculture devient le chaînon d'un long réseau intégré de production et de distribution. L'Union paysanne naîtra dans ce contexte où le gouvernement québécois et le syndicat unique, l'UPA, affirment qu'il n'y a pas d'alternatives possibles : le futur de l'agriculture se situe, selon eux, dans l'agrandissement des fermes, la standardisation de la production et l'exportation. Dans ce modèle, le droit de produire est priorisé face au droit de protéger l'environnement.

À Oaxaca, un système axé sur les cultures d'exportation telles que le café ou le tabac s'installe après l'indépendance mexicaine. Avec la Révolution, les paysans regagneront en partie l'accès à la terre qu'ils avaient perdu avec l'arrivée des Espagnols et la poussée vers la modernisation et la concentration des terres sous le *porfiriato*. Après la Seconde Guerre mondiale, l'État cherche à moderniser l'agriculture et instaurer la Révolution verte pour appuyer l'industrialisation des villes. Les difficultés économiques des années 1980 obligent le Mexique à accepter les programmes d'ajustement structurel qui diminueront grandement sa capacité à intervenir en agriculture. Pour répondre aux critères du GATT et de l'ALÉNA, le Mexique procédera à une ouverture commerciale et à la marchandisation des terres et des denrées agricoles. S'ensuivront de grandes difficultés économiques pour les paysans mexicains.

Le régime néolibéral, imposé entre autres par l'adoption de l'ALÉNA, s'est ancré à divers degrés au Canada et au Mexique. Les deux régions étudiées subissent néanmoins certains effets similaires : exode rural, pollution des campagnes, augmentation du commerce international agricole, difficultés économiques pour les paysans. Ces conséquences désastreuses pour les petits agriculteurs et pour l'environnement démontrent comment ce régime agroindustriel altère l'interdépendance des collectivités avec leur écosystème. La

conception de la nature est transformée : elle est maintenant perçue comme étant un système séparé de la culture et des pratiques humaines, une ressource qu'il faut apprendre à dominer. Ce modèle favorise aussi la marchandisation de la terre et des récoltes, de même que l'externalisation des coûts écologiques.

La revue de littérature a permis d'illustrer les effets du régime dominant et les conséquences sociales et écologiques liées à la tentative de libéralisation de l'agriculture. L'évolution historique permet d'illustrer diverses tentatives de désencastrement de l'agriculture – comme activité économique – du système social et écologique dont elle fait partie. Démontrer la marchandisation fictive que la terre et les denrées agricoles subissent permet d'établir qu'il y a en agriculture un mouvement vers la libéralisation, tel que Polanyi le décrivait. Cela permet de montrer qu'à long terme, la marchandisation sous-jacente au capitalisme entraîne une séparation de l'économie des relations sociales, écologiques, culturelles et communautaires (Munck, 2007, p. 17). Les prochains chapitres montreront comment cette marchandisation et cette destruction environnementale entraînent un contre-mouvement, différentes formes de résistances sociopolitiques et économiques, ainsi que la création d'alternatives qui émergent ou tentent de survivre et de se consolider à l'intérieur de, et en opposition, ce régime dominant.

Chapitre 3. Le soulèvement des résistances : organisations paysannes contre le régime néolibéral

La paysannerie contemporaine est dépeinte comme une digue luttant contre les ravages du néolibéralisme, autant qu'elle se voit menacée par ce dernier - (Morisset et Couture, 2010b, p. 264).

Tout comme le mouvement de libéralisation décrit par Polanyi a entraîné un contre-mouvement des forces sociales de son époque, le mouvement de marchandisation et de capitalisation de l'agriculture a aussi engendré une réaction sociale. Le régime agroindustriel, bien que dominant, n'a pas empêché la résurgence d'un discours et de pratiques divergents (Richardson, 2005, p. 2). Ce contre-mouvement est particulièrement vigoureux chez certaines organisations et communautés paysannes qui dénoncent les conséquences du régime agroalimentaire néolibéral au Nord et au Sud (McMichael, 2011, p. 809). Les années 1990 ont en effet vu un renouvellement de la résistance et la naissance de nouvelles formes d'organisations paysannes.

Ce chapitre démontrera comment des organisations paysannes, tel que l'UNOSJO (Oaxaca) et l'Union paysanne (Québec) s'opposent aux manifestations locales du régime agroalimentaire néolibéral défini au chapitre précédent. Dans les deux cas, les paysans se mobilisent lorsque leurs modes de vie sont menacés; ils se regroupent alors pour dénoncer la dévastation écologique accompagnant la pratique de l'agriculture industrielle et néolibérale. Au Québec, les paysans se mobilisent contre les mégaporcheries et l'agriculture d'exportation. À Oaxaca, l'UNOSJO dénonce la contamination transgénique et la pauvreté exacerbée par la mise en œuvre de l'ALÉNA.

Ces organisations s'inscrivent dans un mouvement mondial de contestation paysanne, dont le principal représentant transnational est La Vía Campesina. Nous analyserons la création de ces réseaux et organisations qui participent à la consolidation d'un contre-mouvement paysan face au processus de marchandisation et de capitalisation de l'agriculture, vecteurs d'endettement et de perte d'autonomie des petits producteurs. Les paysans sont les premiers affectés par ces changements socio-économiques et écologiques; la destruction environnementale agit comme élément mobilisateur de l'action paysanne. Les paysans défendent à la fois leurs intérêts socio-économiques, leur mode de vie, leur identité, ainsi que leur vision de la nature et de l'agriculture. L'intégration de considérations écologiques dans leurs revendications amène les paysans à réclamer un plus grand contrôle sur leurs ressources et leur mode de production, ce qui donne une légitimité et une visibilité à leur lutte.

La Vía Campesina et sa campagne contre le libre-échange agroalimentaire

La vigueur du contre-mouvement réagissant à l'agriculture industrielle et néolibérale est illustrée par la création de la Vía Campesina (LVC). Il s'agit d'un réseau international d'organisations paysannes formé en 1993. LVC relie 150 organisations indépendantes de paysans, petits et moyens producteurs, travailleurs agricoles, femmes et communautés autochtones provenant d'Asie, des Amériques, d'Afrique et d'Europe (Pimbert, 2008a, p. 40). Ce réseau naît pour donner une voix à l'échelle transnationale à ces acteurs, souvent mis de côté lors des sommets où l'on élabore les politiques et traités interétatiques traitant d'agriculture. Les paysans s'unissent pour affronter les institutions faisant la promotion d'un développement néolibéral (OMC, FMI, BM, ALÉNA) qui soumet l'agriculture aux

impératifs du libre-échange (Massicotte, à paraître, p. 356). LVC devient dès lors une « voix incontournable de l'opposition radicale à la mondialisation du modèle agricole néolibéral » (Desmarais, 2010, p. 368) et représente, à l'échelle transnationale, la résurgence d'un contre-mouvement en réaction à l'agroindustrie et aux tenants des politiques néolibérales.

LVC articule sa pensée et se mobilise en réaction à la philosophie dominante prônée par l'OMC (Munck, 2007, p. 100). Depuis les années 1980, le GATT, puis l'OMC, se sont donné le mandat de libérer le commerce agricole et de contrôler la réglementation de ce secteur (Massicotte, à paraître, p. 356). Une des demandes clés de LVC est de maintenir l'agriculture à l'extérieur des accords de l'OMC (Munck, 2007, p. 100). LVC démontre comment le régime dominant nuit aux paysans et aux écosystèmes partout sur la planète, même si les effets de ce régime se font sentir de différentes façons et à divers degrés selon les régions. LVC s'oppose entre autres aux pratiques fondamentales de ce régime : monoculture intensive, agriculture industrielle à grande échelle, révolution verte et biotechnologies. Le réseau démontre comment ce régime soumet la production alimentaire à des impératifs de profit plutôt qu'au bien-être des populations, des travailleurs qui produisent ses aliments et des écosystèmes dont ils dépendent (Bello, 2009, p. 134; Desmarais, 2008, p. 81; McMichael, 2008, p. 33; Rosset, 2006, p. 9).

LVC permet aux organisations paysannes d'échanger et d'unir leur force face aux institutions néolibérales internationales et de contester leurs politiques (McMichael, 2012, p. 110). La lutte contre les accords de libre-échange est donc au cœur de la création et des mobilisations de LVC (Martinez-Torres et Rosset, 2010, p. 16). Par exemple, en 2003, LVC appelle ses membres à manifester à Cancún, lors du sommet de l'OMC. L'institution commerciale internationale entamait un cycle de négociations pour l'ouverture des marchés

incluant les denrées agricoles. En présence d'autres mouvements sociaux, des membres de LVC provenant d'Uruguay, du Canada, d'Haïti, du Mexique, d'Afrique de Sud, du Japon, d'Indonésie, de Thaïlande et de Corée du Sud marchent côte à côte afin de réclamer l'exclusion de l'agriculture de l'OMC (LVC, 2003). Ce moment d'action collective et de contestation est l'un des moyens utilisés par les organisations affiliées à LVC afin de mobiliser leurs membres et d'élargir leur réseau à l'échelle transnationale afin de créer une lutte commune et de faire entendre leurs revendications et leurs propositions pour un modèle alternatif de production agricole. En se regroupant, les petites organisations peuvent dénoncer des décisions internationales affectant leurs pratiques agricoles locales, limitant leurs ressources et le maintien de pratiques plus justes et durables.

Les membres de LVC marchent à Cancún en souvenir de Lee Kyung Hae, décédé lors des manifestations contre l'OMC en 2003. Le paysan coréen Lee Kyung Hae s'est suicidé par harakiri pour dénoncer l'accumulation de dettes sous lesquelles croulent tant de paysans (Cancún, décembre 2010, photo de l'auteure).



LVC propose une vision du commerce international drastiquement opposée à la tendance dominante. Elle considère que le commerce international devrait avoir lieu seulement après que les besoins alimentaires locaux et nationaux soient comblés (Menser, 2008, p. 32). Cette vision alternative du commerce, LVC l'intègre dans sa vision et sa définition de la souveraineté alimentaire, telle qu'établie pour la 1^{ère} fois en 1996. LVC propose en effet une alternative en développant autour du concept de souveraineté alimentaire tel que défini dans l'introduction (p. 2.) LVC est donc à la fois résistance et alternative (Bello, 2009, p. 134), tel que sa mission le démontre. Celle-ci est de :

Réaliser la souveraineté alimentaire et de mettre fin au processus destructeur de l'économie néolibérale. Le mouvement est basé sur la conviction que les paysannes et les paysans, les pêcheurs traditionnels, les éleveurs pastoraux et les peuples indigènes, qui forment près de la moitié de la population mondiale, sont capables de nourrir leurs communautés et la planète d'une manière durable et saine (LVC, 2011 : web).

Les organisations de LVC s'allient pour défendre l'agriculture paysanne et la souveraineté alimentaire et dénoncer les conséquences du régime agroindustriel. En se regroupant, les fermiers reconnaissent qu'ils sont contraints par les mêmes forces de libéralisation des marchés et de consolidation de l'agroindustrie, tout en reconnaissant la diversité et les différences entre les organisations (Steward et Cook, 2006, p. 21; McMichael, 2011, p. 808). LVC permet de créer des liens solidaires entre les groupes du Nord et du Sud, de l'Est et de l'Ouest œuvrant pour la justice sociale et une souveraineté alimentaire populaire et unis par une identité commune : être paysan, être des « gens de la terre » (Bello, 2009, p. 13; Friedmann, 2005, p. 248; Massicotte, à paraître, p. 356).

L'Union paysanne face au régime d'exportation

Au Québec, l'industrie porcine et les mégaporcheries sont devenues vers la fin des années 1990 le symbole par excellence de l'agriculture industrielle. L'Union paysanne s'est opposée à cet emblème et au modèle agricole l'encadrant. Il est effectivement difficile de dissocier l'industrie porcine québécoise du régime agricole promu par la mondialisation néolibérale, car elle représente un modèle de production généralement intensif, hautement polluant, coupé de la communauté et de la terre où elle se pratique (Bouchard, 2002, p. 31; Morisset et Couture, 2010b, p. 294). Au Québec, ce sont les effets négatifs de ce modèle dominant qui ont attisé la lutte paysanne.

L'ère des mégaporcheries est consacrée en 1998. Le « Sommet des décideurs » réunit alors le gouvernement et les dirigeants de l'Union des producteurs agricoles (UPA) pour discuter de l'avenir de l'agriculture au Québec. Ces acteurs décident alors de faciliter l'intégration du Québec au marché agricole international, en particulier au marché nord-américain, ouvert avec l'adoption de l'ALÉNA. L'UPA, auparavant opposée au libre-échange, se joint alors à la conquête des marchés (Morisset, 2010b, p. 120). L'agriculture industrielle axée sur l'exportation est désormais vue comme la seule façon de survivre pour les agriculteurs québécois. Lors de ce sommet, le secteur porcin est choisi comme fer de lance du modèle industriel. On se fie à la faiblesse du dollar canadien et on fixe alors l'objectif de doubler les exportations de porcs d'ici 2005 (Proulx, 2007, p. 58; Bouchard, 2002, p. 31; entrevue 6, 2011).

Pour atteindre ce but, le gouvernement appuie la création de fermes plus grandes –les mégaporcheries –, soi-disant plus efficaces et productives, et donc plus compétitives sur les marchés internationaux. Les politiques gouvernementales québécoises appuient dès lors ce

modèle de production. Les subventions sont attribuées selon le volume de production : plus la quantité produite est grande, plus le producteur reçoit d'aide gouvernementale. Par exemple, les mégaproducteurs porcins sont favorisés dans l'accès au programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) (Québec, 2013, web). Pour être admissible à cette assurance, il faut produire au moins 46 000 kg de porc par année (environ 500 porcs). Les capitaux sont donc drainés par les plus grands, ce qui favorise une production à grande échelle (Laplane, 2007, p. 175). Les petites fermes sont considérées comme dépassées et appelées à disparaître. Les divers soutiens financiers du gouvernement québécois pour la production porcine, incluant l'ASRA, se somment à 4 milliards de dollars entre 1999 et 2007 (Proulx, 2007, p. 62; Laplane, 2007, p.173). Ces appuis démontrent encore une fois que l'apparition d'un marché autorégulateur n'est qu'une mauvaise conception de la réalité de la mise en œuvre du néolibéralisme. L'implantation d'un régime néolibéral implique en effet une intervention étatique et législative essentielle à la mise en place et au maintien d'un tel régime (Plociniczak, 2007, p. 210).

Grâce aux appuis gouvernementaux, l'industrie porcine augmente ses volumes de production : entre 1990 et 2000, le nombre de porcs « produits » et commercialisés annuellement passe de 4,5 à 7 millions. La taille des 3 000 fermes porcines est en pleine expansion. Ces fermes comptent, en moyenne, 2 000 porcs par trimestre, mais produisent parfois jusqu'à 8 000 porcs par trimestre (Proulx, 2007, p. 56). Les exportations triplent et 60 % de la production porcine est exportée en 2006 (Proulx, 2007, p. 58). L'industrie porcine demeure, en 2010, le premier secteur d'exportation de produits alimentaires québécois (Morisset et Couture, 2010b, p. 294).

Toutefois, cette augmentation de la production se fait aux dépens des communautés rurales et de la préservation de l'environnement (Proulx et Sauvé, 2007, p. 17; Latulippe, 2003, p. 18). Les conséquences écologiques sont particulièrement lourdes. La plus importante est la pollution de l'eau due au déversement de l'azote contenu dans le lisier dans les puits, les nappes phréatiques et les rivières (Proulx, 2007, p. 82). Une porcherie de 2 500 porcs génère plus de 12 000 litres de lisier par année, ce qui cause des problèmes écologiques au moment de l'épandage²⁹ (Bouchard, 2002, p. 43). De plus, l'alimentation des porcs requiert une production intensive de maïs. Cette production intensive entraîne la perte de boisés, l'érosion des sols et l'utilisation à grande échelle de fertilisants et de pesticides chimiques (Proulx, 2007, p. 91). Finalement, la production porcine cause aussi des problèmes sociaux :

- peu d'emplois créés par l'arrivée des porcheries³⁰;
- odeurs nauséabondes affectant la qualité de vie des communautés;
- diverses maladies respiratoires détectées chez les employés des mégaporcheries;
- accaparement des terres par les grands producteurs;
- un soutien moindre, en termes relatifs, aux petits agriculteurs (Gottlieb et Joshi, 2010, p. 33; Latulippe, 2003, p. 83; Proulx, 2007, p. 89).

La population, particulièrement en milieu rural, réagit à ces effets négatifs. Plusieurs groupes environnementaux et communautaires se mobilisent alors (Proulx et Sauvé, 2007, p. 16; Bouchard, 2002, p. 33). « Sauver les campagnes » est un comité d'action formé en

²⁹ Le fumier de porc, appelé lisier, peut être un engrais naturel. Toutefois, lorsqu'il est concentré, il se transforme en polluant. Au Québec, le lisier est devenu un polluant important. Lorsqu'il pleut, le lisier s'infiltre dans la terre et atteint parfois les nappes phréatiques. Cela contribue à la pollution de l'eau par les nitrates et le phosphore (Waridel, 2003, p. 66-67).

³⁰ On assiste à la disparition des abattoirs de région et malgré l'augmentation de la production, peu d'emplois sont créés (Proulx, 2007, p. 57). Avec la mécanisation et la capitalisation accrues de l'agriculture, l'élevage de 2 000 porcs ne crée qu'un demi-emploi par année (Latulippe, 2003, p. 82).

1999 suite à une rencontre organisée par Roméo Bouchard, futur fondateur de l'Union paysanne (Latulippe, 2003, p. 17). Ce regroupement dénonce le processus d'implantation d'une mégaporcherie brimant le droit de parole des communautés. La coalition dénonce aussi la pollution environnementale et demande au gouvernement québécois de prendre en considération les citoyens, l'environnement et les besoins des communautés avant d'approuver le développement de nouvelles porcheries.

La portée de la mobilisation des écologistes sera limitée par l'adoption du projet de loi 23 en 1996, *Loi modifiant la Loi sur la protection du territoire agricole et d'autres dispositions législatives afin de favoriser la protection des activités agricoles*. Celle-ci établit la prédominance du droit de produire : les producteurs ne peuvent être poursuivis pour dommages environnementaux, que ce soit le déversement de surplus de phosphore dans les bassins versants ou la contamination transgénique. Cette loi reflète la prépondérance du modèle industriel et marchand : elle souligne la prédominance du profit par rapport à la responsabilité des agriculteurs face à l'environnement (Proulx et Sauvé, 2007, p. 12; Silvestro, 2008, p. 117). Cette loi n'empêche toutefois pas les groupes citoyens de manifester et d'obtenir en 2002 un moratoire de deux ans sur l'implantation de nouvelles porcheries.

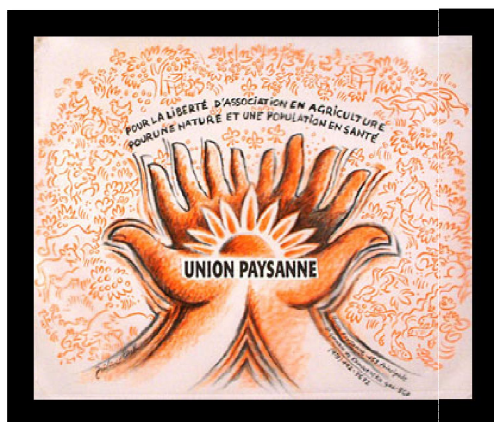
La mobilisation contre les mégaporcherie a contribué à la naissance de l'Union paysanne en novembre 2001 (Morisset et Couture, 2010b, p. 253). L'Union paysanne est créée suite à la tenue d'un forum organisé par LVC lors du Sommet des peuples des Amériques à Québec en avril 2001, en parallèle aux négociations de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA). Lorsque les leaders de la coalition « Sauver les campagnes » rencontrent les délégués paysans internationaux, dont ceux de la Confédération paysanne française et de *La Via Campesina*, ils constatent le renouveau et la force des mouvements

paysans de différentes régions du globe (Silvestro, 2008, p. 120). Des leaders, tels que Roméo Bouchard et Maxime Laplante, perçoivent la pertinence d'avoir un tel regroupement au Québec. L'Union naît donc dans une période d'effervescence du mouvement altermondialiste remettant en question le libre-échange et l'industrialisation liés à la mondialisation néolibérale (Silvestro, 2009, p. 21). Dès 2003, l'Union paysanne rejoint les rangs de LVC et adopte la vision du réseau sur la souveraineté alimentaire et la promotion d'une mondialisation alternative.

L'Union paysanne reprend certains enjeux chers à la coalition « Sauver les campagnes ». L'Union paysanne « remplace » Sauver les campagnes. Elle représente une tentative d'élargir la lutte en faisant deux choses : d'une part, s'insérer directement à l'intérieur du régime agricole et, d'autre part, faire entrer dans ce système un certain nombre de questions peu ou pas débattues » (Silvestro, 2008, p. 120). Elle organise, par exemple, une manifestation en 2002 pour exiger un moratoire contre les mégaporcheries. Pour l'Union paysanne, c'est l'occasion de dénoncer les complications environnementales et les problèmes de cohabitation sociale liés à l'industrie porcine (Union paysanne, 2003, p. 4). L'organisation dénonce l'appui donné par le gouvernement à ce modèle agricole, en particulier au moyen du programme de l'ASRA :

ASRA est le programme de régulation agricole qui entraînerait le plus d'effets dommageables pour l'environnement. Puisque les aides sont versées en fonction des niveaux de production, ce programme encourage la surproduction et la spécialisation (Bouchard, 2007a, p. 303).

De plus, les remboursements aux producteurs se font selon le coût de production moyen basé sur l'utilisation de technologies et d'intrants chimiques. Cela nuit à l'instauration de pratiques alternatives ne s'insérant pas dans ce cadre rigide.



Ci-haut : manifestations contre les mégaporcherie à Montréal en 2005 (Radio-Canada, 2011, web).

Ci-contre : le symbole de l'Union paysanne réalisé par Frédéric Back (Back, 2004, web),

L'Union paysanne dénonce la concentration des élevages porcins entraînant un surplus de lisier, contribuant à la contamination des nappes phréatiques : « Nous croyons plus que jamais que l'essentiel du problème environnemental et social posé par le modèle actuel d'élevage porcin réside dans la gestion des fumiers liquides, soit le lisier » (Union paysanne, 2003, p. 11). Le mélange des excréments à l'eau, bien qu'il facilite l'entretien, génère une plus grande dispersion du lisier, donc une plus grande pollution de l'eau (Bouchard, 2007, p. 233).

La préoccupation des petits agriculteurs en matière d'impacts environnementaux du modèle agricole en vigueur ne se limite pas à l'industrie porcine. L'Union paysanne critique l'ensemble de la destruction environnementale perpétrée par l'agriculture industrielle (Morisset et Couture, 2010b, p. 252-280). Elle prend part à une lutte écologique proposant une vision différente de la nature :

La campagne est un réservoir de terres agricoles essentielles pour nourrir les humains. Mais elle est aussi un milieu et un mode de vie unique, un réservoir de ressources qui, en plus d'être indispensables à la vie des communautés rurales, constituent des patrimoines collectifs irremplaçables : l'eau et l'air, le fleuve, les lacs et les rivières, la forêt et la grande nature, les villages et les communautés, les terroirs et les cultures régionales (Bouchard cité dans Latulippe, 2003, p. 17).

L'Union paysanne propose donc une façon plus écologique de gérer les porcheries et de promouvoir un mode de vie rural sain axé sur la promotion et la protection du territoire. Dans son mémoire de 2003 sur l'élevage porcin alternatif, l'Union paysanne propose :

- la gestion du fumier par la litière sèche compostée plutôt que le lisier;
- la limitation du nombre d'animaux à une unité animale par hectare;
- la protection des bassins versants;

- l'attribution des pouvoirs d'aménagement du territoire aux autorités locales (Union paysanne, 2003, p. 14; Bouchard, 2002, p. 115).

Les prises de position de l'Union paysanne s'exercent aussi en réaction à l'approche adoptée par l'UPA. L'Union paysanne dénonce le monopole de la représentation des agriculteurs détenu par l'UPA³¹. En tant que principal interlocuteur du gouvernement et possédant des postes importants dans plusieurs institutions, l'UPA détient un grand pouvoir sur les orientations de l'agriculture au Québec. Le système de gestion de l'offre, notamment, est contrôlé par les fédérations de l'UPA. Cela donne beaucoup de pouvoir au syndicat, qui contrôle un budget important lié aux frais administratifs perçus pour la gestion de ce système. La puissance de l'UPA diminue la capacité des opinions divergentes à se faire entendre :

Le seul syndicat agricole autorisé a pris une direction productiviste et mondialisatrice depuis l'ouverture des marchés nord-américains au libre-échange à la fin des années 1980, ce qui a muselé pour un temps la critique provenant des agricultrices et des agriculteurs (Silvestro, 2009, p. 23).

L'appui de l'UPA à l'agriculture axée vers l'exportation a grandement influencé le développement de ce secteur. Pour l'Union paysanne : « L'UPA, de par sa position unique de monopole syndical et son affiliation au discours de la croissance consacrée à la fin des années 1990, est posée en quelque sorte comme l'incarnation du "modèle industriel d'agriculture " » (Morisset et Couture, 2010b, p. 253). C'est ce régime que l'Union paysanne rejette :

³¹ Tel que mentionné au chapitre précédent, l'Union des producteurs agricoles (UPA) est habilitée à parler au nom de tous les agriculteurs québécois, et chaque agriculteur doit obligatoirement y payer sa cotisation, offrant ainsi un pouvoir et une capacité d'influence considérable à l'UPA (Silvestro, 2008, p. 115).

L'agriculture dont nous avons besoin n'est pas celle des multinationales et des fermes-usines, mais celle de cultivateurs et de paysans soucieux de leur terre, leurs animaux et leur communauté [...] son rôle essentiel n'est pas l'exportation, mais la souveraineté et la sécurité alimentaire de son territoire naturel. Par définition, l'agriculture est locale, alimentaire, sociale : elle n'est pas un business. Lorsqu'elle devient agro-industrie, c'est au détriment des populations locales, dont elle exproprie le territoire, et au détriment des populations étrangères, dont elle détruit l'agriculture et l'autonomie locales par le dumping. L'agriculture doit redevenir paysanne, en ce sens qu'elle doit nourrir la population et dynamiser le territoire où elle s'exerce, plutôt que de le dévaster par ses fermes-usines et ses monocultures (Bouchard, 2002, p. 23-25).

Les agriculteurs qui ne se conforment pas au modèle industriel reçoivent peu d'appui de leur syndicat, et sont pénalisés par la lourdeur économique du syndicat (entrevue 1, 2011). Plusieurs sont insatisfaits des coûts obligatoires à défrayer à l'UPA et aux fédérations (par exemple : laitière, biologique, acéricole et apicole). La structure de financement favorise les agriculteurs qui produisent sous forme de monoculture, qui n'ont à être membres que d'une seule fédération. Les petits agriculteurs diversifiés, par contre, doivent payer plusieurs fois la cotisation aux fédérations selon leurs cultures. Par exemple, un producteur produisant des fraises biologiques et de la volaille doit être membre de chacune des fédérations suivantes : biologique, petits fruits, volaille. L'affiliation à chacune des fédérations est obligatoire : l'adhésion entraîne des coûts disproportionnés pour les petits et moyens agriculteurs dont la production est diversifiée. Ce même petit producteur devrait ainsi défrayer 311\$ par propriétaire de la ferme pour l'adhésion à l'UPA, 141\$ pour l'adhésion obligatoire à la fédération biologique et entre 150 et 400\$ pour l'adhésion à la fédération des fraises et framboises (entrevue 10, 2011).

L'Union paysanne veut donc faire contrepoids à l'UPA en militant pour une démocratie rurale qui redonnerait « à l'ensemble des citoyens ruraux le pouvoir d'aménager leur territoire et de se prononcer sur les projets industriels locaux par référendums décisionnels » (Union paysanne, 2011, web). La mobilisation contre les mégaporcherie fait aussi ressortir l'enjeu de la démocratie : le point de vue des citoyens a peu de poids face au lobby des grandes compagnies, des transformateurs ou de l'UPA (Bouchard, 2002, p. 22). Les citoyens, tout comme les petits agriculteurs, n'ont que peu de contrôle sur l'implantation de porcherie dans leur communauté. L'Union paysanne dénonce cette exclusion et propose la participation d'acteurs clefs, mais trop souvent marginalisés : petits agriculteurs et citoyens (Morisset et Couture, 2010b, p. 278). Roméo Bouchard, fondateur de l'Union paysanne, affirme : « Il faut réinventer la démocratie à partir de la société civile, basée sur le droit de décision du citoyen » (Bouchard, 2002, p. 22). Pour favoriser la participation, l'Union paysanne demande l'abolition du monopole de représentation de l'UPA. Roméo Bouchard, premier président de l'Union paysanne, se questionne : si l'UPA est de plus en plus « liée avec l'agriculture industrielle dominante, comment les producteurs bio, marginaux, paysans ou autres peuvent-ils y être adéquatement représentés? » (Bouchard, 2002, p. 39).

L'Union paysanne a donc été pensée et créée pour offrir une alternative aux agriculteurs qui ne se sentent pas représentés par les actions du syndicat et qui veulent dénoncer ce monopole. L'Union paysanne développe une forme organisationnelle originale pour inclure ces différents acteurs : l'organisation est en fait un syndicat agricole citoyen, alliant 1 500 fermiers et citoyens, dont la majorité, soit quelque 60 %, sont de petits producteurs (Proulx, 2007, p. 137; Silvestro 2009, p. 447; entrevue 9, 2011). En se mobilisant avec d'autres citoyens sur des enjeux environnementaux et démocratiques, les

paysans gagnent en légitimité et en influence : « l'Union paysanne a cherché à rapprocher « deux solitudes » que l'institutionnalisation des régimes agraires et le développement de la consommation de masse ont créé » (Silvestro, 2009, p. 93).

Bien que cette structure unique offre un potentiel pour l'implication citoyenne, l'expérience de l'Union paysanne montre qu'il y a également des tensions qui peuvent en découler. Marco Silvestro (2009), en tant que chercheur activiste, a détaillé dans la thèse « Le Renouveau paysan au Québec : une luciole dans les champs de l'agriculture néolibérale », les difficultés rencontrées lors de sa participation à l'Union paysanne. Il semble que les membres citoyens souhaitent adopter une forme de décision plus collégiale, avec un rythme d'action plus lent, alors que la plupart des agriculteurs souhaitent adopter une structure décisionnelle plus simple permettant de réagir promptement face aux événements et décisions politiques ayant un impact direct sur leur mode de vie et de production (Silvestro, 2009, p. 431). Au-delà de la structure, Silvestro avance qu'un déficit démocratique a été causé au sein de l'organisation par la « disponibilité des personnes et dans la distribution inégale des connaissances, des réseaux et des contacts » (Silvestro, 2009, p. 437). Ces inégalités ont contribué à ce que les décisions soient prises par le conseil de coordination plutôt que par l'assemblée de membres. Ces tensions ont eu pour effet d'éloigner plusieurs militants citoyens, d'autant plus que « la dispersion territoriale des militants et l'étendue du territoire à couvrir » complique l'implication (Silvestro, 2009, p. 439). Ces difficultés dont l'Union paysanne a peine à se remettre laissent entrevoir un avenir incertain pour l'organisation qui tente malgré tout de réunir citoyens et paysans et de défendre un modèle alternatif d'agriculture.

Au-delà de ces tensions internes, les actions de l'Union paysanne demeurent aussi limitées par le manque de ressources humaines et financières et par les obstacles imposés par la réglementation québécoise actuelle. La cotisation obligatoire à l'UPA diminue effectivement la capacité des paysans à appuyer et à devenir membre d'un second syndicat non reconnu par l'État. Les actions de l'Union paysanne se basent donc principalement sur les actions bénévoles dont la constance varie.

Par son opposition aux mégaporcheries, à la pollution et au manque de démocratie participative dans le modèle agricole québécois, l'Union paysanne devient un lieu de résistance et de contestation, en particulier pour les petits et moyens producteurs et pour ceux et celles qui rejettent le modèle agroindustriel. Cette contestation naît de cette opposition au modèle « agriproductiviste » qui désencastre l'agriculture du milieu rural dont elle fait partie (Morisset et Couture, 2010b, p. 269-282). L'Union paysanne affronte ainsi les manifestations québécoises de l'agro-industrie, telles les mégaporcheries, tout en s'inscrivant dans un mouvement de résistance transnational qui partage ses préoccupations envers le régime dominant.

En prenant la défense de l'environnement, d'une agriculture diversifiée, de la démocratie rurale et d'une pluralité d'acteurs et de modèles, ainsi qu'en réclamant le contrôle des ressources par et pour les communautés rurales, l'Union paysanne a obtenu une reconnaissance citoyenne et une plus grande visibilité pour ses actions. Ses préoccupations pour l'environnement témoignent aussi de la vision distincte posée sur la nature par l'Union paysanne par rapport aux acteurs du régime agroalimentaire néolibéral. Les paysans défendent en effet le réencastrement de l'économie et de l'écologie dans leurs pratiques

agricoles au service des communautés. Cette vision holistique de l'agriculture sera à la base des alternatives promues par l'Union paysanne analysées dans le prochain chapitre.

Mexique : à la défense du maïs indigène

Le maïs a été d'une importance vitale pour la sécurité alimentaire tout au long de l'histoire du Mexique, et demeure au centre de l'alimentation nationale : chaque Mexicain mange environ 170 kg de maïs par année (CECCAM, 2010). Le maïs est également au cœur « de la majeure partie des manifestations actuelles des cultures du Mexique. Il caractérise et distingue la diète populaire et les plus exquis plats de la haute cuisine mexicaine. Il est dans les créations artistiques, depuis le modeste artisanat populaire jusqu'aux fameuses œuvres d'artistes reconnus. Il apparaît dans le langage, l'habillement, la configuration de l'espace, les formes quotidiennes de penser et d'agir » (traduction de l'auteure, Esteva, 2003a, p.17). Les 59 races et centaines de variétés permettent au maïs mexicain d'être cultivé à diverses altitudes, températures et niveaux de précipitations (Hernández Navarro, 2010, web). Saisir l'importance de cette culture permet de comprendre la naissance de la *Red en Defensa del Maíz* (RDM) en 2002 alors que cette richesse est menacée de disparition.

À la fin de l'an 2000, des scientifiques de l'Université Berkeley aux États-Unis identifient la présence de maïs transgénique parmi le maïs traditionnel de la zone « Sierra Juárez » dans l'État d'Oaxaca (CECCAM *et al.*, 2003, p.1). Ils ont publié cette découverte dans la revue *Nature* en 2001 (Quist et Catacora-Vargas, 2011). La contamination du maïs indigène de différentes communautés de la Sierra Juárez est confirmée par le gouvernement mexicain en septembre 2001 (De Ita, 2008, p. 2). S'ensuit une vaste analyse sur 2000 plants : la présence de transgéniques est décelée dans 33 des 138 communautés étudiées et ce, au sein de 9 des 31 États mexicains. Le principal OGM identifié est le *Starlink*, breveté par

Aventis (Bayer), destiné à la consommation bovine et interdit à la consommation humaine aux États-Unis (CECCAM *et al.*, 2003, p. 1).

La découverte surprend et choque puisqu'il existe à l'époque un moratoire sur la plantation de maïs transgénique au Mexique (Quist et Chapele, 2001, p. 542). Ce qui inquiète particulièrement, c'est que la contamination se trouve en zones paysannes, là où prédomine la production de subsistance destinée à la consommation familiale. Le réseau étatique de distribution alimentaire pour la consommation populaire (DICONSA³²) est la source probable de la contamination de ces zones éloignées (entrevue 10, 2011). Jusqu'en 2003, cette entreprise d'État a distribué du maïs importé des États-Unis dans 23 000 points de vente situés dans les zones rurales du pays afin d'offrir des denrées à prix modique. Depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, le Mexique importe annuellement 6 millions de tonnes de maïs, parfois transgénique, provenant des États-Unis. Il est estimé que 5,5 millions de tonnes de maïs transgénique ont été importées entre 1996 et 2001. La distribution du maïs transgénique se fait sans informer les consommateurs du danger d'ensemencer ce dernier (De Ita, 2008, p. 3). Les paysans produisent en règle générale suffisamment de maïs pour se nourrir huit mois par année. Ils achètent donc – et plantent parfois les grains ainsi obtenus – du maïs pour les quatre mois restants. Ils ne savaient pourtant pas que dans le maïs qu'ils achetaient pouvaient se trouver des OGM (entrevue 10, 2011). Ainsi, c'est l'utilisation de ce maïs par les paysans comme semence plutôt que comme aliment qui a déclenché la contamination (Rosset, 2006, p. 62). Lorsque le maïs transgénique a été planté, il est très difficile de contrôler sa dispersion : le pollen peut se propager à des kilomètres de distance et il devient pratiquement impossible d'éviter l'accumulation de transgéniques dans les plants

³² *Distribuidora e Impulsora Comercial Conasupo.*

indigènes (Álvarez-Buylla, 2008, web). Les OGM se trouvent maintenant au plus profond des campagnes, loin des régions où l'on pratique l'agriculture commerciale. Ce sont donc les races ancestrales et indigènes qui ont été contaminées (entrevue 10, 2011).

La naissance de la Red en defensa del maíz, gardienne du maïs indigène

En réponse aux études qui confirment la contamination du maïs indigène naît un contre-mouvement visant la protection des variétés ancestrales et la défense de l'autonomie des paysans et de leurs moyens d'existence. Effectivement, il y a une forte réaction dans la société civile mexicaine, particulièrement chez ceux et celles qui se sentent menacés par l'arrivée non annoncée des OGM :

La contamination transgénique est une blessure pour l'identité des peuples méso-américains et un attentat contre dix mille ans d'agriculture. L'ensemencement de maïs transgénique est une attaque frontale contre les peuples originaires et paysans, et une violation de leurs droits (RED, 2010, web).

En janvier 2002, différentes organisations préoccupées convoquent le séminaire *En Defensa del Maíz* à Mexico Ciudad, auquel prendront part plus de 400 personnes provenant de 138 organisations du Mexique³³, du Canada, des États-Unis et du Nicaragua. C'est alors que le réseau du même nom est créé, fruit d'une préoccupation commune pour l'avenir du maïs indigène mexicain (Gonzalez Rojas, 2009a, p. 23). Lors de cette rencontre, l'Institut national d'écologie (INE) et la Commission nationale pour l'utilisation de la biodiversité (CONABIO) présentent les résultats de leurs recherches confirmant la présence de transgéniques dans différentes régions d'Oaxaca et de Puebla. La présence de transgéniques dans la Sierra Juárez, où travaille l'UNOSJO, est ainsi confirmée.

³³ Tels l'UNOSJO, le CECCAM, (Centro de Estudios para el Cambio en el Campo), le CENAMI (Centre Nacional de Apoyo a Misiones Indígenas) et le CASIFOP (Centro de Análisis Social, Información y Formación Popular).



Symbole de l'UNOSJO et paysage de la Sierra Juárez (photo de l'auteure, Sierra Juárez, mars 2010).

L'UNOSJO, l'Union des organisations de la Sierra Juárez, deviendra un acteur important de la RDM dans la lutte à la contamination par le maïs transgénique. Établie en 1990, l'UNOSJO est une organisation à but non lucratif travaillant dans la zone de la Sierra Juárez. L'organisation tente de faire face à diverses problématiques communautaires telles que le manque de participation politique des femmes et une forte émigration rurale. La lutte aux transgéniques viendra s'inscrire dans ses actions car le problème est intrinsèquement lié aux problématiques communautaires liées à l'agriculture : il y a perte de la souveraineté alimentaire, de l'autosuffisance et un déficit de grains de base essentiels à la subsistance dans les familles des villages. L'UNOSJO identifie une série de facteurs contribuant à ces enjeux : le bas prix des récoltes que vendent les paysans, les changements climatiques affectant les récoltes; le peu de ressources financières étatiques dans les zones rurales et l'abandon des cultures de subsistance au profit de la caféiculture (Boege et Carranza, 2009, p. 183; entrevue 24, 2011).

L'étendue de la contamination soulève l'ire des dirigeants de l'organisation. Les organisations paysannes membres de la RDM se portent à la défense de leurs membres, lesquels sont directement affectés et les premiers à subir les conséquences de cette contamination. Les organisations craignent que la contamination transgénique endommage irréparablement la mémoire génétique des variétés de maïs mexicain et l'autonomie des petits producteurs (CECCAM, 2003, p. 3). Elles tentent alors de protéger la biodiversité des systèmes naturels et leur capacité de subsistance. La première prise de position du réseau est donc le rejet du maïs transgénique :

Le maïs est un aliment de base pour les Mexicains, centre de notre culture, identité et traditions, et subsistance pour des milliers de paysans. Pour ces raisons, nous devons interdire l'ensemencement de maïs transgénique dans le pays (traduction de l'auteure, CECCAM, 2010, p. 5).

Le maïs est lié à la culture et l'identité mexicaine. La réaction forte à l'arrivée du maïs transgénique étatsunien démontre que le maïs ne peut être considéré comme une simple marchandise comme le voudrait le régime néolibéral. La tentative de libéralisation entraîne un contre-mouvement dans lequel sera intégrée la notion de l'identité dans la création d'un discours qui rejette l'économie marchande. Le directeur de l'UNOSJO affirme : « la grande quantité de variétés de maïs existant dans les régions autochtones du Mexique est un trésor incalculable qui ne peut se mesurer en argent » (traduction de l'auteure, Gonzalez Rojas, 2009a, p. 29). Cette affirmation rappelle comment Polanyi (1983) ou Escobar (2008) expriment la complexité des motivations à l'action sociale qui ne peut être quantifiée monétairement. Comme nous le verrons au chapitre 4, la protection de l'identité et la lutte culturelle est un élément central au développement de la résistance à Oaxaca.

Rejeter les transgéniques, c'est rejeter un élément caractéristique du régime néolibéral. Effectivement, les transgéniques sont intrinsèquement liés au régime agroindustriel par le biais de la deuxième Révolution verte. Celle-ci est caractérisée par l'utilisation de semences transformées génétiquement dans le but d'accroître la productivité et le profit dans une agriculture fortement capitalisée. La crainte de la privatisation des semences contenant des transgéniques sera au cœur des luttes paysannes. Effectivement, les paysans-autochtones d'Oaxaca ont des traditions millénaires de conservation et d'échange de semences. La protection du maïs indigène s'insère donc dans une lutte plus large liée à leur identité autochtone et au maintien d'un contrôle sur leurs modes de culture et de production :

La lutte contre la contamination n'est pas seulement une question économique, c'est aussi une question de dignité : c'est pour cela que où il y aura un indigène avec dignité, il y aura un gardien du maïs, dans ses mains le maïs est en sécurité. Pour les paysans et les indigènes, qui ont pris conscience de la contamination du maïs, semer et manger le maïs indigène n'est pas seulement une question de tradition, ce sont des gestes politiques, des actions directes contre le modèle de production et de consommation que les transnationales du néolibéralisme veulent nous imposer (traduction de l'auteure, Gonzalez Rojas, 2009a, p. 31).

Cette lutte est en fait le préalable au développement d'un imaginaire alternatif. Gibson-Graham (2006) expliquent comment la mobilisation et les alternatives, ce que Polanyi appelle la protection sociale, surgissent des personnes faisant face aux failles du régime capitaliste.

Cette mobilisation s'est traduite par « des actions de diffusion et de discussion sur le problème, dans les communautés de la Sierra Juárez, puis dans les autres régions du pays » (entrevue 1, 2011). Le réseau se définit et est mis en œuvre comme un espace permanent de dialogue et de partage des pratiques entre communautés autochtones, métisses et paysannes

et différentes organisations solidaires luttant pour l'autonomie et la souveraineté alimentaire (RMD, 2011, web). Il lance un appel aux communautés pour qu'elles continuent de planter, conserver, échanger et distribuer leurs propres semences et d'exercer leurs droits sur leurs territoires, en interdisant la semence de plants transgéniques (RDM, 2010, web)³⁴.

Les membres du réseau élaborent conjointement une liste d'actions à entreprendre pour faire halte à la contamination transgénique soit :

- Élaborer un programme de détection de la contamination transgénique;
- Créer un plan de limitation de la contamination;
- Étiqueter les OGM;
- Arrêter l'importation de maïs;
- Déclarer le maïs culture stratégique pour la souveraineté alimentaire;
- Imposer un moratoire sur l'ensemencement transgénique expérimental;
- Exclure le maïs de l'ALÉNA et de tout autre accord de libre-échange

(CECCAM *et al.*, 2003, p 2)³⁵.

L'UNOSJO identifie une cause à la problématique : le déficit en grains de base causé par l'abandon des cultures vivrières a mené les paysans de Sierra Juárez à semer du maïs de la DICONSA. L'organisation s'engage donc dans diverses activités de sensibilisation pour récupérer l'autosuffisance alimentaire. L'UNOSJO entend semer, manger et célébrer le maïs indigène. Elle organise des assemblées, ateliers, forums et activités pour faire connaître les

³⁴ Malgré la mobilisation, les politiques du gouvernement continuent à nuire au maïs traditionnel. En 2007 est adoptée la « Ley Federal de Producción, Certificación y Comercio de Semillas » qui changea radicalement le rapport et l'échange des semences au Mexique (De Ita, 2009, p. 29). Elle représente à court terme une menace pour le mode de production paysan. En effet, cette loi vise à restreindre l'échange, même non-commercial, de semences, ce qui porterait préjudice au mode d'échange par troc traditionnel autochtone (De Ita, 2009, p. 31). De plus, en 2009, le gouvernement met fin au moratoire d'ensemencement expérimental de maïs transgénique (Álvarez-Buylla, 2008, web).

³⁵ Voir annexe 3.

risques du maïs transgénique et de la perte de souveraineté alimentaire; pour valoriser le travail paysan, gardien du maïs; et pour conserver les semences (RDM, 2010, web).

González Rojas fait un appel aux membres de l'UNOSJO :

Semons notre propre maïs! Nous ne permettrons pas qu'on nous oblige à arrêter de semer nos propres semences! Non à l'ensemencement de maïs hybrides ! Ne permettons pas que se sème du maïs transgénique! (traduction de l'auteure, González Rojas, 2009, p. 2)

L'UNOSJO travaille aussi avec le CECCAM, pour développer un processus communautaire de formation et de détection des OGM dans les communautés (Boege et Carranza, 2009, p. 188; entrevue 10, 2011).

La lutte aux OGM a donné une impulsion mobilisatrice à la lutte paysanne contre le régime néolibéral. La prise de conscience du danger représenté par les OGM a créé une synergie permettant d'unir plusieurs organisations à la fois dans l'État d'Oaxaca, à travers le Mexique tout entier, et même en consolidant des alliances transnationales. Par exemple, lors du Sommet des peuples organisé par LVC à Cancún en 2010, la RDM a animé une discussion où des paysans du Canada, du Mexique et du Guatemala ont partagé leur préoccupation commune vis-à-vis la promotion et l'utilisation accrues des OGM (LVC, 2010, web). Les agriculteurs partagent cette peur de voir leurs écosystèmes transformés par ces semences synthétiques difficilement contrôlables, et de perdre un certain contrôle sur leurs propres semences et modes de production. Le ralliement des mouvements paysans-autochtones à lutte écologique et culturelle a donné une légitimité et une impulsion renouvelées aux revendications des organisations paysannes s'opposant au régime agroalimentaire dominant. S'opposer aux OGM, ce n'est pas uniquement s'opposer aux

semences modifiées, c'est refuser la priorisation des intérêts du marché sur les intérêts des communautés (Consejo, 2003, p. 269).



La RDM rejette les OGM au forum de Cancún, 2010 (photo de l'auteure.).

Ci-contre, symbole de LVC rejetant le maïs transgénique (LVC, 2010, web),

Marche de protestation contre la marchandisation du maïs et de l'environnement OGM au forum de Cancún, 2010 (photo de l'auteure).



Conclusion

Ce chapitre a permis de souligner comment la multiplication des accords de libre-échange menace le mode de vie paysan. L'ALÉNA a entraîné des effets dévastateurs dans les campagnes québécoises et *oaxaqueñas*. D'une part, l'UPA et le gouvernement québécois se tournent vers l'agroindustrie et les exportations. D'autre part, les importations étatsuniennes de maïs au Mexique entraînent la propagation incontrôlée d'OGM menaçant la sauvegarde du patrimoine génétique du maïs. Bien que la pratique de l'agriculture industrielle varie selon les régions, elle s'impose selon les mêmes modalités d'augmentation de la productivité aux dépens des effets environnementaux, sociaux et culturels de l'application des nouvelles technologies.

Cette tentative de libéralisation a toutefois créé un contre-mouvement chez les paysans, au Nord comme au Sud. Les organisations paysannes prennent la parole pour dénoncer, entre autres, les menaces environnementales et culturelles créées par le régime dominant considéré par plusieurs comme une attaque au mode de vie paysan. Elles prennent part à des luttes écologiques, que ce soit contre la perte de biodiversité ou contre la pollution de l'eau et autres effets nocifs de la monoculture intensive. Elles cherchent des moyens de réencastrer l'agriculture dans un cadre écologique, social et culturel plutôt que de le limiter à son aspect marchand. C'est ainsi que naît l'Union paysanne et la *Red en defensa del maíz*.

L'Union paysanne créée en 2001 rassemble les agriculteurs et les citoyens dénonçant les orientations de la politique agricole québécoise. Le syndicat dénonce les barrières systémiques à l'existence d'une agriculture respectueuse de l'environnement et des petits agriculteurs. Le syndicat se bâtit en réaction aux actions de l'UPA ayant le monopole de représentation des intérêts des agriculteurs auprès du gouvernement québécois. C'est par le

rejet de l'agroindustrie, de la pollution causée par le lisier et des OGM que l'organisation entend rallier les citoyens aux petits agriculteurs. Le syndicat fera vibrer une voix dissonante qui montrera que tous les agriculteurs québécois ne s'allient pas au discours voulant qu'aucune alternative à l'industrialisation néolibérale ne soit possible.

La *Red en defensa del maíz* se crée pour dénoncer la contamination par les OGM des variétés indigènes du maïs mexicain. La présence d'OGM à Oaxaca marque un problème plus profond selon l'UNOSJO : la perte de l'autosuffisance alimentaire des communautés autochtones-paysannes. Lutter contre les OGM sera une porte d'entrée pour aborder des enjeux plus larges comme la perte des traditions et cultures autochtones. L'UNOSJO prendra la parole pour dénoncer l'économisation du maïs et par le fait même s'oppose à la marchandisation des denrées agricoles. En cultivant le maïs, les paysans-autochtones d'Oaxaca contribuent à « dé-marchandiser »³⁶ une partie centrale de l'agriculture mexicaine.

Bien que les organisations agissent localement de prime abord, elles s'associent lorsqu'elles comprennent que les enjeux vont au-delà de leur communauté. Leurs actions sont les manifestations locales d'un mouvement transnational représenté par LVC. Celle-ci dénonce l'inclusion de l'agriculture dans les divers traités de libre-échange qui se mettent en place. Il s'agit du début de la *riposte des paysans* (Pérez-Vitoria, 2010). Les organisations réclament le contrôle des ressources naturelles de leur communauté. Les paysans ne se contentent plus de résister, ils deviennent agents de changement et proposent de nouvelles façons de faire en accord avec leur vision de la nature, du monde rural et de l'agriculture. Le chapitre suivant démontrera qu'au-delà de la résistance au régime dominant, les paysans

³⁶*Decommodify.*

créent ces alternatives que ce soit l'adoption de l'agroécologie ou la reconnaissance de la multifonctionnalité de la terre.

Chapitre 4. L'émergence d'agricultures alternatives

Le mouvement pour la souveraineté alimentaire agit pour construire un discours alternatif au sein – mais en opposition aux diktats – d'un régime agroalimentaire capitalo-industriel.

- McMichael (traduction libre, 2012, p. 110)

L'opposition au régime néolibéral s'exprime, au-delà de la contestation, par la construction de régimes agroalimentaires alternatifs viables. L'agriculture promue dans le paradigme holistique de la souveraineté alimentaire tente de réencaster l'agriculture dans un cadre écologique et socialement juste (Morisset et Couture, 2010b, p. 263). Les alternatives proposées intègrent les composantes politiques, culturelles, environnementales et sociales de l'activité agricole. Il s'agit d'une réorganisation radicale du mode de production et de reproduction construite sur le lien unissant l'agriculteur à la terre.

Bien que souvent considérées comme détenant peu ou pas de pouvoir, les organisations paysannes coordonnent ce contre-mouvement et tentent « de renverser les impacts sociaux et environnementaux catastrophiques, en développant une ontologie politique alternative construite autour de valeurs opposées à l'accumulation du capital (valorisation du capital à tout prix) » (traduction de l'auteure, van der Ploeg, 2008, p. 7). Pour ce faire, les organisations intègrent les principes de la souveraineté alimentaire, tels que définis par LVC, dans leurs discours et leurs pratiques. La promotion de pratiques agroécologiques, la reconnaissance de la multifonctionnalité de la terre, ainsi que le respect des cultures et traditions et la promotion de la participation démocratique sont mis en œuvre

de diverses manières et à divers degrés, à travers différentes manifestations locales. Ces processus participent à la construction d'un imaginaire alternatif, tel que décrit par Gibson-Graham (2006), où l'agriculture peut prendre diverses formes et s'inscrire dans les besoins de la communauté et de l'environnement plutôt que de répondre aux impératifs néolibéraux. D'un côté, l'utilisation de concepts comme l'agroécologie permet la redéfinition du rôle de l'agriculture et des pratiques agricoles (notamment la revitalisation de la *milpa*) à Oaxaca. D'un autre côté, le « contrat vert » proposé par l'Union paysanne offre une vision holistique de l'agriculture axée sur la protection de l'environnement, ainsi que sur la revitalisation des campagnes et du travail des petits agriculteurs et agricultrices au Québec. Les paysans construisent en effet à partir de pratiques ancestrales et de valeurs écologiques faisant écho à une identité paysanne et/ou autochtone. L'identité et la conception de la nature sont au cœur de la transformation en cours, initiée par les petits agriculteurs.

Souveraineté alimentaire, fruit de la révolte de LVC

Le développement du concept de souveraineté alimentaire est une réaction de protection de la société répondant aux processus de marchandisation croissante de la nourriture et peut être compris comme la production d'un discours et d'une vision alternatifs de l'agroalimentaire. Comme nous l'avons souligné (p. 61), c'est d'abord le réseau transnational de *La Vía Campesina* qui, en 1996, lors du Sommet mondial de l'alimentation de la FAO (LVC, 2011, web ; Patel, 2009, p. 665), a proposé ce nouveau concept basé sur le droit des paysans à choisir leur mode de production et d'échanges afin de créer une alimentation saine et écologique pour leurs communautés. Selon McAfee, « La souveraineté alimentaire est plus qu'un nouveau jeu de règles commerciales, c'est une façon différente de comprendre l'agriculture et le rôle de la nourriture, les fermes et la vie rurale » (traduction de l'auteure,

McAfee, 2006, p. 13). La notion de souveraineté alimentaire constitue un cadre alternatif redéfinissant le discours et offrant une vision parallèle du fonctionnement du système agroalimentaire (McMichael, 2010b, p. 173). Selon Marie-Josée Massicotte, il faut considérer trois dimensions clés dans la construction d'un régime agroalimentaire basé sur la souveraineté alimentaire : le bien-être socioéconomique; l'écologie; et la gouvernance démocratique (Massicotte, à paraître, p. 369).

La première dimension, le bien-être socioéconomique, fait référence au rôle de production et de reproduction sociale des petits agriculteurs. Ils résistent à la dislocation de leurs communautés en créant de l'emploi et en approvisionnant la communauté en aliment. Par leurs pratiques, les paysans contribuent à la protection des écosystèmes culturels et naturels et reconnaissent le rôle fondamental des femmes dans la création du bien-être communautaire (Massicotte, à paraître, p. 369). Bien qu'elles aient en commun la création de moyens de subsistance plus justes et durables, les pratiques de la souveraineté alimentaire peuvent prendre diverses formes. Puisque les militants pour la souveraineté alimentaire invitent chaque communauté à faire ses propres politiques, les définitions et usages de la souveraineté alimentaire doivent nécessairement être flexibles et adaptés à leur milieu (Patel, 2009, p. 663). Un seul modèle de souveraineté alimentaire ne peut être imposé partout et les politiques agroalimentaires doivent être déterminées selon les besoins nutritionnels, écologiques et culturels des communautés à l'intérieur de chaque État (Menser, 2008, p. 32; Wiebe et Wipf, 2011, p. 5). Prôner la multiplicité des régimes agroalimentaires est ainsi une façon de défier la conception dominante voulant qu'il y ait une seule façon de faire, celle de la mondialisation néolibérale. En intégrant la notion de reproduction sociale, on ouvre la porte à une conception holistique de l'agriculture, ne reposant plus uniquement sur la valeur

marchande des denrées alimentaires et mettant en valeur la relation entre familles agricoles et territoire.

La dimension écologique fait référence au rôle de gardien de la terre et des ressources naturelles des paysans par une variété de pratiques productives et culturelles (Massicotte, à paraître, p. 370). LVC et ses membres cherchent à démontrer que la dégradation environnementale peut être évitée en offrant des alternatives écologiques comme l'agroécologie. L'agroécologie est la science de l'application de pratiques écologiques traditionnelles et nouvelles à l'agriculture (Wittman, 2010, p. 96). Pour Wittman, le paradigme repose sur un principe d'organisation sociale se basant sur un holisme écologique, c'est-à-dire reliant l'agriculture et l'environnement par l'application d'un nouvel objectif social : la préservation des collectivités et de la nature par des citoyens valorisant à la fois les fonctions sociales et environnementales de la terre (Wittman, 2010, p. 103). Les peuples autochtones ont souvent conservé cet aspect holistique de la relation avec la terre et servent d'inspiration pour le développement de plusieurs modèles de souveraineté alimentaire (Pimbert, 2008b, p. 14; Morrison, 2011, p.98). En effet, diverses traditions ancestrales promeuvent la cohabitation avec le milieu naturel et le respect pour la terre et ses fruits.

La composante démocratique met l'accent sur la volonté des paysans de contrôler leur régime agroalimentaire, soit le « quand », « où » et « comment » de leurs pratiques agricoles (Massicotte, à paraître, p. 371). Les partisans de LVC réclament donc le contrôle par les peuples du système de production (Patel, 2009, p. 665). Le droit de contrôler la production agricole implique la décentralisation de la prise de décision afin de permettre aux populations de participer à la construction des régimes agroalimentaires qui les affectent et dont ils font partie. Il faut dans cette optique revitaliser les processus démocratiques participatifs,

culturels et écologiques permettant aux populations de faire ces choix (McMichael, 2007, p. 266; McMichael, 2010b, p. 168; Holt-Giménez et Patel, 2009, p. 84; Pimbert, 2010, p. 18). La souveraineté alimentaire des peuples repose ainsi sur les notions de démocratie participative, de justice, de respect des droits humains et d'autonomie (Pimbert, 2010, p. 3; Patel, 2008, p. 302). La pratique de l'autodétermination et de l'autonomie est particulièrement importante pour les autochtones-paysans d'Oaxaca. Au Québec, l'Union paysanne tente de former une « alliance de la terre à la table » afin d'inclure les citoyens préoccupés par la provenance et la production des aliments dans la réflexion et la création d'un nouveau modèle agroalimentaire. Les citoyens-consommateurs sont de plus en plus informés et exigent de connaître la provenance de leurs aliments et la manière dont ils ont été produits (par l'étiquetage, par exemple) (Smythe, à paraître, p. 400). Tous les citoyens peuvent contribuer à la souveraineté alimentaire et à conscientiser la population sur les réalités du régime alimentaire et les possibilités de changements (Smythe, à paraître, p. 431).

La mise en pratique de la souveraineté alimentaire pour la construction de régimes agroalimentaires alternatifs peut prendre diverses formes concrètes, comme par exemple la recherche de l'autosuffisance par les agriculteurs; la production agricole diversifiée et respectueuse des cycles naturels des écosystèmes; la lutte contre la malbouffe, les OGM et l'utilisation d'intrants chimiques; la revalorisation du monde rural; la réforme agraire; le rejet de l'accaparement des terres agricoles; la valorisation des savoirs traditionnels en agriculture (Bello, 2009, p. 136-137). Les priorités dépendent des contextes particuliers où la souveraineté alimentaire s'implante.

Ce cadre de la souveraineté alimentaire est un exemple de réencastrement polanyien, car la vision de l'agriculture est intégrée socialement et écologiquement (Campbell, 2009,

p. 313). Il est question de reproduction sociale plutôt que d'une simple production économique pour le marché, cadre dans lequel le profit des uns se réalise au détriment du milieu naturel et du bien-être de nombreuses espèces vivantes, y compris les paysans et communautés rurales :

la souveraineté alimentaire est autant un projet écologique qu'un paradigme économique alternatif. Ces partisans prétendent qu'un système agricole décentralisé, diversifié, et localement adapté peut être environnementalement plus durable qu'un système mondialisé (traduction de l'auteure, McAfee, 2006, p. 13).

Le paradigme de la souveraineté alimentaire est donc considéré comme une alternative, ou un projet contre-hégémonique, car il remet en question le modèle productiviste, capitalo-industriel et néolibéral (McMichael, 2005, p. 276; Shiva, 2008, p. 131; Wiebe et Wipf, 2011, p. 4). Walden Bello soutient que « le paradigme de la souveraineté alimentaire défie tous les piliers de l'agriculture industrielle capitaliste » (traduction de l'auteure, Bello, 2009, p. 137).

Le premier pas dans l'implantation d'un nouveau paradigme est le changement de discours et la promotion d'alternatives considérées comme viables. Ce changement de perception de l'agriculture et des possibilités alternatives est habituellement un préalable aux changements dans les pratiques de l'agriculture : il faut accepter qu'un autre régime agroalimentaire, un autre paradigme, soit possible (Shiva, 2008, p. 131). LVC et ses sympathisants partagent en effet cette vision qu'un paradigme alternatif, basé sur les principes de la souveraineté alimentaire, est possible et même urgent. Ils démontrent, dans un second temps, comment sa mise en œuvre est non seulement possible, mais en cours au sein de différentes communautés locales, comme dans les cas d'Oaxaca et du Québec, et ce malgré les multiples barrières auxquelles ils doivent faire face.

L'Union paysanne pour un territoire rural multifonctionnel

La création de l'Union paysanne a facilité la mise en valeur d'un discours alternatif quant aux pratiques agricoles québécoises. Bien que les pratiques alternatives existaient avant la création de l'Union paysanne en 2001 (par exemple, l'agriculture biologique ou l'agriculture soutenue par la communauté), le syndicat a permis de construire une vision alternative intégrale du système agricole et de la diffuser plus largement. L'Union paysanne a donné une tribune et un point d'attache aux petits agriculteurs insatisfaits du régime actuel.

L'Union paysanne s'appuie sur la conceptualisation de la souveraineté alimentaire pour offrir une alternative qui se développe au sein et en parallèle au régime néolibéral. L'Union paysanne propose sa propre définition de la souveraineté alimentaire, une vision congruente avec celle de LVC, mais qui insiste sur les éléments qui sont considérés comme particulièrement pertinents dans le contexte québécois. Pour l'Union paysanne, la souveraineté alimentaire inclut :

- la production locale d'aliments;
- l'accès à la terre et à l'eau;
- l'accès au financement;
- la protection contre la pollution génétique créée par les OGM;
- la protection contre le dumping;
- le droit d'un peuple à définir sa politique agricole (Union paysanne, 2007, p. 31).

Alors que l'UPA, seul syndicat reconnu des agriculteurs, fait la promotion des exportations³⁷, l'Union paysanne propose une agriculture centrée sur les besoins locaux de la

³⁷ Néanmoins, durant les dernières années, le discours officiel de l'UPA a changé. Le syndicat a récupéré le terme de « souveraineté alimentaire » et l'emploie maintenant pour faire la promotion de son système de

population et des petits agriculteurs. La déclaration de principes de l'Union paysanne, écrite en 2002, stipule que :

L'UNION PAYSANNE préconise une agriculture axée [...] sur la souveraineté alimentaire, en vue de procurer à notre population une nourriture saine et diversifiée, dans le respect de la nature, des sols, des animaux, de l'environnement et des communautés; d'autre part, sur l'occupation du territoire, de façon à assurer le maintien de campagnes vivantes avec des paysans nombreux (Union paysanne, 2011, web).

L'Union paysanne exige le respect des cultivateurs, de la nature et des communautés (Bouchard, 2002, p. 23-25). Pour l'Union paysanne, la pratique de la souveraineté alimentaire au Québec passe par la reconnaissance de la multifonctionnalité de la terre, l'agriculture paysanne et la dynamisation du territoire rural.

Multifonctionnalité de la terre au Québec

Un plaidoyer important pour l'Union paysanne est celui de la reconnaissance de la multifonctionnalité du territoire agricole. Il s'agit de mettre en valeur l'agriculture au-delà de la production destinée aux marchés en identifiant les autres rôles qu'elle joue pour les communautés et l'environnement. En plus d'assurer la sécurité alimentaire, la pratique d'une agriculture écologique préserve les paysages, les traditions culinaires et artisanales, les modes de subsistance (Rosset, 2006, p. 33). Prôner la multifonctionnalité est la manière pour le mouvement paysan québécois de réencastrer l'agriculture dans un contexte plus inclusif en y incorporant ce que l'économie de marché ignore : l'aspect social et écologique de l'agriculture (McMichael, 2011, p. 805; Morisset et Couture, 2010b, p. 280)³⁸.

gestion de l'offre. Cette définition de la souveraineté alimentaire est néanmoins restreinte et ne correspond pas à la définition avancée dans la présente thèse (entrevue 10, Montréal, 04-06-2011).

³⁸ À noter que pour que la multifonctionnalité prenne son sens, elle doit être considérée comme intégrée à la souveraineté alimentaire. Sinon, elle risque de ne référer qu'au simple paiement de services environnementaux

Une des fonctions de l'agriculture multifonctionnelle est l'occupation du territoire. En s'appropriant d'une expression comme « pas de pays sans paysans », les petits agriculteurs font valoir leur importance non seulement comme agriculteurs, mais comme habitants du territoire et protecteurs de l'environnement (entrevue 5, 2011). En ce sens, les actions des paysans sont liées à leur survie et à celle des régions et des écosystèmes comme milieux de vie. Ils tentent de faire face à l'exode rural, la perte de biodiversité et la surexploitation du territoire (Bouchard, 2006, p. 15). Voyant les petites fermes disparaître et les campagnes se dépeupler, les paysans tentent de revaloriser leur mode de vie et de subsistance comme étant bénéfique et utile pour l'ensemble de la société et l'environnement.

Reconnaître la multifonctionnalité, c'est aussi limiter la marchandisation de la terre par le fait de lui reconnaître une valeur qui n'est pas possible d'échanger sur les marchés :

l'agriculture ne peut pas être exclusivement décrite comme une simple fonction de production marchande. Le cadre des discussions commerciales interétatiques adopte en effet une représentation monofinaliste de l'activité agricole, c'est-à-dire définit cette dernière à partir d'une liste de produits marchands. Une telle démarche ne tient pas compte du fait que l'activité agricole accomplit plusieurs fonctions à la fois, la production d'une ou plusieurs denrées susceptibles d'être commercialisées, bien sûr, mais en même temps d'autres fonctions d'intérêt individuel ou sociétal, telles que la sécurité alimentaire, le maintien de structures sociales et d'emploi en zones rurales, la préservation de patrimoines architecturaux et paysages, d'une certaine qualité écologique de l'environnement, la conservation de biotopes (Barthélemy, 2008, p. 1).

L'Union paysanne tente d'inclure dans le système agricole québécois des questions et des modèles alternatifs (Silvestro, 2008, p. 120). Elle propose que non seulement la quantité

(McMichael, 2011, p. 808). La multifonctionnalité définie par l'Union paysanne n'est pas seulement une reconnaissance monétaire, mais également une reconnaissance de la valeur de l'agriculture comme activité politique, culturelle, écologique et sociale et occupation du territoire.

produite soit appuyée par le gouvernement québécois, mais plutôt à l'ensemble des fonctions remplies par la ferme. Cette proposition se construit sur le modèle suisse, où le gouvernement a développé un programme d'appui aux agriculteurs proportionnel à leur « contribution sociale et environnementale ». Ainsi, l'appui de l'État n'est pas lié aux quantités produites mais au service de gardien de la terre joué par le paysan (Bouchard, 2002, p. 104). Selon Roméo Bouchard, le fondateur de l'Union paysanne, un appui gouvernemental similaire serait souhaitable pour l'agriculture québécoise. Les critères considérés pour juger la valeur d'une ferme devraient comprendre la diversité de la production, l'organisation écologique de l'espace, les pratiques agricoles durables, l'implication sociale, l'éthique, la création d'emplois et la viabilité économique (Bouchard, 2002, p. 140). Maxime Laplante (2009), actuel vice-président de l'Union paysanne, a développé une proposition de « contrat vert » détaillant cette nouvelle forme d'appui aux agriculteurs. Il propose une contribution directe annuelle de 10 000\$ par ferme, sous condition de respect de normes comprenant les éléments suivants :

- Posséder moins de 100 unités animales;
- Avoir une densité d'élevage inférieure à une unité animale à l'hectare de propriété;
- Dénuder moins de 25 % des sols annuellement;
- Créer au moins 0,5 unité d'emploi (donc au moins 1 000 heures de travail annuellement);
- Consacrer au moins 8 % de la superficie de la ferme en territoire protégé (boisé, haie brise-vent, marais, escarpement, etc.);
- Posséder une fortune personnelle inférieure à un million de dollars;
- Donner un accès extérieur aux animaux, au moins en période estivale;
- Avoir une valeur de production d'au moins 10 000\$ (Laplante, 2009, p. 2).

Pour Maxime Laplante, il ne s'agit pas strictement d'une proposition de subvention, mais bien d'un contrat reconnaissant les services rendus par les agriculteurs qui ne se limitent pas

à la quantité de nourriture produite. On encouragerait et reconnaitrait ainsi explicitement la qualité de la production agricole et la contribution socio-environnementale du producteur.

Les efforts de plaidoyer de l'Union paysanne semblent porter ses fruits. Le MAPAQ a adopté récemment un projet-pilote « d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture ». Depuis 2011, ce projet a appuyé financièrement des initiatives de 159 fermes favorisant :

- la mise en valeur des paysages;
- l'attractivité des territoires;
- l'accessibilité de l'espace rural;
- la préservation du patrimoine agricole;
- la protection de la biodiversité;
- la prestation de services destinés à la communauté (MAPAQ, 2011, p. 4-5).

L'évaluation de l'Union paysanne est mitigée quant à l'adoption de ce projet. D'un côté, l'Union paysanne considère qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction :

Il y a là une bonne partie des revendications de l'Union paysanne, depuis ses débuts. En effet, l'agriculture paysanne est une agriculture à vocation multifonctionnelle, *par défaut*, puisque ses objectifs sont entre autres d'occuper et d'animer le territoire, de soutenir la souveraineté alimentaire et la production locale, de protéger la biodiversité (Union paysanne, 2011b).

D'un autre côté, le projet soulève des inquiétudes. Premièrement, ces critères sont très larges et permettent aux agriculteurs d'obtenir du financement pour différentes activités, dont des activités touristiques. De fait, ces projets visent la vitalité économique des communautés rurales, mais ne reconnaissent pas intrinsèquement la multifonctionnalité de l'agriculture. Le financement est accordé pour un projet et non pas pour les actions déjà entreprises par ceux et celles qui pratiquent l'agriculture paysanne, telles que la protection des berges et de l'eau. Dix millions sont accordés pour la période 2011-2015 à ce programme (MAPAQ, 2012,

p. 18). Ce budget est infime en comparaison des 5 milliards d'appuis que le gouvernement québécois doit investir en agriculture pour la même période (entrevue 7, 2011). Bref, on craint que ce projet soit utilisé pour donner l'impression qu'il y a un changement de direction dans l'agriculture québécoise alors que ce changement n'est que marginal. L'essentiel des appuis va toujours au modèle agro-industriel et la véritable multifonctionnalité de la terre n'est pas reconnue. Pour l'Union paysanne, tous les programmes d'appui devraient reconnaître trois fonctions de l'agriculture :

- L'approvisionnement de la population en quantité et en qualité (fonction vivrière);
- La protection des ressources (fonction agroenvironnementale);
- L'occupation décentralisée du territoire (fonction socioterritoriale) (Union paysanne, 2010, p. 2).

La fonction agroenvironnementale est essentielle à l'agriculture promue par l'Union paysanne. L'agriculture locale, à petite échelle et diversifiée, tend à résoudre certains problèmes environnementaux (McMichael, 2010b, p. 171). Effectivement, l'agriculture biologique nécessite moins d'intrants et l'agriculture locale génère moins de polluants liés au transport³⁹. L'agriculture diversifiée et développée dans des milieux géographiques divers a par ailleurs plus de chances de s'adapter aux conditions extrêmes et offre plus de résilience face à la crise climatique⁴⁰ (McMichael, 2010b, p. 174; Patel, 2008, p. 305; Bouchard, 2002, p. 148). En termes de multifonctionnalité, l'agriculture paysanne « est la seule à pouvoir maintenir les agrosystèmes qui conditionnent toute une série d'équilibres écologiques – du

³⁹ Par exemple, aux États-Unis, une denrée locale parcourt en moyenne 90 km alors que les denrées venant de sources conventionnelles voyagent en moyenne 2404 km (Patel, 2008, p. 295).

⁴⁰ Effectivement les petits agriculteurs s'adaptent aux changements climatiques et diminuent les risques de pertes de récoltes en utilisant des variétés locales et résistantes aux sécheresses, en collectant l'eau, en cultivant une grande variété de cultivars, en pratiquant l'agroforesterie et d'autres techniques traditionnelles (Holt-Giménez et Patel, 2009, p. 117).

climat à la biodiversité, de la vie des sols à celles des eaux, etc. Ce service écologique est utile à l'ensemble de la société » (Pérez-Vitoria, 2010, p. 162-171).

Malgré que l'Union paysanne ne soit pas officiellement reconnue comme syndicat agricole, le syndicat est de plus en plus considéré comme interlocuteur valide dans l'espace public québécois. Le syndicat a obtenu une voix et un espace pour partager son approche et réclamer des politiques et orientations qui favorisent une diversité de modèles agricoles, plus adaptés aux petits et moyens producteurs. Le projet pilote d'appui à la multifonctionnalité, malgré ses limites, illustre l'intégration de certaines idées et revendications de l'Union paysanne au sein des discussions sur l'avenir de l'agriculture québécoise. Par exemple, plusieurs recommandations formulées par la Commission Pronovost intègrent les préoccupations et la vision émises par l'Union paysanne. Récemment, le gouvernement québécois a déposé une politique sur la souveraineté alimentaire mais l'Union paysanne a déploré la dénaturation du terme souveraineté alimentaire et le fait que cette politique n'incorpore pas la majorité des recommandations faites par la Commission Pronovost (CAAAQ) (UP, 2013, web). Cette politique inclut néanmoins des notions d'alimentation locale et de production écologique initialement mise de l'avant par l'Union paysanne.

L'Union paysanne s'insère dans le débat public bien que ses ressources soient limitées. En tant que syndicat, l'Union paysanne ne peut pas demander de subvention; elle dépend donc des contributions de ces membres. Toutefois, ces membres doivent payer leur contribution obligatoire à l'UPA et possèdent peu de ressources à investir dans un organe qui représente davantage leurs besoins et priorités. Le travail de l'Union paysanne est donc principalement bénévole. Denise Proulx explique :

Sans autres moyens que leur engagement bénévole, des membres de l'Union paysanne s'investissent néanmoins avec persévérance pour présenter des solutions de rechange à l'agriculture industrielle et poursuivent un travail politique et de représentation auprès des pouvoirs publics en soumettant des mémoires et des réflexions en commissions parlementaires, en organisant des colloques et en publiant divers documents traitant d'agriculture responsable (Proulx, 2007, p. 138).

Néanmoins, les membres de l'Union paysanne n'attendent pas les changements de politiques gouvernementales pour transformer leurs pratiques agricoles : le discours de l'organisation se traduit en techniques concrètes dans les pratiques de ses membres. L'Union paysanne valorise des alternatives au mode de production dominant et la mise en place de diverses pratiques écologiques telles que :

la rotation des cultures, le pâturage et l'accès des animaux à l'extérieur, la gestion solide des fumiers, l'utilisation des litières et le compostage des fumiers, la limitation du nombre d'animaux à la capacité des terres cultivées, la protection et la conservation de la biodiversité agricole, la protection des cours d'eau et des nappes d'eau souterraine, des boisés et des paysages, la gestion collective des bassins versants, l'autosuffisance alimentaire pour les animaux [...]; l'élimination des produits de synthèse, des OGM (Union paysanne, 2001, web).



*La fête éco-bio paysanne, Montréal
2010 (État des splendeurs, 2011,*

L'Union paysanne sensibilise aussi la population aux enjeux agricoles québécois (Proulx, 2007, p. 138). Elle organise annuellement la fête éco-bio paysanne, à la TOHU à Montréal, où sont présents plusieurs agriculteurs avec leurs produits et qui donne lieu à diverses conférences sur les enjeux de l'agriculture et l'alimentation écologiques. L'Union paysanne occupe donc un espace public qui met en lumière les différences existant entre les pratiques du régime agroindustriel dominant et les pratiques paysannes.

La fête éco-bio paysanne permet également aux agriculteurs écologiques de se regrouper et de vendre leurs produits directement aux citoyens urbains. L'Union paysanne appuie ainsi différentes mises en marché alternatives, en particulier la mise en marché directe. Dans le cadre de ces mécanismes de distribution directe, la proximité entre l'agriculteur et le consommateur limite l'accaparement des profits par les intermédiaires. Mais, plus important, les circuits courts permettent d'inclure des interactions sociales dans le régime agroalimentaire. Ainsi, acheter directement à l'agriculteur est un geste social (entrevue 6, 2011). Il s'agit d'une façon de réencastrier l'agriculture en permettant au consommateur de connaître la provenance de sa nourriture et la façon dont elle est produite. Ces initiatives sont nombreuses : les membres de l'Union paysanne peuvent participer à un réseau d'agriculture soutenue par la communauté (ASC), aux marchés de solidarité, aux marchés fermiers, à la vente à la ferme, etc. Un membre de l'Union paysanne explique :

Le but de la ferme c'est d'attirer les gens. Il y a une partie éducation, mais c'est vraiment de vendre directement aux consommateurs [...]. On vend seulement à la ferme et à travers le marché de solidarité à Gatineau. C'est la vente directe [...]. C'est un projet entrepreneurial qui se base sur nos valeurs » (entrevue 1, 2011).

La diversification des activités et la mise en marché locale sont des méthodes de résistance pour les paysans (Schneider et Niederle, 2010, p. 396-397). Il s'agit d'un exemple d'économie *plurielle* telle que définie par J.K. Gibson-Graham (2006), c'est-à-dire une économie allant au-delà de l'accumulation de profit et encourageant un mode de production et de subsistance postcapitalistes.

Tout en faisant le choix de promouvoir la multifonctionnalité de la terre, l'Union paysanne n'a pas approfondi certains thèmes caractéristiques abordés par La Vía Campesina. Les enjeux liés à l'égalité de genre, la souveraineté alimentaire autochtone et la réalité des travailleurs agricoles et travailleurs migrants sont en effet peu présents dans le discours et les priorités de l'Union paysanne. Cela différencie l'Union paysanne de son partenaire du reste du Canada, aussi membre de LVC, le National Farmers Union (NFU), qui promeut internationalement la question de genre comme principe nécessaire à la mise en œuvre de la souveraineté alimentaire (Wiebe et Wipf, 2011, p.17).

Les mouvements sociaux, tels que celui militant pour la souveraineté alimentaire, contribuent à faire naître et à renforcer des pratiques alternatives au régime agroalimentaire dominant. Premièrement, l'Union paysanne participe à éveiller les consciences en démontrant les effets nocifs du régime néolibéral et en démontrant que d'autres régimes agroalimentaires, adaptés à leur milieu, sont possibles. En contribuant à la visibilité dans l'espace public des notions de souveraineté alimentaire et de multifonctionnalité de la terre, l'Union paysanne crée un discours alternatif qui participe à la formation d'un contre-mouvement s'opposant au désencastrement de l'agriculture de son cadre social et écologique. Parallèlement, en faisant la promotion de pratiques écologiques et en favorisant un mode de distribution direct, l'Union paysanne contribue à la mise en place de cette

alternative en parallèle au système dominant, qui se distance progressivement du modèle néolibéral.

La construction du paysan québécois

La question de l'identité paysanne est centrale à la compréhension de la création d'un discours alternatif par l'Union paysanne. Bien que les agriculteurs agissent pour protéger leur mode de subsistance, leurs actions ne peuvent se justifier par la pure rationalité marchande. Pourquoi certains agriculteurs décident-ils de pratiquer une agriculture écologique à petite échelle alors que plusieurs considèrent n'avoir le choix qu'entre « grossir ou mourir » ? Pour comprendre cette décision, il faut se référer à un ensemble de valeurs auxquelles adhèrent les membres de l'Union paysanne, qui visent à réintégrer l'économie dans son cadre social. L'Union paysanne a choisi le terme de « paysan » pour désigner cet ensemble de valeurs et cette identité.

Au Québec, les termes utilisés pour désigner les agriculteurs ont évolué au gré des changements de régimes agroalimentaires : d'abord « habitant », « cultivateurs » ou « colons », ils sont par la suite devenus des « agriculteurs », puis des « producteurs » (Morisset et Couture, 2010b, p. 251). En 1972, l'Union catholique des *cultivateurs* se transforme en l'Union *des producteurs agricoles* (UPA) : « le producteur agricole [...] se distance du cultivateur et du colon, cherchant une nouvelle identité plus près de l'industrie et de la production industrielle » (Morisset, 2010a, p. 19). Ces termes reflètent le régime agricole sous-jacent; ils témoignent d'une volonté politique de transformer le régime agroalimentaire. Le modèle dominant actuellement, prôné par le gouvernement et le syndicat unique, définit l'agriculteur comme un « exploitant agricole », un entrepreneur, un producteur (Morisset, 2010b, p. 91; Bouchard, 2002, p. 81). C'est le reflet du mode de

pensée productiviste valorisant surtout l'agriculture industrielle. Adopter le terme de producteur ou d'exploitant signifie se détacher de la terre cultivée, vue comme un simple facteur de production, et valoriser le côté entrepreneurial de l'agriculteur aux dépens de sa relation avec la nature. Être producteur, c'est adopter un mode industriel de production, chercher la croissance et le profit, maximiser l'exploitation des facteurs de production. Cette identité capitaliste a été soutenue tant par les gouvernements québécois et canadien que par les entreprises de l'agro-industrie depuis les années 1970.

Choisir l'identité paysanne c'est donc une façon de refuser ce modèle et de proposer une nouvelle vision de l'agriculture. L'Union paysanne réfère à l'agriculteur en tant que paysan. Les membres de l'Union paysanne ayant participé aux entrevues se définissent comme paysan, cultivateur, artisan, mais rejettent la notion de producteur ou d'exploitant. Un membre déclare : « Je ne suis pas un producteur, je suis un artisan, un fermier, un paysan! » (entrevue 3, 2011). Le terme paysan remet de plus à l'avant-scène le caractère essentiel de la relation de l'agriculteur avec sa terre, qui va bien au-delà de la relation économique marchande.

Cette identité paysanne promeut des comportements écologiques puisqu'elle redéfinit le lien que les agriculteurs entretiennent avec la nature :

Les paysans, peu importe où ils se trouvent, interagissent avec la nature par des moyens qui diffèrent grandement des relations associées aux autres modes de production agricole. De plus, ils forment et transforment les processus de production agricole en des réalités qui contrastent nettement avec celles utilisées par les entrepreneurs et les agriculteurs capitalistes (traduction de l'auteure, van der Ploeg, 2008, p. 21).

Le paysan, que van der Ploeg (2008, p. 276) qualifie d'« agent de liaison » entre la société et la nature, vit en interdépendance avec son environnement : pour comprendre l'un, il faut comprendre l'autre (van der Ploeg, 2008, p. 261).

Le paysan valorise la connaissance du terrain, du sol, de l'eau, éléments essentiels à la réussite de la culture. Un paysan est étroitement lié au territoire qu'il cultive :

L'agriculture (comme agri-culture ou culture du rapport à la terre) est, et sera toujours, le symbole de l'occupation du territoire au Québec. Elle est étroitement liée au concept « D'habiter le pays », puisqu'il s'agit d'une activité sociale à part entière dont la dimension économique ne peut prendre préséance sur les autres dimensions (culturelle, écologique, sanitaire, etc.) (Proulx, 2007, p. 141).

Le terme « paysan » ne fait pas partie de la dénomination historique des fermiers québécois. L'utilisation de ce terme est un choix politique fait par l'Union paysanne. Se définir comme paysan est une façon de se distancier de l'agriculture industrielle et de s'associer au renouveau d'un mouvement social mondial. L'utilisation du concept provient notamment de la rencontre avec LVC et la Confédération paysanne française (Morisset et Couture, 2010b, p. 267). La présence du militant français José Bové au Rendez-vous de « Solidarité rurale » en 2000 est l'un des facteurs de ce rapprochement et de l'identification québécoise à la condition paysanne. Cette rencontre enclenchera une prise de conscience chez les agriculteurs québécois, qui réalisent que divers groupes d'agriculteurs à travers le monde partagent des pratiques et préoccupations très similaires en regard d'une conception novatrice de la ruralité: « Il semblait exister un discours puissant et mobilisateur – le discours paysan français, permettant de promouvoir, et non pas seulement de protester contre – une agriculture respectueuse de la ruralité » (Morisset et Couture, 2010b, p. 308).

Le paysan se définit par ses pratiques agricoles (van der Ploeg, 2008, p. 25). Il exerce une agriculture « basé[e] sur les besoins de notre population, sur le respect des ressources, sur une production de qualité et de proximité » (Union paysanne, 2007, p. 6). Bien qu'agriculture paysanne puisse rimer avec agriculture traditionnelle, ce mouvement se défend d'être passéiste. Pour Toledo, c'est plutôt l'union entre tradition et modernité : une modernisation alternative (Toledo, 2002, p. 32). L'agriculture paysanne est parfois présentée comme un modèle type composé des éléments suivants :

- 1) valorisation de l'utilisation de la terre plutôt que de la possession de la terre;
- 2) priorité au travail familial complémenté par le travail salarié;
- 3) production pour la consommation familiale et commercialisation des surplus;
- 4) internalisation des intrants agricoles;
- 5) entraide et échange plutôt que compétition;
- 6) développement d'un savoir localisé plutôt qu'universaliste;
- 7) rationalité écologique plutôt qu'économique (Pérez-Vitoria, 2010, p. 101-125).

Ce type d'agriculture tend vers des relations harmonieuses avec la nature. Le paysan « vit et travaille avec la nature et non contre elle. Il se perçoit comme faisant partie intégrante de la nature, de ses lois et de ses rythmes, et non comme son maître. Il cherche à la connaître et à s'y allier. Il la cultive, il ne l'exploite pas » (Bouchard, 2002, p. 169).

Un agriculteur rencontré raconte que sa ferme laitière conventionnelle n'était pas rentable malgré son travail acharné. Sa conjointe avait dû prendre un emploi à l'extérieur de la ferme pour combler les besoins de la famille. Il comprend alors que ce modèle industriel ne convient plus. Il se tourne vers le lait biologique et sa transformation en fromage. Il affirme : « On fait les récoltes, les pâturages, la transformation, la vente au comptoir, on fait

le cycle complet » (entrevue 6, 2011). Bien que son troupeau comporte moins de vaches que la moyenne, son entreprise familiale fait maintenant vivre la famille : « Ma situation s'est améliorée. On était sur l'autoroute et on a décidé de prendre une sortie et c'était le bon choix : la culture biologique, la transformation » (entrevue 6, 2011). Insatisfait de l'appui donné par l'UPA, il appuie l'Union paysanne depuis sa formation et s'identifie à la vision promue par cette dernière :

Je me retrouve dans l'Union paysanne, car ils ont une philosophie de dimension humaine, familiale [...] parce que l'agriculture doit occuper le territoire [...]. L'agriculture biologique et paysanne, c'est faire travailler les gens, occuper le territoire et que les gens puissent venir acheter nos produits (entrevue 6, 2011).

L'Union paysanne, en s'appropriant le terme de « paysan », permet de promouvoir et de mettre en valeur des pratiques alternatives existantes qui émergent au sein du modèle dominant, tout en remettant en question les bases mêmes de ce modèle. L'agriculture paysanne devient un modèle d'alternative économique. Tout comme le mouvement altermondialiste tente de dénoncer la vision néolibérale de « There Is No Alternative »⁴¹ en démontrant qu'un autre monde est possible, la pratique de la souveraineté alimentaire démontre que d'« autres systèmes agroalimentaires sont possibles » (Holt-Giménez et Patel, 2009, p. 181; Pimbert, 2010, p. 2). La définition et la promotion de la souveraineté alimentaire et de la multifonctionnalité au Québec mettent ainsi en valeur des alternatives jusqu'alors peu présentes dans l'espace public avant l'arrivée de l'Union paysanne. Selon Gibson-Graham (2008), cela contribue à créer un nouvel imaginaire qui n'est pas monopolisé par le régime dominant, et permet de créer une économie qui ne se limite pas aux relations marchandes mais qui intègre en son sein les interactions sociales et écologiques.

⁴¹ « Il n'y a pas d'alternative » est une expression provenant du discours de Margaret Thatcher, qui soutenait qu'il n'existerait pas d'alternative au libéralisme économique.

Pour van der Ploeg, il s'agit du retour de la paysannerie, soit le retour d'une agriculture endogène qui avait été quasiment perdue dans différentes régions (van der Ploeg, 2008, p. 152; Pimbert, 2008a, p. 41). L'auteur se base sur l'exemple européen pour illustrer le retour d'une agriculture provenant de la base et tentant de se libérer de l'emprise du marché en diminuant le volume des intrants employés et en diversifiant les extrants créés (van der Ploeg, 2010, p. 2; van der Ploeg, 2008, p. 153). Ce retour est aussi apparent au Québec, où il y a également des fermes qui expérimentent et adoptent de nouveaux modes de production. Ces changements peuvent sembler négligeables à l'échelle individuelle, mais à grande échelle, ils témoignent d'une restructuration sociale et écologique (van der Ploeg, 2008, p. 155). Cette nouvelle paysannerie devient un symbole de résistance ou d'insubordination au système dominant néolibéral (van der Ploeg, 2010, p. 2; van der Ploeg, 2008, p. 265-278; McMichael, 2008, p. 210).

Les actions de l'Union paysanne se basent, entre autres, sur la construction d'un nouveau discours et d'une nouvelle identité, et cela comporte un risque. Effectivement, le discours établi par l'Union paysanne et ses partenaires peut être repris et déformé par d'autres acteurs. L'UPA a par exemple incorporé la notion de souveraineté alimentaire dans sa vision de l'agriculture mais ici, ce concept n'adopte pas le caractère alternatif et l'idée de changement en profondeur tel que promu par les membres de l'Union paysanne. Cela peut entraîner d'importantes confusions et diviser l'appui que les citoyens ou d'autres organisations pourraient porter à l'Union paysanne. Par exemple, l'organisme Équiterre, ayant mis sur pied le réseau d'agriculture soutenue par la communauté, a cessé d'être un allié naturel de l'Union paysanne lorsqu'il s'est joint à l'UPA pour former la coalition pour un modèle agricole équitable en 2007. De plus, le gouvernement québécois vient d'adopter une

politique de souveraineté alimentaire mais qui met de côté la majorité des revendications des partisans de LVC et de l'Union paysanne (Union paysanne, 2013, web).

UNOSJO et agroécologie : pratique holistique de l'agriculture

Dans l'État d'Oaxaca, l'UNOSJO s'approprie la composante agroécologique de la souveraineté alimentaire pour défendre une agriculture alternative. Ces pratiques lui permettent de promouvoir une agriculture destinée avant tout à la consommation familiale tout en préservant le maïs traditionnel. Le concept de souveraineté alimentaire est d'emploi récent au sein des communautés d'Oaxaca. Bien que le concept de souveraineté alimentaire vienne de l'extérieur, il a été adopté par l'UNOSJO parce qu'il leur semble mettre en valeur l'importance politique de l'agriculture. L'organisation adopte la souveraineté alimentaire telle que définie dans la Déclaration de Nyéléni (entrevue 30, 2011). Pour l'UNOSJO, ce concept est beaucoup plus proche de leur approche que le concept de sécurité alimentaire :

La sécurité alimentaire est celle que contrôle l'État mexicain. C'est le fait de produire des aliments en quantité suffisante, sans voir la qualité [...], le respect de la culture [...]. C'est avoir des aliments sans donner de l'importance aux questions culturelles, économiques, sociales, contrairement à [ce que fait] la souveraineté alimentaire (traduction de l'auteure, entrevue 30, 2011).

Un représentant de l'UNOSJO explique que son organisation adopte le concept de souveraineté alimentaire parce qu'il s'inscrit dans une conception plus large d'autonomie des communautés autochtones :

Pour nous, la souveraineté alimentaire est un concept très large [...]. Elle est une composante fondamentale pour atteindre la libre détermination des peuples et des communautés autochtones. La souveraineté alimentaire inclut et respecte chaque communauté et chaque individu qui peut choisir quoi manger, comment le produire sans endommager la terre, en respectant sa culture et en respectant les questions normatives à l'intérieur de sa communauté, de son organisation (traduction de l'auteure, entrevue 30, 2011).

La pratique de la souveraineté alimentaire se traduit dans les organisations d'Oaxaca par l'inclusion de l'agroécologie dans les pratiques agricoles. Un représentant de l'UNOSJO affirme : « Pour arriver à la souveraineté alimentaire, il faut recourir aux pratiques de l'agroécologie et aux pratiques traditionnelles » (traduction de l'auteure, entrevue 30, 2011).

L'UNOSJO, tout comme la *Red en defensa del maíz* (RDM), fait donc la promotion de l'agroécologie comme moyen de mettre en pratique les différentes dimensions de la souveraineté alimentaire. Bien que le contexte local et national soit différent de celui du Québec, les paysans d'Oaxaca sont aussi confrontés à l'effritement de leur mode de vie et tentent de le préserver en créant de nouvelles possibilités pour l'agriculture paysanne. Bien que ces organisations soient petites, elles démontrent qu'il est possible de développer des pratiques alternatives, où l'activité agricole est une activité économique plurielle et substantielle, c'est-à-dire intégrant la protection de l'environnement et du bien-être communautaire dans ses pratiques.

L'agroécologie se définit comme « l'application de concepts et principes écologiques à la gestion durable des agroécosystèmes » (traduction de l'auteure, Altieri, 2010, p. 121). Le concept valorise des pratiques similaires à celles de l'agriculture traditionnelle des communautés autochtones. L'agroécologie revalorise les savoirs traditionnels et combine les

méthodes ancestrales, les nouvelles sciences écologiques et le savoir local des paysans (McAfee, 2006, p. 10) :

La cosmovision autochtone, grâce à son enracinement et la relation avec la terre, facilite la promotion de l'agriculture durable et la souveraineté alimentaire. Il est alors possible de récupérer les anciennes pratiques agricoles telles que l'usage de barrières vivantes, les fossés, la diversification et la rotation de cultures et la jachère (traduction de l'auteure, Boege et Carranza, 2009, p. 201).

Les traditions autochtones d'Oaxaca et l'agroécologie considèrent l'agriculture comme une pratique holistique et une forme de gestion intégrale des campagnes (Aguilar *et al.*, 2003, p. 115). L'agroécologie redéfinit les relations entre l'homme et la nature (Pérez-Vitoria, 2010, p. 158). Elle définit l'agriculture comme un travail avec la nature plutôt qu'une tentative de la dominer, ce qui rejoint à divers niveaux la conception des peuples autochtones d'Oaxaca (McAfee, 2006, p. 10). Les techniques agroécologiques incluent le respect du sol, des arbres, du microclimat et des cycles hydrologiques dans la pratique agricole. Il s'agit bien ici d'efforts de réencastrement de ces éléments, qui ont été externalisés – au moins en partie – par l'adoption de pratiques agricoles capitalo-industrielles.

L'agroécologie tente de préserver l'environnement tout en permettant de bons rendements agricoles. Les pratiques agroécologiques cherchent ainsi à diminuer la dépendance de l'agriculture par rapport aux énergies fossiles et aux intrants chimiques (Altieri, 2010, p. 121). Elle utilise plutôt des éléments naturels comme intrants, intégrant les cycles naturels dans le processus de production et utilisant le savoir local des paysans pour,

entre autres, résoudre les problèmes d'infestation ou d'irrigation (Holt-Giménez et Patel, 2009, p. 102).⁴²

L'UNOSJO a commencé à travailler sur le thème de l'agroécologie en 2002. Les objectifs de la section agroécologique de l'organisation sont de :

- diminuer les intrants provenant de l'extérieur de la ferme;
- promouvoir le respect de la terre;
- sauver et préserver les techniques traditionnelles de culture;
- faire la promotion des techniques agroécologiques qui respectent la cosmovision des communautés (Boege et Carranza, 2009, p. 191).

C'est en 2005 que le programme prend son envol avec la mise en place d'un projet de formation « *campesino a campesino* » (de paysan à paysan) avec l'appui du programme PIDASSA de l'ONG allemande *Pan para el Mundo*⁴³. Les paysans formés aux techniques agroécologiques deviennent eux-mêmes des promoteurs dans leur communauté (Boege et Carranza, 2009, p. 198). Pour l'UNOSJO, la formation des paysans est l'activité la plus importante. L'UNOSJO donne une série d'ateliers sur le compostage, la gestion des parasites, les insecticides naturels et l'association de cultures (Boege et Carranza, 2009,

⁴² En agroécologie, la protection de l'environnement est intégrée à la production agricole. Les groupes paysans rejettent l'idée de réserves naturelles protégées dépossédant des communautés de leurs terres, leur moyen de subsistance et leur mode de vie (entrevue 22, Oaxaca, 13-03-2011). Cette vision diffère grandement de la vision dite « conservationniste » ou de « préservation » où l'humain doit être séparé de la nature en vue de la protéger. Dans la vision agroécologique, les problèmes de dégradation des ressources naturelles ne peuvent être résolus sans une résolution du problème de la faim; sinon des tensions entre développement socialement équitable et conservation des ressources sont inévitables (Altieri, 2010, p. 131). La mise en place de réserves naturelles a souvent été synonyme de perte d'accès aux ressources pour la population, perte des connaissances locales sur l'environnement et destruction des modes de subsistance (Pimbert, 2008 b, p. 29)

⁴³ *Pan para el Mundo*, ou *Brot für die Welt*, est une ONG allemande qui œuvre pour l'autonomisation des peuples marginalisés. Elle travaille principalement en sécurité alimentaire, en santé, en éducation et en protection des droits humains. L'UNOSJO participe à son programme PIDASSA, « Programa de Intercambio, Diálogo y Asesoría en Agricultura Sostenible y Seguridad Alimentaria en América Latina y el Caribe » (Programme d'échange, de dialogue et de conseil en agriculture durable en sécurité alimentaire en Amérique latine et dans les Caraïbes).

p. 195). Un dirigeant de l'UNOSJO explique comment ce processus se réalise en collaboration avec les communautés membres :

Les *compañeros* pratiquant l'agroécologie vont dans les communautés. Ils discutent avec les gens et établissent un diagnostic. À partir de cette analyse, ils commencent à chercher des alternatives qui pourraient leur être utiles. Ils proposent des initiatives alternatives, les gens les testent et, si elles fonctionnent, les gens se les approprient (traduction de l'auteure, entrevue 24, 2011).

Selon l'UNOSJO et la RDM, un objet fondamental de l'agriculture traditionnelle revitalisé par l'agroécologie est la *milpa*.

La milpa : une pratique traditionnelle et agroécologique

Dans l'État d'Oaxaca, l'application de l'agroécologie passe principalement par la valorisation de la *milpa*. Celle-ci est aussi devenue un outil pour la RDM et l'UNOSJO afin de combattre la contamination transgénique du maïs traditionnel et de mettre en œuvre une alternative à la production agroindustrielle. La *milpa* est un mode de culture pratiqué depuis 2400 ans. Cet agrosystème est constitué de l'amalgame de la culture de maïs, de fèves et de courges ainsi que diverses cultures secondaires (Aguilar *et al.*, 2003, p. 84; CECCAM, 2010). La *milpa* obéit à plusieurs principes écologiques dont la diversité, l'intégration des espèces et l'utilisation optimale de l'espace. Dans ce modèle, les fèves favorisent l'absorption du nitrate par le sol, formant le nitrogène dont le maïs est friand. En échange, le pied du maïs sert de tuteur pour le plant de fèves, tandis que les courges limitent l'apparition de mauvaises herbes et créent l'ombre nécessaire pour garder l'humidité du sol (Aguilar *et al.*, 2003, p. 85). Ce sont ces interactions qui font de la *milpa* une pratique valorisée par l'agroécologie, qui reconnaît empiriquement sa valeur écologique et productive et son effet multiplicateur sur la biodiversité (Packza, 2003, p. 135).

La *milpa* représente effectivement un point de rencontre entre les pratiques agricoles traditionnelles et l'agroécologie (Aguilar *et al.*, 2003, p. 117). L'agroécologie, tout comme la *milpa* traditionnelle, préfère l'utilisation des éléments organiques pour former des engrais et contrôler les parasites (Aguilar *et al.*, 2003, p. 115-117). En produisant ainsi le maïs traditionnel, les paysans permettent la survie de leur mode de vie mais permettent aussi la survie des écosystèmes qui les font vivre (Barkin, 2003, p. 160).

Armando Bartra résume bien l'aspect holistique de la *milpa* :

Les paysans ne récoltent pas seulement le maïs, les fèves ou le café. Ils récoltent aussi de l'air pur, de l'eau propre, de la terre fertile; une diversité biologique, sociétale et culturelle; une pluralité de paysages, odeurs, textures et saveurs [...]. Les paysans récoltent la quantité inépuisable d'us et coutumes nous définissant comme Mexicains (traduction de l'auteure, Bartra, 2003, p. 219).

C'est dans ce contexte qu'il faut évaluer l'efficacité des paysans : non seulement en considérant les quantités produites, mais aussi les biens sociaux, écologiques et culturels qu'ils offrent (Bartra, 2003, p. 249; Altieri, 2010, p. 122; Holt-Giménez et Patel, 2009, p. 112). Effectivement, la *milpa* a prouvé son efficacité même si l'on ne peut pas la comparer quantitativement avec l'agriculture industrielle (McAfee, 2006, p. 6) :

Si l'on compare le rendement d'un hectare de maïs d'une milpa mexicaine, il est bien inférieur à celui d'un agriculteur industriel. Toutefois, si l'on prend en compte tous les autres aliments que fournit ce même hectare (haricot rouge, courge, fruits et légumes associés à ce maïs), le rendement est alors bien supérieur (Pérez-Vitoria, 2010, p. 163).

En comparant les coûts-bénéfices de l'agriculture des communautés autochtones d'Oaxaca à celles des exploitations agroindustrielles du nord-est du Mexique, on constate que celles d'Oaxaca sont plus efficaces dans l'usage qu'elles font des ressources disponibles (Esteva,

2003b, p. 207). Ce rendement est d'autant plus élevé si l'on considère les effets écologiques de la *milpa* comme la protection de la biodiversité, des sols et de l'eau.

Une des composantes fondamentales de la *milpa* est la diversité. Pour l'UNOSJO : « Une des choses présentes aujourd'hui qui se perdait et qui est en train de se récupérer est la diversification. Il ne s'agit pas seulement de semer le maïs [...] la diversification permet une complémentarité à la fois pour les revenus et l'alimentation » (traduction de l'auteure, entrevue 31, 2011). L'UNOSJO s'est aperçue de l'importance de la *milpa* lors de la baisse du prix du café. Les producteurs de café n'ayant plus les profits suffisants pour acheter des aliments à l'extérieur se tournent alors vers la production d'aliments pour leur propre subsistance, ou l'« *autoconsumo* » (Bartra, 2003, p.226)⁴⁴. L'UNOSJO collabore avec différents paysans et communautés afin de préserver et/ou récupérer la *milpa*. Le programme vise à : « augmenter sa productivité, stimuler la préservation des semences de maïs indigène et diversifier la production pour améliorer l'alimentation et augmenter le revenu familial » (traduction de l'auteure, Boege et Carranza, 2009, p. 193). Parmi ces stratégies, on compte la revitalisation de la *milpa* et l'organisation d'une foire agricole, la *feria de la milpa*. Cet événement annuel, auquel j'ai eu l'opportunité de participer en 2010 à Sierra Juárez, vise à promouvoir la culture du maïs et la diversité de celui-ci. Cette foire est l'occasion pour les familles paysannes d'exposer et d'échanger des semences, de vendre des produits, ainsi que de participer à des ateliers de préservation et à des forums de discussion.

⁴⁴ L'UNOSJO avait tenté de contourner la baisse des prix en instaurant un programme de certification biologique et équitable; toutefois ils ont abandonné le projet parce que le prix du café ainsi produit était si dispendieux que les producteurs de café eux-mêmes ne pouvaient se permettre de l'acheter. Dans une optique de justice sociale, il trouvait socialement inéquitable de vendre un produit qu'ils ne pourraient eux même pas s'offrir (Boege et Carranza, 2009, p. 190).



Ci-haut, maïs exposé à la feria, Oaxaca, mars 2011.

Ci-contre, des paysans de l'UNOSJO exposent leurs semences à la feria sous les bannières vantant les bienfaits de la milpa.



Bien que la *milpa* et l'agriculture de subsistance soient des techniques de survie pour les paysans, il a été démontré que la *milpa* n'est pas cultivée seulement pour sa valeur économique marchande. Même quand la rationalité économique marchande indique que l'émigration, la monoculture ou le travail salarié sont de meilleures options économiques, les agriculteurs continuent ou recommencent à pratiquer l'agriculture de subsistance car les bénéfices de la *milpa* vont bien au-delà du maïs produit (Isakson, 2009, p. 749). Isakson fait référence au double mouvement de Polanyi pour expliquer la protection des cultures traditionnelles de subsistance exercées par des paysans guatémaltèques. Ceux-ci pratiquent une agriculture traditionnelle même si la rationalité économique marchande commande plutôt d'abandonner ses cultures pour d'autres, plus rentables, ou pour travailler comme ouvrier agricole (Isakson, 2009, p. 728). Selon McMichael, Isakson a démontré que « les paysans cultivent la *milpa* pour exprimer leur identité culturelle, ils l'utilisent comme moyen pour fortifier les liens sociaux et pour avoir un approvisionnement stable de nourriture », particulièrement en période de crise alimentaire et de fluctuation des prix des aliments sur les marchés (traduction de l'auteure, McMichael, 2012, p. 112). L'affirmation du directeur de l'UNOSJO illustre bien que la culture ne peut se résumer à sa fonction marchande :

Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons continuer de semer notre maïs et arriver, pour le moins, à l'autosubsistance alimentaire, malgré le fait que ce ne soit pas rentable économiquement de le semer, parce qu'il faut investir beaucoup pour le cultiver, ou parce qu'il ne pleut pas ou parce qu'il ne donne pas, ou parce qu'il pleut beaucoup et qu'il se perd (traduction de l'auteure, Gonzalez Rojas, 2009a, p. 31).

C'est notamment les fonctions symbolique et de subsistance que la RDM et l'UNOSJO valorisent. Cette pratique écologique destinée premièrement à la consommation familiale

démontre que des alternatives au modèle de production dominant sont en place et proviennent parfois de la valorisation de pratiques millénaires.

Les paysans autochtones : acteurs zapotèques de la Sierra Juárez

Les grands syndicats paysans mexicains ont connu leur âge d'or dans le système corporatif du PRI⁴⁵. Les organisations paysannes, souvent cooptées par le PRI, font place dans les années 1980-1990 à des organisations autochtones-paysannes qui remettent l'identité et les pratiques autochtones au cœur de leurs revendications. En tant qu'interlocuteur désigné du gouvernement, les syndicats occupent un espace politique et des ressources importantes, alors qu'ils sont souvent loin des intérêts des travailleurs qu'ils disent représenter (entrevue 10, 2011). Les organisations qui prennent leur relais sont plus petites et se basent, comme l'UNOSJO, sur l'identité autochtone de ses membres pour construire leur modèle agricole alternatif (entrevue 10, 2011). Pour Gerardo Otero et Armando Bartra, l'identité autochtone ne peut être dissociée des luttes autochtones paysannes mexicaines. L'influence zapatiste, le désengagement de l'État néolibéral et la célébration des 500 ans de résistance autochtone face au (néo) colonialisme ont fomenté la création d'organisations se caractérisant comme d'abord autochtones et ensuite paysannes et non plus seulement paysannes (Hamilton, 2011, p. 187).

L'identité autochtone est particulièrement importante dans l'État d'Oaxaca où 70 % de la population fait partie d'un des 16 groupes ethniques autochtones de la région (Maldonado *et al.*, 1995, p. 8). 418 des 570 municipalités d'Oaxaca adoptent un mode de gouvernance basé sur les us et coutumes traditionnels autochtones : on reconnaît justement la communauté autochtone par sa forme organisationnelle ancestrale. Celle-ci compte un

⁴⁵ Parti révolutionnaire institutionnel, qui a gouverné au Mexique de 1928 à 2000.

système de charges et de services, une assemblée, et divers mécanismes de *tequio* (travaux collectifs).

La lutte pour la souveraineté alimentaire et les luttes environnementales s'insèrent donc à l'intérieur de revendications plus générales des luttes autochtones mexicaines. Effectivement, les notions d'autonomie, d'autosubsistance et de contrôle communautaire rejoignent à la fois la notion de souveraineté alimentaire et celle d'autogestion autochtone (Bartra et Otero, 2005, p. 384; Martinez Borrego, 1991, p. 238-240). Bien que le concept soit nouveau pour les communautés, la pratique de la souveraineté alimentaire s'est perpétuée pendant des siècles jusqu'à l'introduction au Mexique de l'agriculture capitaliste il y a 150 ans (entrevue 21, 2011)⁴⁶. L'organisation recherche la reconnaissance des territoires autochtones et non seulement des terres, ainsi que le contrôle de leurs ressources (entrevue 24, 2011) et le bien-être des habitants de la région dans une perspective de « *comunalidad* » (Boege et Carranza, 2009, p. 189). La *comunalidad* est une philosophie du « vivre ensemble » référant à la vie communautaire des peuples autochtones de l'État d'Oaxaca. Pour Benjamin Maldonado⁴⁷ la *comunalidad* est à Oaxaca « le mode de vie collectiviste des peuples originaires basé sur une solide mentalité sociale et historique, autour de laquelle les membres de petites communautés (entre 300 et 400 familles) s'organisent » (Maldonado, 2013, web). Cette conception est liée à une idéologie de réciprocité, éloignée de la société individualiste.

La notion démocratique de la souveraineté alimentaire résonne donc pour l'UNOSJO qui travaille dans une perspective de gestion intégrale des ressources. Cultiver le maïs permet

⁴⁶ Pour faire référence à ces traditions, on fait parfois référence à l'« autonomie alimentaire » plutôt qu'au terme de « souveraineté », souvent associé à la souveraineté étatique (entrevue 13, Oaxaca, 03-03-2011).

⁴⁷ Anthropologue et directeur d'études au Collège pour l'éducation intégrale interculturelle d'Oaxaca.

aux communautés membres de mieux défendre leurs ressources naturelles et de dépendre le moins possible du marché. Le militant Ramon Vera Herrera affirme que c'est uniquement en produisant leur propre maïs et en dépendant le moins possible du marché que les communautés autochtones peuvent aspirer à défendre l'eau, la forêt, les ressources naturelles, les savoirs ancestraux et leur organisation communautaire. Le maïs est ainsi directement lié à la capacité des communautés à s'autogérer (Vera Herrera, 2007, p. 133).

L'UNOSJO déclare qu'il faut :

promouvoir et sauver notre souveraineté alimentaire comme peuples originaires, la reconnaître comme composante fondamentale pour renforcer notre processus vers l'autodétermination (c'est-à-dire le droit de décider quoi manger, comment nous organiser, comment nous éduquer, comment protéger notre territoire, comment vivre) à l'intérieur de notre pays qu'est le Mexique (traduction de l'auteure, Boege et Carranza, 2009, p. 196).

Aldo González, de l'UNOSJO, affirme lors du premier Forum en défense du maïs à Mexico D.F. en 2002 :

Il est urgent pour nous de sortir de l'économie des capitaux et des marchés. Produire pour vendre et ensuite acheter notre nourriture nous fait perdre notre souveraineté alimentaire [...] puisque nous sommes gens de maïs. Un peuple qui achète ses semences, qui achète sa nourriture, n'est pas un peuple qui peut lui-même se gouverner. Nous devons être fiers de cultiver notre propre maïs pour que nos familles et la communauté mangent, pour renforcer nos savoirs anciens, ceux de nos ancêtres, et chercher les nouvelles technologies intégrales qui sont en concordance avec nos savoirs et les complètent. [...] Nous devons retourner aux petits marchés, basés sur le troc et l'échange local pour atteindre une vie plus facilement gérable. Il est important de consommer ce qui se produit dans nos régions pour comprendre que nous pouvons produire ce dont nous avons besoin (traduction de l'auteure, cité dans Vera Herrera, 2007, p. 133).

L'alimentation et l'agriculture sont effectivement des composantes importantes de l'identité et du développement des cultures autochtones. Les connaissances agroalimentaires sont millénaires et font partie du patrimoine que tente de protéger l'UNOSJO et la *Red en defensa del maíz*. Ce savoir a permis aux peuples de s'adapter à la biodiversité d'Oaxaca pendant des siècles (Maldonado *et al.*, 1995, p. 7). Un représentant de l'UNOSJO affirme : « La souveraineté alimentaire est à l'image de l'autonomie qui fut développée puis perdue par les communautés » (traduction de l'auteure, entrevue 12, 2011). En fomentant leur participation à des projets politiques, économiques, sociaux et culturels, l'UNOSJO tente de faire revivre cette autonomie, alimentaire *et* sociale, tout en créant un esprit de *comunalidad* renouvelé dans les communautés autochtones de la Sierra Juárez.

La défense du maïs est pour l'UNOSJO un des maillons importants de la souveraineté alimentaire et de l'autonomie des paysans, car il symbolise la lutte pour le contrôle du territoire et la préservation de la culture et du mode de vie des paysans-autochtones de la région. L'UNOSJO participe également au *Colectivo Oaxaqueño en Defensa de los Territorios*⁴⁸, militant pour la souveraineté des communautés sur l'entièreté des ressources se trouvant sur leur territoire. Ce collectif sensibilise les communautés et s'oppose à différents projets d'exploitation des ressources naturelles (par exemple de mines ou de barrages hydroélectriques) d'Oaxaca qui sont trop souvent imposés aux communautés autochtones et rompent l'équilibre qu'ils entretiennent avec la nature. Ainsi, il est manifeste que la souveraineté alimentaire va de pair avec la souveraineté sur le territoire des communautés autochtones d'Oaxaca.

⁴⁸ Collectif d'Oaxaca en défense des territoires.

Conclusion

Malgré la promotion de la modernisation et de l'industrialisation de l'agriculture, il existe un contre-mouvement priorisant la maximisation du capital social et écologique, ainsi que l'autonomie des communautés, plutôt que les seuls résultats économiques marchands (Wittman, 2010, p. 94). Les organisations paysannes permettent la création d'une alternative au régime agroalimentaire dominant. Par leurs pratiques plus écologiques (agriculture biologique, production de petite échelle, réduction de l'utilisation d'intrants chimiques) et la mise en place de principes relevant de la souveraineté alimentaire telle que la multifonctionnalité de la terre et l'agroécologie, les paysans démontrent qu'ils désirent et peuvent créer au sein du régime dominant, et ce, malgré les contraintes imposées par celui-ci, une agriculture qui réencastre l'économie au sein de la société. Ce réencastrement passe par l'adoption d'une approche plus holistique qui intègre également les aspects sociaux et écologiques liés au développement agricole, aspects considérés essentiels à la promotion de la SA et au bon fonctionnement des sociétés contemporaines, au Nord comme au Sud.

Il faut toutefois souligner la distinction ; il ne s'agit pas ici d'inclure ces pratiques au sein des structures existantes – dominantes –, mais bien de développer un régime parallèle guidé par une logique écologique et sociale plutôt que prioritairement basée sur une logique marchande (McMichael, 2011, p. 804). Ces pratiques naissent néanmoins à l'intérieur du régime dominant, mais sont dissimulées et bien souvent discréditées par l'échelle d'analyse privilégiée pour appréhender le régime agroalimentaire. Dans ce régime alternatif, l'agriculture n'est pas une simple activité économique marchande, mais bien une activité essentielle à la reproduction sociale (McMichael, 2012, p. 115). D'un point de vue

polanyien, l'adoption de la souveraineté alimentaire par les groupes paysans s'explique comme une tentative de réencastrement de l'agriculture dans son cadre social et écologique.

Que ce soit au Nord ou au Sud, les organisations ont développé une identité alternative à laquelle peuvent se rallier les petits agriculteurs et agricultrices, ainsi qu'un nombre croissant de citoyens et militants qui se préoccupent de questions liées à l'alimentation et à la justice sociale et environnementale. Les paysans membres de l'UNOSJO sont plus que des producteurs : leurs revendications agricoles se combinent à des demandes à caractère social, environnemental et culturel qui redéfinissent un nouveau régime agroalimentaire agroécologique (Bartra, 2003, p. 249). Ils s'identifient d'abord comme autochtones, et leurs revendications alimentaires s'imbriquent avec des demandes plus larges de contrôle du territoire et des communautés. Pour l'Union paysanne, l'appropriation de l'identité paysanne a été une façon de se distinguer et de se distancier de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et de la conception marchande de la pratique de l'agriculture. L'identité paysanne permet aussi de revendiquer la reconnaissance d'une multifonctionnalité de l'agriculture étroitement liée à l'occupation du territoire, d'une et des services écologiques rendus par l'agriculture biologique. S'approprier une identité fait partie de la stratégie paysanne pour renforcer un modèle agroalimentaire alternatif.

Cette identité, qu'elle soit paysanne ou paysanne-autochtone, permet de réencastrement l'agriculture et de mettre en valeur un mode de vie socialement et écologiquement plus juste. Ce mode de vie repose sur la souveraineté alimentaire et sur une relation plus harmonieuse avec la nature. Il implique également un contrôle ou une reprise de pouvoir des communautés sur leur développement local. L'économie paysanne n'est pas que marchande : elle est la mise en pratique de diverses formes d'économies substantives. L'auto-

approvisionnement, l'échange des semences, l'agriculture soutenue par la communauté et le contrat vert sont tous des exemples de ces formes d'échanges qui relèvent de ce que Gibson-Graham (2006) appellent l'économie plurielle. Les paysans mettent en pratique les principes de l'agriculture écologique tout en favorisant le bien-être socio-économique et l'autonomie des petits producteurs et de leurs communautés (voir les trois dimensions de la souveraineté alimentaire telles que discutées p. 94 ci-haut). Il est donc essentiel de prendre en compte ses acteurs souvent méconnus pour comprendre leur rôle dans l'évolution des régimes agroalimentaires, et la création d'espaces alternatifs au sein du régime dominant mais également opposition à celui-ci.

Chapitre 5. Conclusion

Cette recherche a exploré le rôle des mouvements paysans dans la défiance au régime agroalimentaire néolibéral dominant, promu notamment par la mise en œuvre de l'ALÉNA en Amérique du Nord, ainsi que les réglementations de l'OMC. Cette thèse a aussi tenté de comprendre la naissance de régimes alternatifs paysans au Nord et du Sud basés sur les principes de la souveraineté alimentaire. Celle-ci représente plutôt un acteur social important dans la transformation des régimes agroalimentaires, et ce, malgré les forces d'opposition qui favorisent le modèle agroindustriel. Les paysans résistent et luttent à l'intérieur du régime agroalimentaire néolibéral. Comme l'ont démontré J.K. Gibson-Graham (2006), les activités économiques non marchandes sont bien souvent occultées par le modèle d'analyse employé. L'étude des pratiques paysannes permet de faire connaître et de mettre en valeur ces activités alternatives, leur potentiel ainsi que leurs limites. Les paysans ont ainsi développé un discours lié au paradigme de la souveraineté alimentaire et, comme nous avons tenté de le démontrer ici, ils mettent en pratique des techniques écologiques et participatives d'occupation du territoire. Ce faisant, les paysans du Nord et du Sud construisent des alternatives relevant de pratiques économiques plurielles allant au delà de la production pour les marchés. Ces alternatives réencastrant l'activité agricole en considérant la protection de l'environnement, la vitalité rurale et le bien-être des agriculteurs et des communautés dans leurs discours et leurs pratiques.

Au Québec, l'industrialisation et la marchandisation de l'agriculture ont pris leur essor après la Seconde Guerre mondiale. L'État québécois, les grandes entreprises et le syndicat unique de l'UPA (1974) ont favorisé l'intégration des fermes, dont le nombre

diminue drastiquement, entraînant un exode rural. L'adoption de l'ALÉNA a amené les acteurs dominants à privilégier une agriculture d'exportation basée sur la faiblesse du dollar canadien des années 1990. Les mégaporcheries seront l'étendard de cette production industrielle coupée des communautés rurales et de l'environnement, en ce qu'elles sont emblématiques d'un modèle industriel, créant peu d'emploi et polluant l'eau, l'air et les sols sans considérer le milieu où elles s'implantent.

Bien que plusieurs agriculteurs se sentent obligés d'adopter ce modèle pour survivre, d'autres résistent et pratiquent une agriculture biologique destinée principalement aux marchés locaux et aux circuits courts. Ces agriculteurs se disent paysans plutôt que producteurs et se distancient ainsi des façons de faire dominantes pour s'associer à une agriculture proche de la nature. Ils rejettent le discours néolibéral dominant et protestent contre les mégaporcheries, la libéralisation des échanges, le monopole syndical et les politiques et budgets favorisant des fermes toujours plus grandes et plus polluantes. L'Union paysanne fait la promotion de la souveraineté alimentaire au sein de la société québécoise et donne une voix aux agriculteurs qui développent un modèle alternatif au sein de l'agriculture industrielle québécoise. Ils défendent la multifonctionnalité du territoire agricole : ils considèrent que l'agriculture ne doit pas être considérée comme une simple industrie; c'est une façon d'occuper le territoire et de protéger l'environnement au sein duquel les paysans vivent. En proposant un contrat vert entre les Québécois et les paysans, ils proposent de repenser le rôle donné à l'agriculture au sein de la société québécoise.

Au Mexique, l'adoption et la mise en œuvre de l'ALÉNA ont changé radicalement la culture du maïs, aliment de base dans la diète des Mexicains. D'exportateur, le Mexique devient un importateur net de denrées alimentaires et la chute des prix du maïs, désormais

importé des États-Unis, nuit à un grand nombre de petits paysans. Ce problème s'aggrave lorsqu'on découvre la présence d'OMG dans le maïs indigène. Plusieurs groupes autochtones se mobilisent alors pour rejeter le modèle agroalimentaire qui entraîne l'invasion de maïs transgénique parmi les cultures traditionnelles. Les membres de l'UNOSJO détectent les zones contaminées et apprennent à protéger et à valoriser leurs variétés de maïs. Les paysans autochtones se regroupent pour défendre non seulement leur agriculture, mais l'ensemble de leur territoire et de leurs ressources ainsi que les savoirs traditionnels et l'organisation communautaire autonome. En pratiquant la milpa et l'agroécologie, les membres de l'UNOSJO tentent de se réapproprier la souveraineté alimentaire de plus en plus fragile au sein de plusieurs communautés. Leur lutte comporte par ailleurs des dimensions culturelles essentielles, celle de se réapproprier une pratique traditionnelle, la milpa, et celle de redévelopper et consolider l'autonomie des communautés autochtones à travers l'alimentation et la réappropriation du territoire.

Les paysans du Québec et du Mexique vivent dans des conditions sociales, environnementales et politiques différentes. Au Québec, le poids démographique des agriculteurs a gravement chuté et ils ne représentent plus qu'un pourcent de la population. Par contre, les citoyens québécois sont de plus en plus conscients de l'importance sociale du régime agroalimentaire qu'une communauté choisie. À Oaxaca par contre, la population rurale représente toujours plus la moitié des citoyens (INEGE, 2010, web). Les petits agriculteurs, dont une proportion significative continue à s'identifier comme autochtones, représentent donc une force beaucoup plus importante. Néanmoins, au nord et au sud les petits agriculteurs ont été marginalisés par le modèle néolibéral qui a pénétré l'agriculture en profondeur depuis la mise en place de l'ALÉNA. Le passage des régimes agroalimentaires

colonialiste, mercantiliste et néolibéral identifiés par McMichael (2010), a progressivement accru ce que Polanyi a identifié comme un désencastrement de l'agriculture et une marchandisation fictive de la terre et de ses ressources naturelles. Bien que l'agriculture se soit progressivement industrialisée et marchandisée, la mondialisation néolibérale a donné un nouveau souffle aux mobilisations paysannes et sociales.

Que ce soit au Nord ou au Sud, les paysans tentent de protéger leur environnement, leur mode de subsistance et les relations sociales propres à la pratique de l'agriculture. La création de contre-mouvements paysans représente bien une forme de résistance face à la tentative de désencastrement de l'agriculture. Comme Polanyi (1977) l'explique, comme les motivations humaines ne se limitent pas à la rationalité économique marchande, toute tentative de désencastrement et de marchandisation fictive cause une réaction sociale. Au Québec comme à Oaxaca, plusieurs organisations discréditent le régime agricole actuel en mettant en lumière ses effets négatifs sur les économies locales, l'environnement, la sauvegarde du territoire et l'autonomie des agriculteurs. Ils dénoncent la façon dont les grandes entreprises imposent leur modèle, bien souvent avec l'appui des États qui modifient la législation, établissent des accords commerciaux et financent principalement une agriculture industrielle en concordance avec la montée du capitalisme néolibéral.

En mettant en pratique les principes associés au discours de la souveraineté alimentaire, en particulier les principes de multifonctionnalité de la terre, d'agroécologie et de prise de décisions participatives, les organisations paysannes démontrent que l'alternative peut naître au sein d'un courant dominant contraire. Ils reprennent une part du pouvoir en démontrant qu'une économie plurielle existe. Les mouvements paysans sont rationnels, mais leur rationalité ne se limite pas au calcul des coûts et bénéfices associés à l'économie

marchande (Melucci, cité dans Munck, 2007, p. 21). Comme Isakson l'a démontré, ceci s'applique aussi aux actions paysannes. Les membres de l'Union paysanne et de l'UNOSJO ne produisent pas uniquement afin d'obtenir le plus de profit possible en vendant leurs récoltes, bien que la subsistance et la génération de revenus demeurent des préoccupations bien présentes. Ils tentent également de protéger la terre et de dynamiser leur communauté, de s'auto-provisionner et de promouvoir le savoir-faire paysan. Ce faisant, ils combattent la marchandisation de la terre engendrée par une conception capitaliste de l'environnement. Les paysans entretiennent une relation avec la terre qui va au-delà de l'utilisation intensive de la ressource. Entretenir une relation harmonieuse avec l'environnement fait partie de leur identité, de leurs valeurs. À Oaxaca, la terre est liée à l'appartenance aux communautés autochtones zapotèques et la préservation des semences indigènes est aussi la protection du savoir et des pratiques agricoles millénaires.

Gibson-Graham (2006) et Conway (2004) ont fait ressortir l'importance du discours, du savoir, de l'identité et de l'imaginaire pour les mouvements sociaux voulant créer des paradigmes alternatifs. La création d'imaginaires différents rend réels les changements qui étaient présentés comme impossibles par l'économie néolibérale. Pour les mouvements paysans, cela permet de valider leurs choix de pratiquer l'agriculture paysanne. La naissance d'une alternative passe également par le développement d'une identité commune, paysanne ou autochtone-paysanne. Cette identité leur permet de s'éloigner de la fonction purement productive de l'agriculture et de revaloriser les aspects culturels et écologiques qu'ils tentent de réencastrier dans leurs pratiques agricoles. Ainsi, bien que l'Union paysanne réclame l'identité paysanne et que l'UNOSJO s'associe davantage à l'identité zapotèque, les deux organisations bâtissent sur l'identité pour promouvoir un changement de régime.

La souveraineté alimentaire est le droit des peuples à choisir ses politiques et ses pratiques agricoles afin de créer un régime écologique et démocratique procurant un bien-être socio-économique aux membres de la communauté. Si ce paradigme est essentiel, c'est aussi qu'il propose une vision nouvelle de la nature, une vision intégrale. Selon Annette Desmarais, la souveraineté alimentaire « nous oblige à reconsidérer nos relations avec l'alimentation, l'agriculture et l'environnement » (Desmarais, 2010, p. 378). Au-delà de la protection environnementale, c'est une véritable remise en question du principe de domination de la nature que suggère la souveraineté alimentaire en expliquant l'interdépendance entre l'humain et la nature. Reconnaître notre dépendance aux produits de la nature pour notre survie permet de réintégrer l'humain au sein de son contexte écologique. Si l'humain se voit comme partie intégrante d'un réseau, d'un cycle de vie, il ne voit plus la nature comme une ressource à exploiter, consommer et manipuler, mais plutôt comme un environnement à respecter et dont on doit prendre soin (Wiebe et Wipf, 2011, p.17).

Cette interdépendance permet de reconnaître les différentes fonctions de l'agriculture, en plus de la production d'aliments : santé, préservation de l'eau, de la biodiversité, des capacités de production des sols et de la qualité de l'air, pérennisation des emplois et de la vie rurale (Levins, 2006, p. 38-39). Ce que partagent les notions de multifonctionnalité et les pratiques d'agroécologie, c'est d'intégrer l'écologie à la compréhension de l'agriculture, de la gestion du territoire et de la reproduction sociale. L'humain et la nature évoluent conjointement, ils coexistent et sont interdépendants. La pratique de l'agriculture doit donc être la recherche d'un équilibre entre la production alimentaire et la protection environnementale pour le bien-être des communautés (Toledo, 2002, p. 34-35).

Si les luttes de LVC ont pris une telle ampleur et si le concept de souveraineté alimentaire s'est propagé ainsi, c'est qu'ils s'adaptent aux réalités locales des paysans du Nord et du Sud. À l'Union paysanne, ce sont les notions de reconnaissance de la multifonctionnalité de la terre et de l'occupation du territoire qui sont mises de l'avant. À l'UNOSJO, la notion d'agroécologie s'insère dans la philosophie de l'organisation car elle correspond à un respect des pratiques ancestrales et à une réponse efficace à la contamination du maïs transgénique, tout en permettant l'adoption de nouvelles technologies respectueuses des besoins des populations et des écosystèmes. Si les groupes paysans s'approprient la souveraineté alimentaire, c'est aussi parce qu'elle correspond à leur vision d'occupation du territoire. Cette composante est essentielle pour les deux groupes étudiés. Pour l'UNOSJO, la souveraineté alimentaire permet le contrôle de la terre et de la nourriture qui s'inscrit dans une vision globale de contrôle du territoire et de ses composantes (eau, forêts, sols) par les communautés autochtones de la Sierra Juárez. Pour l'Union paysanne, l'occupation du territoire permet de combattre l'exode rural et de revaloriser la pratique d'une agriculture de proximité, unique au milieu géographique et environnemental où elle est pratiquée.

Les organisations paysannes ont réussi à développer un discours alternatif, mais font face à plusieurs problématiques contraignant leurs actions. Bien que de nombreuses organisations paysannes résistent au régime dominant, les tendances à l'œuvre au Québec et au Mexique favorisent toujours l'agriculture néolibérale et industrielle. Au Mexique, la campagne du Président Peña Nieto contre la faim pourrait bien être une nouvelle façon pour le gouvernement mexicain de perpétuer la distribution de maïs transgénique et de justifier l'accaparement de terres, les monocultures et l'agriculture industrielle (Grain, 2013, web). Les acteurs dominants récupèrent le discours des organisations paysannes et en soustraient la

composante révolutionnaire. Au Québec, les termes comme multifonctionnalité ou souveraineté alimentaire sont récupérés et dénués de leur sens par les acteurs dominants comme l'UPA et le gouvernement. Leur définition est adaptée pour évacuer les aspects transformatifs de la souveraineté alimentaire, soit le réencastrement de l'agriculture dans des pratiques sociales démocratiques et des pratiques agricoles écologiques. Le gouvernement québécois vient par exemple de soumettre une politique de promotion de la souveraineté alimentaire, axée sur une souveraineté étatique. Il sera éventuellement possible de constater si ce changement de vocabulaire entraînera un changement du mode de financement de l'agriculture au Québec, principal frein à l'apparition d'une agriculture paysanne. Ces deux exemples démontrent que les gouvernements appuient toujours un modèle peu soucieux de l'environnement et qui contribue à la marchandisation de la terre et des aliments.

Cette recherche a permis de documenter quelques pratiques alternatives des paysans, inspirées entre autres par les principes et la campagne transnationale pour la souveraineté alimentaire mis de l'avant par La Via Campesina et ses alliées. Ces pratiques alternatives comprennent notamment des méthodes de culture inspirées de l'agroécologie, des circuits courts de distribution, des pratiques traditionnelles comme la milpa. Toutefois, la diversité des pratiques agricoles est grande et les obstacles sont nombreux pour ceux et celles qui luttent afin de renforcer et de diffuser ce type de modèles alternatifs. Une étude beaucoup plus détaillée serait nécessaire afin de prendre en considération un plus grand nombre d'exemples et d'évaluer les stratégies et limites auxquelles font face les divers acteurs dans leur milieu respectif. La lutte contre les transgéniques bat son plein au Mexique et la société civile se soulève contre la fin du moratoire d'ensemencement transgénique (GRAIN, 2013, web). De nombreux groupes paysans tels le CEDICAM ou l'UNORCA sont des exemples à

considérer dans une étude plus vaste sur la création d'alternatives (Dalh-Bredine, 2006). Ou encore, au Canada, le National Farmers Union et Food Secure Canada ont développé une analyse approfondie sur le régime agroalimentaire et ont développé des alliances nationales et internationales inspirantes. Au Québec, de nouveaux regroupements comme le réseau des joyeux maraichers et la Coopérative pour l'agriculture de proximité écologique émergent et offrent de nouvelles façons pour les agriculteurs alternatifs de se mobiliser. L'étude de ces luttes et alternatives qui influenceront également les divers modèles agroalimentaires de l'avenir aurait également éclairé notre analyse mais allaient au-delà des objectifs de ce projet de recherche.

Bien que ce projet se soit concentré sur le rôle des mouvements paysans (donc essentiellement des mouvements ruraux), il est également essentiel de souligner que la majorité de la population mondiale (incluant la population canadienne et mexicaine) est désormais urbaine. Le prochain changement de régime passe aussi par la participation et l'engagement des consommateurs. L'augmentation constante de l'agriculture urbaine semble laisser envisager le développement d'alternatives au sein même des villes. Il sera intéressant de voir comment interagissent les mouvements ruraux et urbains luttant pour une plus grande justice en ce qui a trait aux régimes agroalimentaires, notamment dans la mise en place de circuits courts et la vente directe au Québec, et la valorisation des *ferias* et *tianguis* à Oaxaca permettant aux urbains d'appuyer l'agriculture paysanne. Malgré les tentatives de libéralisation et la marchandisation toujours plus grande de l'agriculture, les pratiques et le discours en faveur de la souveraineté alimentaire, développés par et pour les organisations paysannes, participent déjà à légitimer, à revaloriser et à faire émerger des espaces de

résistance. Ils ont permis de maintenir et de créer des économies agraires plus justes, écologiques et holistiques.

Bibliographie

AGRICULTURE CANADA (2003). « Avantages de l'ALÉNA pour l'industrie agricole canadienne » dans *politiques commerciales agroalimentaires*, réf du 15 août 2013, <http://www.agr.gc.ca/itpd-dpci/ag-ac/4970-fra.htm>

AGUILAR, Jasmin, Catarina Illsley et Catherine Marielle (2003). « Los sistemas agrícolas de maíz y sus procesos técnicos » dans Gustavo Esteva et Catherine Marielle (dir.), *Sin maíz no hay país*, Naucalpan de Juárez, Dirección General de Cultura Populares del Consejo Nacional para la Cultura y las Artes, p. 83-122.

ALÉNA (Accord de libre-échange nord-américain) (1994). Réf. du 5 mai 2011, <http://www.nafta-sec-alena.org/fr/view.aspx?x=343>.

ALLEN, Patricia et Alice Brooke WILSON (2008). « Agrifood Inequalities: Globalization and localization », *Development*, vol. 51, n° 4, p. 534-540.

ALTAMIRANO-JIMENEZ, Isabel (2013). *Indigenous Encounters with Neoliberalism*, Vancouver, UBC Press, 224 p.

ALTIERI, Miguel A. (2010). « Scaling up Agroecological Approaches for Food Sovereignty in Latinamerica » dans Hannah Wittman, Annette Aurélie Desmarais et Nettie Wiebe (dir.), *Food Sovereignty: Reconnecting Food, Nature and Community*, Halifax et Winnipeg, Fernwood Publishing, p. 120-133.

ÁLVAREZ-BUYLLA, Elena (2008). « Daños Socio-Ambientales y Pérdida De Soberanía, Riesgos De Los Transgénicos », *La Jornada del campo*, n° 8, 13 mai 2008, réf. du 12 novembre 2012, <http://www.jornada.unam.mx/2008/05/13/tema.html>.

ALVAREZ, Sonia E. et Arturo Escobar (1992). « Introduction » dans Sonia E. Alvarez et Arturo Escobar (dir.), *The Making of Social Movements in Latin America: Identity, Strategy, and Democracy*, Boulder, Westview Press, p. 1-18.

BANQUE MONDIALE (BM) (2011). « Population urbaine », *Indicateurs*, réf du 20 avril 2013, <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.URB.TOTL.IN.ZS/countries/1W?display=graph>.

BARKIN, David (2003). « El Maíz y la economía » dans Gustavo Esteva et Catherine Marielle (dir.), *Sin maíz no hay país*, Naucalpan de Juárez, Dirección General de Cultura Populares del Consejo Nacional para la Cultura y las Artes, p. 155-176.

BARTHÉLÉMY, Denis (2008). « Introduction » dans Groupe Polanyi, *La multifonctionnalité de l'agriculture – une dialectique entre marché et identité*, éditions quae, 2008, collection synthèses, p.1-17.

BARTRA, Armando (2003). « Del Teocintle a los CornPops » dans Gustavo Esteva et Catherine Marielle (dir.), *Sin maíz no hay país*, Naucalpan de Juárez, Dirección General de Cultura Populares del Consejo Nacional para la Cultura y las Artes, p. 219-250.

BARTRA, Armando et Gerardo Otero (2005). « Indian Peasant Movements in Mexico: The Struggle for Land, Autonomy and Democracy » dans Sam Moyo et Paris Yeros (dir.), *Reclaiming The Land: The Resurgence Of Rural Movements In Africa, Asia And Latin America*, Londres, Zed Books, p. 383-409.

BARTRA, Armando et Gerardo Otero (2009). « Contesting Neoliberal Globalism and NAFTA in Rural Mexico : From State Corporatism to the Political-Cultural Formation of the Peasantry » dans Jeffrey Ayres et Laura Macdonald (dir.), *Contentious Politics in North America*, Chippenham et Eastbourne, CPI Antony Rowe, p. 92-113.

BEDREGAL, Hugo Romero (2011). « Vivir bien, hacia un nuevo paradigma de desarrollo no capitalista. Suma qamana, vivir bien y LG life's good: como procesos civilizatorios » dans Ivonne Farah H. et Luciano Vasapollo (dir.), *Vivir bien: ¿Paradigma no capitalista?*, La Paz, Plural Editores, p.77-92.

BELLO, Walden (2009). *The Food Wars*, Londres, Verso, 176 p.

BELLO, Walden et Mara Baviera (2010). « Capitalist Agriculture, the Food Price Crisis and Peasant Resistance » dans Hannah Wittman, Annette Aurélie Desmarais et Nettie Wiebe (dir.), *Food Sovereignty: Reconnecting Food, Nature and Community*, Halifax et Winnipeg, Fernwood Publishing, p. 62-74.

BERNSTEIN, Henry (2010). *Class Dynamics of Agrarian Change*, Halifax et Winnipeg, Fernwood Publishing, 142p.

BERNSTEIN, Henry (2006). « Once Were/Still Are Peasants? Farming in a Globalizing 'South' », *New Political Economy*, vol.11, n° 3, p. 399-406.

BIERSACK, Aletta, (2006). « Reimagining Political Ecology: Culture/ Power/ History /Nature » dans Aletta Biersack et James B. Greenberg (dir.), *Reimagining Political Ecology*, Durham, Duke University Press, p. 3-42.

BOEGE, Eckart et Tzinnia Carranza (2009). « El Rescate de la milpa y la defensa de los maíces nativos en la Sierra Juárez », dans Eckart Boege et Tzinnia Carranza (dir.), *Agricultura Sostenible Campesino-Indígena, Soberanía Alimentaria Y Equidad De Género*:

Seis Experiencias de Organizaciones Indígenas y Campesinas en México, México, PIDASSA, p. 177-208.

BOUCHARD, Roméo (2007). « Pas de cohabitation sociale sans consensus social : L'expérience citoyenne de la MRC de Kamouraska », dans Denise Proulx et Lucie Sauvé (dir.), *Porcheries! La porciculture intempestive au Québec*, Montréal, Écosociété, p. 223-233.

BOUCHARD, Roméo (2006). *Y a-t-il un avenir pour les régions? Un projet d'occupation du territoire*, Montréal, Écosociété, 224 p.

BOUCHARD, Roméo (2002). *Plaidoyer pour une agriculture paysanne : pour la santé du monde*, Montréal, Écosociété, 228 p.

BOUCHARD, Véronique (2007a). « La production sur litière : une piste de solution incontournable à la crise actuelle de l'industrie porcine » dans Denise Proulx et Lucie Sauvé (dir.), *Porcheries! La porciculture intempestive au Québec*, Montréal, Écosociété, p. 285-309.

BRESSON, Alain (2005). « Économie et institution. Bilan critique des thèses polanyiennes et propositions nouvelles » dans P. Cressier et P. Rouillard (dir.), *Autour de Polanyi, vocabulaires, théories et modalités des échanges*, Paris, Édition de Bocard, p. 97-111.

CAILLÉ Alain et Jean-Louis Laville (2007). « Actualité de Karl Polanyi », *Revue du MAUSS*, vol. 1, n° 29, p. 80-109.

CAMPBELL, Hugh (2009). « Breaking New Ground in Food Regime Theory: Corporate Environmentalism, Ecological Feedbacks and the 'Food from Somewhere' Regime? », *Agric Hum Values*, vol. 26, p. 309-319.

CECCAM (2010). *El Maíz: sustento, cultura, tradición, fiesta, alegría y patrimonio de la humanidad*, Mexico, CECCAM, 7 p.

CECCAM (2003). « México: la contaminación transgénica del maíz nativo en el centro de origen », *sembrando viento*, n° 6, novembre, CECCAM, 6 p.

CECCAM, CENAMI, ETC Group, CASIFOP, UNOSJO, AJAGI (2003). *Contamination by Genetically Modified Maize in Mexico much Worse than Feared*, Mexico, communiqué de presse, 9 octobre, 2 p.

COHN, Avery (2006). « Academia and Social Movements » dans Avery Cohn et collabo., *Agroecology and the struggle for Food Sovereignty in the Americas*, IIED et CEESP, Russell press, Nottingham, p. 50-53.

COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE AU QUÉBEC (CAAAQ) (2008). *Agriculture et agroalimentaire : assurer et bâtir l'avenir : Rapport*, Québec, Bibliothèque nationale du Québec.

CONSEJO, Juan José (2003). « Maíz y ecología » dans Gustavo Esteva et Catherine Marielle (dir.), *Sin maíz no hay país*, Naucalpan de Juárez, Dirección General de Cultura Populares del Consejo Nacional para la Cultura y las Artes, p. 259-270.

CONWAY, Janet M. (2004). *Identity, Place, Knowledge: Social Movements Contesting Globalization*, Halifax, Fernwood Publishing, 298 p.

CÔTÉ, Véronique (2012). « Portrait de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire au Québec », présentation du 16 octobre 2012, 17p.

COX, Robert W. (2005). « Gramsci, Hegemony and International Relations: an Essay in Method » dans Louise Amoore (dir.), *The Global Resistance Reader*, London et New York, Routledge, p. 54-64.

DAHL-BREDINE, Phil (2006). « Case Study: Food Sovereignty in the Mixteca Alta » dans Avery Cohn et collaborateurs (dir.), *Agroecology and the struggle for Food Sovereignty in the Americas*, Nottingham, IIED, et CEESP, Russell Press, p. 64-67.

DE ITA, Ana (2009). « Semillas campesinas entre el Estado y las transnacionales », *Las semillas del Hambre: Ilegalizar la Memoria Campesina*, Mexico, CECCAM, p. 13-18.

DE ITA, Ana (2008). « México: cultivos transgénicos en el centro de origen y domesticación », *Red en defensa del maíz*, réf. du 15 avril 2011, <http://www.redendefensadelmaiz.org/node/50>.

DE ITA, Ana (2007). « Fourteen Years of NAFTA and the Tortilla Crisis », *Latin Fightings FTAs*, p. 66-72, réf. du 5 août 2012, <http://www.bilaterals.org/IMG/pdf/fightingFTA-en-Hi-2-h-fourteen-years-nafta-tortilla-crisis.pdf>.

DE ITA, Ana (2006). « Land Concentration in Mexico after PROCEDE » dans Peter Rosset, Raj Patel et Michael Courville (dir.), *Promised Land*, Oakland, Food First Books, p. 148-164.

DESMARAIS, Annette (2008). *La Vía Campesina : Une réponse paysanne à la crise alimentaire*, Montréal, Écosociété, 316 p.

DESMARAIS, Annette (2010). « La Vía Campesina et la souveraineté alimentaire » dans Pierre Beaudet, Raphael Canet et Marie-Josée Massicotte (dir.), *L'altermondialisme*, Montréal, Écosociété, p. 366-384.

- DIAZ, Jorge Hernández (2009). « Las Demandas indígenas en el movimiento de la Asamblea Popular de los Pueblos de Oaxaca » dans Víctor Raúl Martínez Vásquez (dir.), *La APPO: ¿Rebelión o movimiento social? (Nuevas formas de expresión ante la crisis)*, Oaxaca, Universidad Autónoma « Benito Juárez » de Oaxaca, p. 275-300.
- DUPONT, David (2009). *Une brève histoire de l'agriculture au Québec : de la conquête du sol à la mondialisation*, Montréal, Fides, 226 p.
- ESCOBAR, Arturo (2008). *Territories of Difference: Place, Movements, Life, Redes*, Durham, Duke University Press, 435 p.
- ESCOBAR, Arturo (2010). « Postconstructivist Political Ecologies » dans Michael Redclift et Graham Woodgate (dir.), *International Handbook of Environmental Sociology*, Cheltenham, UK., Elgar, p. 91-105.
- ESCOBAR, Arturo (1992). « Culture, Economics, and Politics in Latin American Social Movements Theory and Research » dans Sonia E. Alvarez et Arturo Escobar (dir.), *The Making of Social Movements in Latin America: Identity, Strategy, and Democracy*, Boulder, Westview Press, p. 62-88.
- ESTEVA, Gustavo (2003a) « Los Árboles de las culturas mexicanas » dans Gustavo Esteva et Catherine Marielle (dir.), *Sin maíz no hay país*, Naucalpan de Juárez, Dirección General de Cultura Populares del Consejo Nacional para la Cultura y las Artes, p. 17-36.
- ESTEVA, Gustavo (2003b). « El Vaivén de ilusiones y realidades » dans Gustavo Esteva et Catherine Marielle (dir.), *Sin maíz no hay país*, Naucalpan de Juárez, Dirección General de Cultura Populares del Consejo Nacional para la Cultura y las Artes, p. 177-218.
- EVANS, Peters (2008). « Is an Alternative Globalization Possible? », *Politics & Society*, vol. 36, n° 2, p. 271-305.
- FAO (2012). « Sécurité alimentaire », *Notes d'orientation*, réf. du 1^{er} avril 2011, ftp://ftp.fao.org/es/esa/policybriefs/pb_02_fr.pdf.
- FIDA (2009). « La Pobreza rural en México », *Rural Poverty Portal*, réf. du 6 juin 2011, <http://www.ruralpovertyportal.org/web/guest/country/home/tags/mexico>.
- FONTAN, Jean-Marc, Jean-Louis Laville et Diane-Gabrielle Tremblay (2008). « Introduction », *Revue Interventions économiques*, vol. 38, réf. du 15 juin 2011, <http://interventionseconomiques.revues.org/242>.
- FRASER, Nancy (2010). « Marchandisation, protection sociale et émancipation », *Les ambivalences du féminisme dans la crise du capitalisme*, *Revue de l'OFCE*, vol.3, n° 114, p. 11-28.

FRIEDMANN, Harriet (2005). « From Colonialism to Green Capitalism: Social Movements and Emergence of Food Regimes » dans Frederick H. Buttel et Philip McMichael (dir.), *New Directions in the Sociology of Global Development*, Oxford, Elsevier, p. 227-264.

GIBSON-GRAHAM, J.K. (2008). « Diverse Economies: Performative Practices for ‘Other Worlds’ », *Progress in Human Geography*, vol. 32, n° 5, p. 613–632.

GIBSON-GRAHAM, J.K. (2006). *A Postcapitalist Politics*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 276 p.

GILL, Stephen (2005). « Theorizing the Interregnum : the double movement and global politics in the 1990s » dans Louise Amoore (dir.), *The Global Resistance Reader*, London et New York, Routledge, p. 54-64.

GONZALES ROJAS, Aldo (2009a), « Maíz, contaminación transgénica y pueblos indígenas en México », *Red en defensa del maíz*, réf. du 4 avril 2012, <http://redendefensadelmaiz.net/2009/02/maiz-contaminacion-transgenica-y-pueblos-indigenas-en-mexico/>.

GONZALES ROJAS, Aldo (2009b). « Tríptico para UNOSJO », *Red en defensa del maíz*, 13 de julio de 2009, réf. du 4 avril 2012, <http://redendefensadelmaiz.net/2009/07/triptico-para-unosjo/>.

GOTTLIEB, Robert et Anamupama Joshi (2010). *Food Justice*, Cambridge, Massachussets, MIT Press, 290 p.

GRAIN (2013). « Ne touchez pas à notre maïs! Résistance aux OGM au Mexique », *Les Rapports*, réf. du 29 mai 2013, <http://www.grain.org/fr/article/entries/4730-ne-touchez-pas-a-notre-mais-resistance-aux-ogm-au-mexique>.

HAMILTON, Nora (2011). *Mexico Political, Social and Economic Evolution*, New York et Oxford, Oxford University Press, 359 p.

HOLT-GIMÉNEZ, Eric et Raj Patel (2009). *Food Rebellions! Crisis and the Hunger for Justice*, Oakland, Food First, 260 p.

ISAKSON, S. R. (2009). « No Hay ganancia en la milpa: The Agrarian Question, Food Sovereignty and the On-Farm Conservation of Agrobiodiversity in the Guatemalan Highlands », *Journal of Peasant Studies* vol. 36, n° 4, p. 725-759.

INEGI (Instituto nacional de estadísticas y geografía) (2010), *Principales resultados del Censo de Población y Vivienda 2010. Oaxaca*, réf. du 15 août 2013, http://www.inegi.org.mx/prod_serv/contenidos/espanol/bvinegi/productos/censos/poblacion/2010/princi_result/oax/20_principales_resultados_cpv2010-2.pdf.

KNIGHT, Peter T. (2002). *Small-Scale Research*, London, SAGE publications, 223 p.

LAPLANTE, Maxime (2009). *Le Contrat vert*, Québec, Union paysanne, 10 p.

LAPLANTE, Maxime (2007). « L'industrie porcine a tourné le dos à l'agriculture » dans Denise Proulx et Lucie Sauvé (dir.), *Porcheries! La porciculture intempestive au Québec*, Montréal, Écosociété, p. 172-177.

LATULIPPE, Hugo (2003). *Bacon, le livre scénario et carnets de résistance*, Montréal, Les Éditions de l'effet pourpre, 124 p.

LA VÍA CAMPESINA (2011). « Qu'est-ce que La Via Campesina? », *La Via Campesina*, réf. du 2 février 2012,

http://viacampesina.org/fr/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=27&Itemid=45.

LA VÍA CAMPESINA (2010). « Via Campesina Declaration in Cancún: The people hold thousands of solutions in their hands », *Climate change and agrofuels*, réf. le 12 janvier 2013, <http://viacampesina.org/en/index.php/actions-and-events-mainmenu-26/-climate-change-and-agrofuels-mainmenu-75/984-via-campesina-declaration-in-cancun-the-people-hold-thousands-of-solutions-in-their-hands>.

LA VÍA CAMPESINA (2003). « No to WTO and Free Trade Agreements : Action 13th In Cancun », *Actions et événements*, réf. du 11 novembre 2012,

<http://www.viacampesina.org/en/index.php/actions-and-events-mainmenu-26/10-years-of-wto-is-enough-mainmenu-35/362-article-la-jornada-on-action-13th-in-cancun>.

LEPAGE, Pierre (2009). *Mythes et Réalités sur les peuples autochtones*, Québec, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 88 p.

LEVINS, Richard (2006). « A Whole-System View of Agriculture, People, and the Rest of Nature » dans Avery Cohn et collabo. (dir.), *Agroecology and the struggle for Food Sovereignty in the Americas*, Nottingham, IIED, et CEESP, Russell Press, p. 34-49.

MADELEY, John (2002). *Food for All: The Need for a New Agriculture*, London et New York, Zed Books, 191 p.

MALDONADO, Benjamin (2013). « La communalité chez les peuples originaires (dans un dialogue multiple avec Noam Chomsky », *alterinfos*, réf. du 30 mai 2013,

<http://www.alterinfos.org/spip.php?article5746>.

MALDONADO, Benjamin, Mauricio Maldonado et León Javier Parra (1995). *Entre La Abundancia y la desnutrición : Invitación a pensar la alimentación, la salud y la historia política de los pueblos indios de Oaxaca*, Oaxaca, CAMPO, 102 p.

MAPAQ (2011). « Programme pilote d'appui à la Multifonctionnalité de l'agriculture », *MAPAQ*, réf. du 12 novembre 2012, <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Formulaires/ProgrMultifonctionnalite.pdf>.

MAPAQ (2012). « Rapport Annuel 2011-2012 », *MAPAQ*, réf. du 3 mars 2013, <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/RapportAnnuel2011-12.pdf>.

MARTINEZ BORREGO, Estela (1991). *Organización de productores y movimiento campesino*, Mexico, siglo veintiuno editores, 253 p.

MARTÍNEZ-TORRES, María Elena et Peter Rosset (2010). « La Via Campesina: the Birth and Evolution of a Transnational Social Movement », *Journal of Peasant Studies*, vol.37, n° 1, p.149-175.

MASSICOTTE, Marie-Josée (à paraître). « Feminist Political Ecology and La Via Campesina's Struggle for Food Sovereignty through the Experience of the Escola Latino-Americana de Agroecologia (ELAA) » dans J. Ayres, M. Bosia, P. Andree et M.-J. Massicotte (dir.), *Globalization and Food Politics*, Toronto, University of Toronto Press, p. 354-397.

MASSICOTTE, Marie-Josée (2010). « La Via Campesina, Brazilian Peasants, and the Agribusiness Model of Agriculture: Towards an Alternative Model of Agrarian Democratic Governance », *Studies in Political Economy*, vol. 85, p. 69-98.

MCAFEE, Kathleen (2006). « Sustainability and Social Justice in the Global Food System: Contributions of the Yale Workshop » dans Avery Cohn et collabo. (dir.), *Agroecology and the struggle for Food Sovereignty in the Americas*, Nottingham, IIED et CEESP, Russell Press, p. 1-15.

MCMICHAEL, Philip (2011). « Food System Sustainability: Questions of Environmental Governance in the New World (dis)Order », *Global Environmental Change*, vol. 21, p. 804-812.

MCMICHAEL, Philip (2010). « A Food Regime Genealogy », *Journal of Peasant Studies*, vol. 36, n° 1, p. 139-169.

MCMICHAEL, Philip (2008). « The Peasant as 'Canary'? Not too Early Warnings of Global Catastrophe », *Development*, vol. 51, n° 4, p. 504-511.

MCMICHAEL, Philip (2008b). *Development and Social Change: A Global Perspective*, Thousand Oaks, CA, Sage/Pine Forge Press, quatrième édition, 347 p.

MCMICHAEL, Philip (2005). « Global Development and the Corporate Food Regime », dans Frederick H. Buttel et Philip McMichael (dir.), *New Directions in the Sociology of Global Development*, Oxford, Elsevier, p. 265-299.

MELUCCI, Alberto (1996). *Challenging Codes: Collective Action in the Information Age*, Cambridge, Cambridge University Press, 456 p.

MENSER, Michael (2008). « Transnational Participatory Democracy in Action: The Case of La Via Campesina », *Journal of Social Philosophy*, vol. 39, n°1, p. 20-24.

MENSER, Michael (à paraître). « Territory of Self-Determination, Agroecological Production, and the Role of the State » dans J. Ayres, M. Bosia, P. Andree and M.-J. Massicotte (dir.), *Globalization and Food Politics: Global and Local Change in the New Politics of Food*, Toronto, University of Toronto Press.

MORENO DERBEZ, Carlos (2010). *Conflicto agrario y organización campesina*, Oaxaca de Juárez, Delegación Estatal de la Subsecretaria de Educación Media Superior de la SEP, Secretaria de Asuntos Indígenas et Colegio Superior para la Educación Integral Intercultural de Oaxaca, 253 p.

MORISSET, Michel (2010a). « Agriculture et projet national », *Politique et syndicalisme agricoles au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 5-82.

MORISSET, Michel (2010b). « La montée du libéralisme : de l'autosuffisance à la stratégie d'exportation », *Politique et syndicalisme agricoles au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 83-128.

MORISSET, Michel et Jean-Michel Couture (2010a). « Agriculture, État et société » dans Michel Morisset (dir.), *Politique et syndicalisme agricoles au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 129-249.

MORISSET, Michel et Jean-Michel Couture (2010b). « La montée du mouvement paysan québécois » dans Michel Morisset (dir.), *Politique et syndicalisme agricoles au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 251-366.

MORRISON, Dawn (2011). « Indigenous Food Sovereignty: A Model for Social Learning », dans Hannah Wittman, Annette Aurélie Desmarais et Nettie Wiebe (dir.), *Food Sovereignty in Canada: Creating Just and Sustainable Food Systems*, Halifax et Winnipeg, Fernwood publishing, p. 97-113.

MUNCK, R. (2007). *Globalization and Contestation: The New Great Counter-Movement*, New York et Londres, Routledge, 161 p.

OLSON, Dennis (2008). « NAFTA'S Food and Agriculture Lessons », *Peace Review*, vol. 20, n° 4, p. 418 – 425.

- PACZKA, Rafael Ortega, (2003). « La Diversidad del maíz en México » dans Gustavo Esteva et Catherine Marielle (dir.), *Sin Maíz no hay país*, Dirección General de Cultura Populares del Consejo Nacional para la Cultura y las Artes, Naucalpan de Juárez, p. 123-154.
- PATEL, Raj (2009). « What Does Food Sovereignty Look Like », *Journal of Peasant Studies*, vol. 36, n° 3, p. 663-706.
- PATEL, Raj (2008). *Stuffed and Starved*, New York, Melville House Pub., 380 p.
- PÉREZ-VITORIA, Silvia (2010). *La riposte des paysans*, Paris, Actes Sud, 292 p.
- PIMBERT, Michel (2010). « Reclaiming Citizenship – Empowering Civil Society in Policy-making » dans Michel Pimbert, *Towards Food Sovereignty: Reclaiming Autonomous Food Systems*, Londres, IIED, 58 p.
- PIMBERT, Michel (2009). « Transforming Knowledge and Ways of Knowing » dans Michel Pimbert, *Towards Food Sovereignty: Reclaiming Autonomous Food Systems*, Londres, IIED, 70 p.
- PIMBERT, Michel (2008a). « Another World is Possible for Food and Agriculture » dans Michel Pimbert (dir.), *Towards Food Sovereignty: Reclaiming Autonomous Food Systems*, Londres, IIED, 59 p.
- PIMBERT, Michel (2008b). « The Role of Local Organisations in Sustaining Local Food Systems, Livelihoods and the Environment » dans Michel Pimbert, *Towards Food Sovereignty: Reclaiming Autonomous Food Systems*, Londres, IIED, 63 p.
- PLOCINICZAK, Sébastien (2007). « Au-delà d'une certaine lecture standard de La Grande Transformation », *Revue du MAUSS*, vol. 1, n° 29, p. 207-224.
- POLANYI, Karl (1983). *La Grande transformation*, édition préparée par Louis Dumont, France, Gallimard, 351 p.
- POLANYI, Karl (1977). *The Livelihood of Man*, New York, Academic Press, 280 p.
- POLANYI LEVITT, Kari (2005). « Les Principaux concepts dans le travail de Karl Polanyi et leur pertinence actuelle » dans P. Cressier et P. Rouillard (dir.), *Autour de Polanyi, vocabulaires, théories et modalités des échanges*, Paris, Édition de Bocard, p. 1-15.
- PROULX, Denise et Lucie Sauvé (2007). « Introduction », dans Denise Proulx et Lucie Sauvé (dir.), *Porcheries! La porciculture intempestive au Québec*, Montréal, Écosociété, p. 12-19.

PROULX, Denise (2007). « Un portrait de la situation porcine au Québec » dans Denise Proulx et Lucie Sauvé (dir.), *Porcheries! La porciculture intempestive au Québec*, Écosociété, Montréal, p. 23-164.

QUALMAN, Darrin (2011). « Advancing Agriculture by Destroying Farms? The State of Agriculture in Canada » dans Hannah Wittman, Annette Aurélie Desmarais et Nettie Wiebe (dir.), *Food Sovereignty in Canada: Creating Just and Sustainable Food Systems*, Halifax et Winnipeg, Fernwood publishing, p. 20-42.

QUÉBEC (2013). « Le programme : le résumé de protection : Porcs », *La financière agricole du Québec*, réf. du 7 mars 2013,
http://www.fadq.qc.ca/assurances_et_protection_du_revenu/assurance_stabilisation/programme/productions_couvertes/porcs_juin_2012.html.

QUIST, David et Georgina Catacora-Vargas (2011). « Transgenes en el maíz mexicano », *La Jornada*, 3 décembre 2011, réf. du 10 octobre 2012,
<http://www.jornada.unam.mx/2011/12/03/opinion/018a2pol>.

QUIST, David et Ignacio H. Chapela (2001). « Transgenic DNA Introgressed into Traditional Maize Landraces in Oaxaca, Mexico », *Nature*, vol. 414, n° 29, p. 541-543.

RMD (Red En Defensa Del Maíz) (2010). « ¡No Al Maíz transgénico! », réf. du 30 mai 2013, <http://redendefensadelmaiz.net/2013/02/manifiesto-no-al-maiz-transgenico/>.

RICHARDSON, Mary (2005). « À la recherche de savoirs perdus? Expérience, innovation et savoirs incorporés chez des agriculteurs biologiques au Québec », *VertiGO – La revue en sciences de l'environnement*, vol. 6, n°. 1, Juin, p. 1- 8.

ROSSET, Peter (2006). *Food is Different*, Londres, Zed, 163 p.

ROSSET, Peter (2006b). « Moving Forward: Agrarian Reform as a Part o Food Sovereignty » dans Peter Rosset, Raj Patel et Michael Courville (dir.), *Promised Land*, Oakland, Food First Books, p. 148-164.

ROUSSEAU, Jean-François, Olivier Duran et Rodolphe de Koninck (2009). *Une seule terre à cultiver : les défis agricoles et alimentaires mondiaux*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 198 p.

RYAN, Ramor (2009). « Mapping Controversy in Oaxaca: Interview with Aldo Gonzalez, Indigenous Rights Officer of UNOSJO », Thursday, 12 March 2009, réf. du 10 juin 2012,
<http://upsidedownworld.org/main/mexico-archives-79/1759-mapping-controversy-in-oaxaca-interview-with-aldo-gonzalez-indigenous-rights-officer-of-unosjo>.

SCHNEIDER, Sergio et Paulo André Niederle (2010). « Resistance Strategies and Diversification of Rural Livelihoods: The Construction of Autonomy among Brazilian Family Farmers », *Journal of Peasant Studies*, vol. 37, n° 2, p. 379- 405.

SHAW, D John (2009). *Global Food and Agricultural Institutions*, New York, Routledge, 244 p.

SHIVA, Vandana (2008). *Soil not Oil*, Cambridge, South End Press, 147 p.

SILVESTRO, Marco (2008). « Le Renouveau paysan au Québec : une luciole dans les champs de l'agriculture néolibérale » dans Francis Dupuis-Déry (dir.), *Le Québec en mouvements*, Montréal, LUX, p. 111-129

SILVESTRO, Marco (2009). *La contestation du régime agricole québécois par le syndicalisme « citoyen » de l'Union paysanne*, thèse de doctorat, Montréal, UQAM : Département de sociologie, 555 p.

SMYTHE, Elizabeth (à paraître). « Food Sovereignty, Trade Rules and the Struggle to Know the Origins of Food », p. 398-437.

STANFIELD, J. Ron (1986). *The Economic Thought of Karl Polanyi: Lives and Livelihood*, New York, St Martin's Press, 162 p.

STATISTIQUES CANADA (2011). « Recensement de l'agriculture 2011 », *Statistiques Canada*, réf. du 5 mai 2013, <http://www29.statcan.gc.ca/ceag-web/fra/index-index.jsessionid=BB33377624232F51D9BE777A57A2980A>.

STATISTIQUES CANADA (2006). « Recensement de l'agriculture de 2006 », *Statistiques Canada*, réf. du 5 mai 2011, <http://www.statcan.gc.ca/ca-ra2006/index-fra.htm>.

STEWART, Corrina et Jonathan Cook (2006). « Food Security and Trade Reconsidered » dans Avery Cohn et collabo. (dir.), *Agroecology and the Struggle for Food Sovereignty in the Americas*, Nottingham, IIED, CEESP et Russell press, p. 16-24.

TETREAULT, Darcy Victor (2010). « Alternative Pathways out of Rural Poverty in Mexico », *European Review of Latin American and Caribbean Studies*, n° 88, Avril, p. 77-94.

TOLEDO, Victor, Pablo Alarcón-Cháires et Lourdes Barón (2002). *La Modernización rural de México : un análisis socioecológico*, Mexico, SEMARNAT, INE-SEMARNAT et UNAM, 133 p.

UNION PAYSANNE (2013). « Politique agricole : le Parti québécois doit refaire ses devoirs! », *Communiqués*, réf. du 30 mai 2013,

<http://unionpaysanne.com/communiqués/681-politique-agricole-le-parti-quebecois-doit-refaire-ses-devoirs>.

UNION PAYSANNE (2011). « Déclaration de principe », *Union paysanne*, réf. du 15 juillet 2011, <http://www.unionpaysanne.com/declaration-de-principe>.

UNION PAYSANNE (2011b). « Québec lance le programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'Agriculture », *Les nouvelles de l'Union paysanne*, réf. du 7 juillet 2012, <http://www.unionpaysanne.com/les-nouvelles/quebec-lance-le-programme-pilote-dappui-a-la-multifonctionnalite-de-lagriculture>.

UNION PAYSANNE (2010). « La crise du revenu et la disparition de notre agriculture », *Les dossiers de l'Union paysanne*, réf. du 20 juillet 2012, http://www.unionpaysanne.com/images/stories/Doc/fiches/crise_du_revenu.pdf.

UNION PAYSANNE (2007). *Mémoire de l'Union paysanne présenté devant la Commission sur l'avenir de l'Agriculture*, août 2007, 20 p.

UNION PAYSANNE (2003). *Mémoire présenté par L'Union paysanne à la Commission du BAPE sur le développement durable de l'industrie porcine au Québec*, 4 mars 2003, 26 p.

COLECTIVO OAXAQUEÑO EN DEFENSA DE LOS TERRITORIOS (2012). *Quienes somos*, réf. du 8 mai 2012, http://www.endefensadelosterritorios.org/index.php?option=com_content&view=article&id=49&Itemid=62.

VAN DER PLOEG, Jan D. (2010). « The Peasantries of the Twenty-First Century: The Commoditization Debate Revisited », *Journal of Peasant Studies*, vol. 37, n° 1, p. 1-30.

VAN DER PLOEG, Jan D. (2008). *The New Peasantries: Struggle for Autonomy and Sustainability in an Era of Empire and Globalization*, Londres, Earthscan, 356 p.

VERA HERRERA, Ramon (2007). « La autonomía en los hechos. No pedirle permiso a nadie para ser » dans Martha Singer Sochet (dir.), *México. Democracia y participación política indígena*, México D.F., UNAM/Ediciones Gernika, p. 109-150.

WARIDEL, Laure (2003). *L'envers de l'assiette* Montréal, Écosociété et Environnement JEUnesse, 173 p.

WIEBE, Nettie et Kevin Wipf (2011). « Nurturing Food Sovereignty in Canada » dans Hannah Wittman, Annette Aurélie Desmarais et Nettie Wiebe (dir.), *Food Sovereignty: Reconnecting Food, Nature and Community*, Halifax et Winnipeg, Fernwood Publishing, p. 1-19.

WITTMAN, Hannah (2010). «Reconnecting Agriculture and the Environment» dans Hannah Wittman, Annette Aurélie Desmarais et Nettie Wiebe (dir.), *Food Sovereignty: Reconnecting Food, Nature and Community*, Halifax et Winnipeg, Fernwood Publishing, p. 91-105.

WITTMAN, Hannah (2009). «Reframing agrarian citizenship: Land, life and power in Brazil», *Journal of Rural Studies*, vol. 25, n° 1, p. 120-130.

YUNEZ-NAUDE Antonio et Fernando Barceinas Paredes (2006). «The Reshaping of Agricultural Policy in Mexico» dans Laura Randall (dir.), *Changing Structure of Mexico*, Armonk, New York, ME Sharpe, p. 213-235.

Photographies et cartes

BACK, Frédéric (2004). *Pour une agriculture durable*, réf. le 28 mars 2013, http://www.fredericback.com/artiste/position/terre-nourriciere/media_retrouver-lequilibre_C_1608.fr.shtml.

BOEGE, Eckart et Tzinnia Carranza (2009). «El Rescate de la milpa y la defensa de los maices nativos en la Sierra Juarez », dans Eckart Boege et Tzinnia Carranza (dir.), *Agricultura Sostenible Campesino-Indígena, Soberanía Alimentaria Y Equidad De Género: Seis Experiencias de Organizaciones Indígenas y Campesinas en México*, México, PIDASSA, p. 177-208.

ÉTATS DE SPLENDEUR (2011). La fête Éco-Bio Paysanne 2011 cette fin de semaine, réf. du 28 mars 2013, <http://apps.etatsdesplendeur.com/blog/?c=March%C3%A9%20Public&p=1>.

FORTIER, Jean-Martin (2012). *Le jardiner-maraîcher*, Montréal, Écosociété, 198p.

LVC (2010). « No Al Maíz Transgénico », *recursos*, réf. du 30 mars 2013, http://viacampesina.org/es/cache/multithumb_thumbs/b_350_0_16777215_00_images_stories_biodiversidadyrecursos_2013-01-22_NoalMaizTransgenico-LOGO.jpg.

RADIO-CANADA (2005). « Manifestation contre la fin du moratoire », *Nouvelles*, réf. du 2 avril 2013, <http://www.radio-canada.ca/regions/Montreal/2005/12/10/001-manif-porcheres.shtml>.

Annexes

Annexe 1. Liste d'entrevues - 2011

Les noms des personnes rencontrées demeurent confidentiels.

Québec, Canada

Entrevue1, Outaouais, deux membres agriculteurs de l'Union paysanne, 26-01-2011

Entrevue 2, Laurentides, membre agriculteur de l'Union paysanne, 27-01-2011

Entrevue 3, Hudson, membre citoyen de l'Union paysanne, 07-02-2011

Entrevue 4, Laurentides, membre agriculteur de l'Union paysanne, 15-02-2011

Entrevue 5, Montréal, membre citoyen de l'Union paysanne, 20-04-2011

Entrevue 6, Montérégie, membre agriculteur de l'Union paysanne, 06-05-2011

Entrevue 7, Québec, membre agriculteur de l'Union paysanne, 31-05-2011

Entrevue 8, Québec, membre agriculteur de l'Union paysanne, 01-06-2011

Entrevue 9, Montréal, membre agriculteur de l'Union paysanne, 04-06-2011

Oaxaca et Mexico, Mexique

Entrevue 10, membre CECCAM, Mexico D.F., 21-02-2011

Entrevue11, membre de *Sin Maíz, no hay país*, Mexico D.F., 22-02-2011

Entrevue12, membre CECCAM, Mexico D.F., 22-02-2011

Entrevue13, membre UNORCA, Mexico D.F., 22-02-2011

Entrevue14, membre UNORCA, Mexico D.F., 22-02-2011

Entrevue15, membre CENAMI, Mexico D.F., 23-02-2011

Entrevue16, membre UNORCA, Mexico D.F., 23-02-2011

Entrevue17, membre La Via Campesina, Mexico D.F., 24-02-2011

Entrevue 18, membre RASA, Oaxaca, 28-02-2011

Entrevue 19, membre CEPCO, Oaxaca, 01-03-2011

Entrevue 20, CERTIMEX, Oaxaca, 02-03- 2011

Entrevue 21, professeur-chercheur, Oaxaca, 03-03-2011

Entrevue 22, membre UNORCA Oaxaca, 03-03-2011

Entrevue 23, réalisée par Marie-Josée Massicotte, membre RASA, Oaxaca, 04-03-2011

Entrevue 24, réalisée par Marie-Josée Massicotte, membre UNOSJO, Oaxaca, 05-03-2011

Entrevue 25, membre RASA, Oaxaca, 10-03-2011

Entrevue 26, membre UNOSJO, Oaxaca, 11-03-2011

Entrevue27, CENTEOLT, Oaxaca, 12-03-2011

Visite 28, *feria del maíz*, Oaxaca, 13-03-2011

Entrevue 29, étudiant en agroécologie de l'Université de Chapingo, Oaxaca, 13-03-2011

Entrevue30, SER MIXE, Oaxaca, 13-03-2011

Entrevue 31, BARCA-DH, Oaxaca, 15-03-2011

Entrevue32, BARCA-DH, Oaxaca, 15-03-2011

Visite 33, FERIA CAMPESINA DE LA MILPA MIXTECA, El Centro de Desarrollo Integral Campesino de la Mixteca « Hita Nuni » Oaxaca, 17-03-2011

Entrevue 34, CEPCO, Oaxaca, 18-03-2011

Visite 35, CEPCO, Oaxaca, 20-03-2011 au 22-03-2011

Entrevue 36, CEPCO, Oaxaca, 26-03-2011

Annexe 2 : Lexique, sigles et traductions

ALE : Accord de libre-échange canado-américain ratifié en 1988

ALÉNA : Accord de libre-échange nord-américain entré en vigueur en janvier 1994

ASRA : assurance stabilisation des revenus agricoles

BAPE : Bureau d'audiences publiques en environnement

BARCA-DH : Centro Regional de Derechos Humanos "Bartolomé Carrasco Briseño".

BM : Banque mondiale

CAAAQ : Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec

CECCAM : Centro de Estudios para el Cambio en el Campo

CEDICAM : Centro de Desarrollo Integral Campesino

CENAMI : Centro Nacional de Apoyo a Misiones Indígenas

CENTEOLT : Centro de Desarrollo Comunitario CENTÉOTL

CEPCO : Coordinadora Estatal de productores de café de Oaxaca

CERTIMEX Certificadora Mexicana de Productos y Procesos Ecológicos

CONABIO : Commission nationale pour l'utilisation de la biodiversité (Mexique)

CONASUPO : Compañía Nacional de Subsistencias Populares.

CIMMYT : Centro internacional de mejoramiento de maíz y trigo

DICONSA : Distribuidora e Impulsora Comercial Conasupo

Ejidos : l'Ejidos est un type de propriété rurale. Il s'agit d'une terre à usage commun détenue par un petit groupe de paysans (par exemple, un pâturage). Ce type de propriété est héréditaire et ne peut être vendu (jusqu'à la modification de la Constitution en 1993).

Feria : foire

Fincas : Terme employé au Mexique pour désigner les grandes propriétés terriennes contrôlées par l'élite et destinées à la production intensive

FMI : Fonds monétaire international

Food regime : régime agroalimentaire : concept développé par Philip McMichael et Harriett Friedmann décrivant les périodes d'équilibre dans le système de production et de distribution des denrées alimentaires.

GATT : General Agreement on Tariffs and Trade, Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

Hunger : Ce terme a été traduit par *faim* ou *insécurité alimentaire* dans le texte

INE : l'Institut national d'écologie du Mexique

IMNECAFÉ : *Instituto Mexicano del Café*

Maíz nativo : Ce maïs originaire du Mexique est désigné comme maïs indigène dans le texte.

LVC : La Vía Campesina

MAPAQ : Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec

OGM : Organisme génétiquement modifié

OMC : Organisation mondiale du commerce

ONG : Organisation non gouvernementale

PRI : Partido Revolucionario Institucional, Parti révolutionnaire institutionnel

PROCEDE : Programa de Certificación de Derechos Ejidales y Titulación de Solares, programme de certification de droits de propriété

PAS : Programme d'ajustement structurel dirigé par la BM et le FMI

RASA : Red Autónoma para la Soberanía Alimentaria

RDM : Red en defensa del maíz:

SERMIXE : Servicios del Pueblo Mixe

Tianguis : Marché en plein air relevant de la tradition ancestrale autochtone

Transnationales : traduction utilisée dans le texte pour le terme anglais *corporation*

UNORCA : Unión Nacional de Organizaciones Regionales Campesinas Autónomas

UNOSJO : Union des organisations de la Sierra Juárez

UPA : Union des producteurs agricoles

Annexe 3. Les revendications de la RDM

« Demandamos

- Restablecer la moratoria a la siembra de maíz transgénico en México, por ser país centro de origen, diversidad y domesticación. La contaminación con transgenes tiene una vida propia y una vez que se liberen es muy difícil rastrearlos y volverlos a recoger.
- Promover el cuidado y conservación de los acervos genéticos del maíz y otras especies, de las que el país es centro de origen y diversidad.
- Prohibir la importación de maíz transgénico, principal fuente de contaminación de las variedades de maíz nativo en varias regiones del país.
- Prohibir Terminator a nivel nacional e internacional, para asegurar que esta tecnología nunca será probada en campo o comercializada.
- Rechazar la Ley de Bioseguridad y mantener la prohibición a la siembra de maíz transgénico y de todas las especies de las que México sea centro de origen o diversidad.
- La renegociación del capítulo agrícola del TLCAN bajo el principio de soberanía alimentaria, en lugar de sacrificar al sector bajo el principio de “libre comercio”.
- Exclusión definitiva del maíz y frijol del TLCAN y de cualquier otro acuerdo comercial por ser cultivos estratégicos para la seguridad nacional, la soberanía alimentaria, la agricultura y la economía de más de tres millones de campesinos.
- En el plazo inmediato las importaciones que rebasen la cuota acordada en el TLCAN deberán pagar el arancel máximo ahí estipulado.
- Reintroducción de restricciones cuantitativas a las importaciones de los productos de las cadenas agropecuarias clasificadas como básicas y estratégicas para la seguridad y soberanía

alimentaria en la Ley de Desarrollo Rural Sustentable, entre ellos: maíz, frijol, caña de azúcar, trigo, arroz, sorgo, café, huevo, leche, carne de bovinos, porcinos, aves, pescado.

-Una real política de fomento y regulación guiada por el principio de soberanía alimentaria, que incluya: subsidios diferenciados por tipo de productos y cultivo; mecanismos de comercialización en manos de los productores que les permitan el control de la oferta y la retención del excedente generado en la producción; aumento de rendimientos y rentabilidad a partir de método de producción que garanticen la sustentabilidad; inversión estatal para infraestructura de producción, comercialización, transformación y distribución, de productos básicos: fortalecer la producción interna en manos de los campesinos y pequeños agricultores para garantizar la soberanía alimentaria, en lugar de alentar las importaciones ».

Source: *Red en defensa del maíz*, 2010, web

Annexe 4. Guide d'entrevue

Structure de l'entrevue et questions

Par Lise-Anne Léveillé, adapté du travail de Marie-Josée Massicotte

Partie I : Introduction

- Description des objectifs de la recherche.
- Obtention du consentement oral suivant la description des modalités de confidentialité et d'enregistrement (voir formulaire de consentement).
- Explication de la forme semi-dirigée de l'entrevue.

Partie II : Cheminement du participant et de l'organisation

- Questions visant à connaître l'organisation et le rôle du participant dans cette organisation.
 1. Quel est votre rôle dans l'organisation et comment vous impliquez-vous dans celle-ci?
 2. Quelle est la mission principale de votre organisation? Comment cette dernière a-t-elle été choisie? A-t-elle évolué depuis sa création?
 3. Combien de membres et d'employés compte votre organisation? Quelles sont les caractéristiques de ces personnes (sexe, âge, occupation, éducation)?
 4. Quels sont les principaux défis de votre organisation aujourd'hui?

Partie III : Définition des contextes global et local dans lesquels les organisations s'intègrent

Questions visant à connaître la perception du participant sur le système agricole actuel et le rôle de son organisation au sein de ce système.

1. Comment décrivez-vous la situation actuelle de la production et du commerce agricoles?
2. Comment votre organisation qualifie-t-elle ce système de production et d'échange? Quels sont les avantages et les inconvénients des normes actuelles de commerce?

3. Selon vous, est-ce que des changements sont nécessaires dans les réglementations du commerce international?
4. Est-ce que des changements ont eu lieu pour votre organisation suite à l'adoption de l'ALÉNA?
5. Quels sont les acteurs qui peuvent transformer le système de production et d'échange agricoles? Quel est le rôle des organisations paysannes dans ces changements?
6. Quels sont les principaux défis auxquels font face les producteurs de votre région?

Partie IV : luttes de l'organisation

Cette série de questions vise à connaître les positions et les stratégies de l'organisation du participant. Elle vise aussi à connaître les relations entre les luttes locales et transnationales de l'organisation.

1. Comment le concept de souveraineté alimentaire vous a-t-il aidé à articuler votre lutte locale?
2. Quels aspects de la lutte pour la souveraineté alimentaire priorisez-vous?
3. Quelles alternatives au modèle néolibéral sont proposées par votre organisation?
4. Quel est le rôle de votre organisation dans la création de ces alternatives?
5. Quelles sont les étapes nécessaires à la création de ces alternatives?
6. Quels sont les rôles des mouvements transnationaux dans la création des alternatives?
7. Pourquoi votre organisation est-elle devenue membre de Vía Campesina? Quel a été l'impact de ce réseau sur vos activités? Quels ont été vos impacts sur le réseau?
8. Avez-vous été impliqué personnellement dans des mobilisations transnationales? Si oui, comment évaluez-vous votre expérience (aspects positifs, négatifs, défis)?

Partie V : Pratiques locales

Cette section aborde les actions du participant en tant que producteur agricole.

1. Quels types de production privilégiez-vous ?

2. Faites-vous la transformation des aliments que vous produisez? Consommez-vous vos produits?
3. Quelles sont vos sources de revenus ? Comment mettez-vous en marché vos produits?
Avez-vous des revenus autres que ceux de votre ferme?
4. La mise en œuvre de l'ALÉNA a-t-elle eu des effets sur votre production?
4. Comment vos pratiques de production sont-elles écologiques?

Part VI : Conclusion

- Remerciements :- merci beaucoup de votre participation, c'est très utile et apprécié.
- Répéter l'information sur la confidentialité et le choix du participant.
- Répondre aux questions du participant
- Donner les coordonnées du chercheur pour toute communication ultérieure.

Annexe 5. Comparaison Québec-Oaxaca

CAS Comparaison	Union paysanne, Québec	UNOSJO –Red en defensa del maíz Oaxaca
Pénétration du régime dominant	Moins de 1,5% de la population travaille en agriculture au Québec. La conception industrielle et néolibérale a pénétré à grande vitesse, soutenue l'Union des producteurs agricole et le gouvernement québécois	Au Mexique, la population rurale représente 25 % de la population. La Révolution verte a amené l'industrialisation du Nord du Mexique, alors que les modifications gouvernementales néolibérales ouvrent la voie à la marchandisation de la terre et diminuent l'appui à la paysannerie.
Mission de l'organisation	L'UNION PAYSANNE a pour but de regrouper en une force collective organisée et représentative tous ceux qui sont en faveur d'une agriculture et d'une alimentation paysannes pour faire contrepoids au monopole de représentation syndicale et au puissant lobby de l'industrie agro-alimentaire et des promoteurs du libre échange en faveur d'un modèle industriel d'agriculture.	Promouvoir le développement des communautés et des organisations membres, en favorisant l'amélioration de leurs conditions de vie, par l'implantation de projets sociaux, économiques et d'infrastructures primaires, ainsi qu'en stimulant le travail des femmes et la défense les droits des communautés selon leur propre vision

Concepts clés	Multifonctionnalité de la terre Contrat Vert Occupation du territoire	Agroécologie Autonomie Défense du territoire
Priorité de production	Diversité des productions, production horticole	<i>Milpa</i> , alliance de la culture de maïs, fèves et courges.
Type d'organisation	Syndicat	UNOSJO : Communautaire RDM : réseau d'ONG et regroupements communautaires
Participation à LVC	Depuis sa fondation en 2001	Affinités idéologiques, adoption de la définition de souveraineté alimentaire de Nyéléni
Perception du rôle des acteurs	-Collaboration avec les citoyens ruraux et urbains - Demandes axées vers le gouvernement	- Collaboration avec des bailleurs de fonds internationaux – Pan para el mundo - Participation aux réseaux communautaires : Red en defensa del maíz, Red en defensa del territorio
Relation avec la nature	Le paysan « vit et travaille avec la nature et non contre elle. Il se perçoit comme faisant partie intégrante de la nature, de ses lois et de ses rythmes,	Pour l'UNOSJO, la terre et la nature font partie de l'héritage autochtone. Les paysans ne récoltent pas seulement le maïs, les fèves ou le café. Ils récoltent

	et non comme son maître. Il cherche à la connaître et à s'y allier. Il la cultive, il ne l'exploite pas » (Bouchard, 2002, p. 169).	aussi de l'air pur, de l'eau propre, de la terre fertile; une diversité biologique, sociétale et culturelle; une pluralité de paysages, odeurs, textures et saveurs [...]. Les paysans récoltent la quantité inépuisable d'us et coutumes nous définissant comme Mexicains (traduction de l'auteure, Bartra, 2003, p. 219).
Identité	Construit une nouvelle identité, l'identité paysanne en réaction à la conception de « producteur agricole »	Ne se définissent pas seulement comme paysans, mais d'abord comme autochtones. Cela permet d'ancrer leurs demandes